

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

**UN DISCOURS ENVIRONNEMENTALISTE DE LANGUE FRANÇAISE DANS LE
CANADA DE LA FIN DU XX^e SIÈCLE : UNE VISION APOCALYPTIQUE DU MONDE**

par

MICHELLE LOSLIER

Bachelière ès arts (rédaction)

de l'Université de Sherbrooke

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS ARTS (RÉDACTION-COMMUNICATION)

Sherbrooke

JUIN 1998



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-35695-7

Canada

Résumé

Selon notre hypothèse principale, le jugement final de nature apocalyptique qui est posé dans le discours environnementaliste alarmiste, découle d'une mise en scène discursive – dont nous entendons décrire les composantes essentielles. Plus précisément, nous croyons qu'il s'opère dans le discours analysé un glissement de sens de la notion-thème « environnement » vers la notion « apocalypse » et ce, à travers différentes opérations langagières et cognitives. Ces opérations, suggérons-nous, servent à construire une représentation du monde sur laquelle on pose des jugements dont il est possible d'identifier les raisonnements principaux, bâtis d'un nombre limité d'arguments identifiables et classables. Bref, nous visons à retracer et décrire les phénomènes récurrents dans le discours d'un courant environnementaliste polémique des années 1990, courant alarmiste, oeuvre d'une communauté discursive identifiable. Dans ce but, nous étudierons un corpus composé de 100 articles et éditoriaux tirés de magazines environnementalistes canadiens.

Composition du jury

*Un discours environnementaliste de langue française
dans le Canada de la fin du XX^e siècle : une vision apocalyptique du monde*

MICHELLE LOSLIER

I-1587

Le mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Céline Beaudet, Directrice de recherche

Mme Hélène Cajolet-Laganière

Mme Armande Saint-Jean

Résumé

Différents courants traduisent la préoccupation moderne pour l'environnement. Les uns, dits modérés, s'expriment par un discours plutôt descriptif, explicatif ; ils se veulent surtout éducatifs. Les autres, radicaux, produisent un discours revendicateur, souvent dénonciateur. Nous avons bâti un corpus composé de 100 textes, des articles et des éditoriaux, qui représente un segment des discours environnementalistes, segment que nous qualifions d'alarmiste. Le discours qui fait l'objet de notre analyse se caractérise par son pessimisme, par la prophétie apocalyptique dont il est porteur.

Selon notre hypothèse principale, le jugement final de nature apocalyptique qui est posé dans le discours environmentaliste alarmiste, découle d'une mise en scène discursive – dont nous entendons décrire les composantes essentielles. Plus précisément, nous croyons qu'il s'opère dans le discours analysé un glissement de sens de la notion-thème « environnement » vers la notion « apocalypse » et ce, à travers différentes opérations langagières et cognitives. Ces opérations, suggérons-nous, servent à construire une représentation du monde sur laquelle on pose des jugements dont il est possible d'identifier les raisonnements principaux, bâtis d'un nombre limité d'arguments identifiables et classables. Bref, nous visons à retracer et décrire les phénomènes récurrents dans le discours d'un courant environmentaliste polémique des années 1990, courant alarmiste, oeuvre d'une communauté discursive identifiable.

Notre méthodologie se divise en deux grands volets. D'abord, nous observons les opérations langagières (thématisation, prédication) et cognitives (identification, stabilisation, différenciation, désappropriation) du discours environmentaliste alarmiste. À l'aide des théories de Georges Vignaux et de certains chercheurs du Cediscor (laboratoire de la Sorbonne nouvelle), nous décrivons comment, dans le discours analysé, la réalité est **nommée**. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à la façon dont cette réalité est **jugée**. Nous utilisons les catégories proposées par Chaïm Perelman pour classer les prémisses et les arguments principaux du discours. Ce classement, ajouté à l'étude de la réfutation et des opérations discursives mentionnées plus tôt, nous permet de décrire la stratégie argumentative du discours.

Nos résultats tendent à confirmer nos hypothèses. L'opération langagière par laquelle on greffe à l'objet « environnement » le prédicat « vital » prépare le terrain au glissement de sens de la notion « environnement » vers la notion « apocalypse ». Le glissement s'accroît lorsque, toujours par une opération langagière, on désigne la situation environnementale par les termes « crise », « désastre », « urgence », etc. Dans un coup de grâce, on complète le glissement vers la notion d'apocalypse en joignant par un lien causal la crise environnementale à l'éventuelle extinction de la race humaine. D'autre part, on présente comme des objets d'accord que l'environnement est en crise, que cette crise menace la survie humaine, que l'environnement doit être protégé et que l'homme est responsable de la crise. Par certains arguments, on complète le raisonnement qui mène à la thèse finale, selon laquelle les valeurs dominantes doivent être renversées parce que mortelles.

Les deux volets de notre analyse nous conduisent au même scénario, celui d'une crise environnementale **causée** par l'homme et éventuellement **mortelle** pour lui.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont encouragée et conseillée durant la rédaction de ce mémoire. Tout particulièrement, je dois ma reconnaissance à Céline Beudet, qui m'a dirigée d'excellente manière. Armande Saint-Jean et Hélène Cajolet-Laganière reçoivent aussi toute ma gratitude, m'ayant donné de judicieux conseils et ayant bien voulu faire partie du jury.

TABLE DES MATIÈRES

0. INTRODUCTION	3
0.1. ENVIRONNEMENTALISME ET CONTEXTE SOCIAL	3
1. PROBLÉMATIQUE	12
1.1. PERTINENCE	16
2. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES	18
2.1. PREMIER OBJECTIF SPÉCIFIQUE	19
2.2. DEUXIÈME OBJECTIF SPÉCIFIQUE.....	20
2.3. OBJECTIF GÉNÉRAL	22
2.4. HYPOTHÈSE PRINCIPALE.....	22
2.5. PREMIÈRE HYPOTHÈSE SECONDAIRE	24
2.6. DEUXIÈME HYPOTHÈSE SECONDAIRE	24
3. CORPUS	25
3.1. NOTION DE COMMUNAUTÉ DISCURSIVE.....	26
3.2. CRITÈRES DE SÉLECTION	27
3.3. ORIGINE DES TEXTES.....	27
3.3.1. <i>Le magazine L'enjeu</i>	28
3.3.2. <i>Le magazine Écodécision</i>	28
3.3.3. <i>Le magazine Franc-Vert</i>	29
4. THÉORIE : LES OPÉRATIONS LANGAGIÈRES ET COGNITIVES	30
4.1. LE LANGAGIER : THÉMATISER ET PRÉDIQUER.....	31
4.1.1. <i>Les procédés langagiers</i>	32
4.2. LE COGNITIF : METTRE EN RELATION	33
4.2.1. <i>Les procédés cognitifs</i>	34
5. RÉSULTATS DE LA MICRO-ANALYSE	37
5.1. OPÉRATIONS LANGAGIÈRES : LES OBJETS DU DISCOURS ET LEUR PRÉDICATION	38
5.1.1. <i>L'objet « environnement »</i>	40
5.1.2. <i>L'objet « humain »</i>	47
5.1.3. <i>L'objet « temps »</i>	50
5.2. OPÉRATIONS COGNITIVES : LES MISES EN RELATION DES OBJETS	52
5.2.1. <i>L'humain : coupable de la crise</i>	52
5.2.2. <i>L'humain : victime de la crise</i>	55
6. THÉORIE DE LA MACRO-ANALYSE	58
6.1. LES PRÉMISSSES	59
6.1.1. <i>Les faits</i>	61
6.1.2. <i>Les vérités</i>	61
6.1.3. <i>Les présomptions</i>	62
6.1.4. <i>Les hiérarchies</i>	63
6.1.5. <i>Les valeurs</i>	63
6.1.6. <i>Les lieux</i>	64
6.2. LES ARGUMENTS	65
6.2.1. <i>Les arguments quasi logiques</i>	66
6.2.2. <i>Les arguments basés sur la structure du réel</i>	67

6.2.3. <i>Les liaisons qui fondent la structure du réel</i>	68
6.3. LA RÉFUTATION	69
6.3.1. <i>La démystification</i>	70
7. RÉSULTATS DE LA MACRO-ANALYSE.....	71
7.1. LES PRÉMISSES	72
7.1.1. <i>Les faits</i>	73
7.1.2. <i>Les vérités</i>	74
7.1.3. <i>Les présomptions</i>	76
7.1.4. <i>La hiérarchie</i>	79
7.1.5. <i>Les valeurs</i>	80
7.1.6. <i>Les lieux</i>	84
7.2. LES ARGUMENTS	85
7.2.1. <i>Les arguments quasi logiques</i>	86
7.2.2. <i>Les arguments basés sur la structure du réel</i>	88
7.2.3. <i>Les liaisons qui fondent la structure du réel</i>	91
7.3. LA RÉFUTATION	95
7.3.1. <i>La démystification</i>	96
8. CONCLUSION.....	99
9. BIBLIOGRAPHIES.....	107
9.1. LISTE DES TEXTES DU CORPUS.....	108
9.2. LISTES DES OUVRAGES ET ARTICLES THÉORIQUES UTILISÉS	113
ANNEXE 1 : LES PRÉDICATS ET LES RELATIONS.....	117
ANNEXE 2 : LES PRÉMISSES	119
ANNEXE 3 : LES ARGUMENTS.....	121
ANNEXE 4 : QUELQUES AUTRES THÈSES	124
ANNEXE 5 : QUELQUES TEXTES DU CORPUS	127

0. Introduction

Le présent mémoire consiste en une analyse d'un segment particulier du discours social contemporain, que nous qualifions d'*environnementaliste alarmiste*. Dans un premier temps, nous décrirons notre objet d'analyse et le distinguerons des autres discours écologistes. Nous formulerons ensuite nos objectifs et nos hypothèses, avant de présenter notre corpus puis notre analyse, qui se divise en deux grands volets. Avant tout, nous consacrerons quelques lignes à la mise en contexte, c'est-à-dire à une description sommaire de la « place sociale » qu'ont occupée et qu'occupent les mouvements environnementalistes.

0.1. *Environnementalisme et contexte social*

Nous proposons ici, pour décrire le phénomène des **mouvements environnementalistes**, un article de l'encyclopédie *Grolier* :

Environmental movements are social movements that are concerned with the protection of natural surroundings from overuse and degradation by humans. They are primarily a post-Industrial Revolution phenomenon initiated mainly in the United States and Europe by educated members of society – scientists, politicians, economists, bureaucrats – following major spurts of industrial expansion and resource exploitation. Such movements initially focused on population growth and resource depletion, but more recently they have been concerned with human-generated pollution and the preservation of natural environments (J. Edward De Steiguer, *Grolier Encyclopedia*).

La préoccupation pour l'environnement n'est pas un phénomène exclusif à la fin du 20^e siècle. Dès 1798, l'économiste anglais T. R. Malthus rédigeait un traité dans lequel il s'inquiétait des conséquences de la surpopulation sur l'environnement, donnant naissance au premier mouvement environnementaliste. Puis est apparu en 1890, aux

États-Unis, le mouvement « conservationniste », issu d'une préoccupation publique pour la déforestation causée par l'industrie. Déjà à cette époque était prôné un usage « modéré » des ressources naturelles. Le mouvement environnementaliste moderne, toutefois, s'est développé au cours des années 1960, alors que, dans les pays industrialisés, certains commençaient à constater les effets de l'activité humaine sur l'environnement et les dangers engendrés par ceux-ci. La qualité de l'environnement est alors devenue une préoccupation sociale : en Amérique du Nord et en Europe sont apparues différentes organisations vouées à la cause environnementale. Le premier Sommet de la Terre, qui a eu lieu à Stockholm en 1972, témoignait d'une préoccupation internationale pour l'environnement.

Le mouvement environnementaliste a connu, au cours des années 1980, une accalmie, pour reprendre de la vigueur à la fin de cette décennie :

Sous l'effet des nouveaux propos alarmistes poussés par les scientifiques — « la couche d'ozone s'amenuise, les forêts sont dilapidées, les déserts gagnent, le climat se réchauffe, les pollutions augmentent » — la protection de la planète devient soudain une grande cause internationale. « Nous n'avons qu'une seule Terre. » Le slogan des années 70 retrouve sa pertinence et son actualité. Et de nouvelles troupes animées par cette conscience globale et planétaire viennent stimuler le mouvement écologiste assoupi (Simonnet 1994, p. 111).

Commandé par l'ONU et publié en 1988, le « rapport Brundtland¹ » semble avoir donné le ton aux discours environnementalistes des années 1990. Se voulant représentatif de l'opinion internationale, il tient compte du point de vue de 21 commissaires provenant de différentes régions du monde, certaines développées, d'autres, pas. Le rapport fait un bilan de la situation environnementale en identifiant les principaux problèmes

écologiques de la planète. Sur un ton relativement alarmiste, y est évoquée la menace que représentent la croissance démographique, la déforestation, les pluies acides, l'érosion de la couche d'ozone et l'effet de serre, qui risque de « perturber le climat de toute la planète ». Lors de la rédaction du rapport Brundtland, dans les années 1980, l'existence d'une crise environnementale faisait donc l'objet d'un consensus international. Les deux Sommets de la Terre qui se sont tenus au cours de la décennie actuelle, à Rio de Janeiro en 1992 et à Kyoto en 1997, prouvent la persistance d'une préoccupation internationale pour l'environnement.

Aujourd'hui, l'environnement est un des sujets incontournables du discours social :

En fait, toutes les idéologies politiques, toutes les religions et tous les groupes sociaux ont intégré l'environnement à leurs préoccupations ou, du moins, à leur vocabulaire. Souvent en s'accaparant ce qui confortait leurs propres convictions et leurs intérêts personnels et en oubliant le reste. Même les Témoins de Jéhovah parlent aujourd'hui de la couche d'ozone! (Lefebvre 1995, p. 23).

Au Québec seulement, le ministère de l'Environnement et de la Faune recense 800 organismes « intéressés par la protection de l'environnement » (Lefebvre 1995, p. 30).

Différents courants traduisent la préoccupation moderne pour l'environnement. Les uns, dits modérés, s'expriment par un discours plutôt descriptif, explicatif; ils se veulent surtout éducatifs. Les autres, radicaux, produisent un discours revendicateur, souvent dénonciateur. Dominique Simonnet, ancien président du groupe écologiste *Les amis de la Terre*, distingue clairement « deux écologismes ».

L'écologisme « naturaliste et conservateur », explique D. Simonnet :

¹BRUNDTLAND, G.H. et al (1988). *Notre avenir à tous : rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*. Montréal, Éditions le Fleuve. 454 p.

[...] idéalise la nature, il la mythifie, la personnifie. Il célèbre « Gaïa », la Terre qui, selon les thèses du scientifique anglais James Lovelock, serait un organisme vivant qui trouve seul son équilibre, l'être humain n'étant qu'un simple épisode de son histoire. La nature est ainsi considérée par ses disciples trop zélés comme un modèle d'ordre et d'harmonie dont l'homme ferait bien de s'inspirer. Les partisans de cette philosophie prônent une organisation de la société qui serait soumise à la nécessité de protéger la planète, et trouverait sa stabilité dans une étroite communion avec le monde naturel (Simonnet 1994, p. 119).

Les écologistes « naturalistes et conservateurs » seraient intransigeants et anti-capitalistes. Dans cette philosophie, la nature aurait la priorité sur l'humain; ce dernier devrait accepter tous les sacrifices nécessaires à la préservation de l'environnement. C'est ce courant qui semble être décrit, dans *L'autre écologie* sous le nom d' « écologie profonde » :

Il s'agit de l'écologie profonde (*deep ecology*) dont le groupe américain Earth First! est l'un des représentants les plus connus. Pour eux, tous les êtres vivants sont parfaitement égaux entre eux, l'être humain ayant exactement la même valeur que les moustiques. On ne doit pas chercher à exploiter les écosystèmes pour les besoins humains, même d'une manière soutenable. Il est de toute façon impossible d'avoir les connaissances suffisantes pour le faire. Pour l'écologie profonde, Mère Nature est sacrée et il ne faut tout simplement pas y toucher. Il faut donc réduire ce cancer humain et tous les moyens sont bons pour y parvenir (Lefebvre 1995, p. 27).

L'écologisme « culturaliste et progressiste », à l'inverse, se situerait dans le courant humaniste : « On admet cette fois que la nature n'existe plus en tant que telle, car elle est désormais entièrement façonnée par l'humain. Il appartient donc à ce dernier, non pas tellement de la célébrer ou de la prendre pour modèle, mais de la gérer avec intelligence » (Simonnet 1994, p. 121). Les écologistes « culturalistes et progressistes » chercheraient à protéger l'environnement non pas parce que celui-ci le mérite en lui-même, mais pour assurer le bien-être de l'humain. Leur but serait de concilier protection de l'environnement et modernité.

Nous supposons qu'il existe des courants « intermédiaires », qui tendent à pencher vers l'un ou l'autre des écologismes décrits plus haut. Notre analyse contribuera probablement à situer le discours *environnementaliste alarmiste* par rapport à ces deux grands courants.

Bref, le mouvement environnementaliste moderne témoigne d'un « problème planétaire » qui ne semble pas vouloir se régler :

The modern environmental movement differs from previous movements in that it has a global perspective, and the problems seem more insidious and intractable than those of earlier times. Despite strong scientific and political interest from countries around the world, however, the barriers to resolution now appear immensely complex. The disappointing lack of accomplishment at the 1992 U.N.-sponsored Earth Summit on the environment in Rio de Janeiro was testimony to the difficulties involved (J. Edward De Steiguer, *Grolier Encyclopedia*).

Le phénomène de l'environnementalisme est suffisamment présent dans notre société pour être abordé dans un cadre universitaire. Afin de situer notre travail par rapport aux autres recherches qui ont été faites dans le même domaine – du point de vue de la méthodologie comme de celui de l'objet d'analyse – nous avons consulté le répertoire des thèses canadiennes et étrangères de 1980 à 1996. Différents mots-clés ont guidé notre recherche : *environnementalisme, écologisme, analyse, discours, langage, argumentation...* Des 19 thèses retenues, dont la liste figure en annexe, nous en avons examiné cinq, qui s'intéressent au mouvement écologiste et qui, de prime abord, nous semblaient se rapprocher de notre travail. Chacune à leur manière et plus ou moins directement, ces thèses se penchent sur le discours environnementaliste. Aucune d'entre elles, cependant, ne s'intéresse à l'aspect *stratégique* du discours, à sa qualité

persuasive. Avant de poursuivre, nous décrivons ici brièvement l'orientation des cinq thèses sélectionnées.

Michel Defoy¹, dans le cadre d'une maîtrise en sociologie, se questionne sur le rôle de la télévision dans la prise de conscience par le public d'une crise écologique mondiale. Defoy a procédé à une analyse de contenu, utilisant un corpus de neuf documents télévisuels portant sur l'environnement. Dans le cadre de sa recherche, il fait ressortir que le discours portant sur l'amincissement de la couche d'ozone utilise un ton grave, choisit des termes inquiétants, emploie un vocabulaire imagé et chargé de valeurs, isole le phénomène sans le situer de manière claire et précise. L'auteur s'arrête à ces constatations, sans pousser davantage l'analyse de discours, qui ne constitue pas, d'ailleurs, l'objet de son mémoire.

Ian Thomas McKie¹, dans le cadre d'une maîtrise en études environnementales, s'est intéressé à ce qu'il appelle les « environnementalistes radicaux ». Selon lui, l'environnementalisme radical réagit à la crise environnementale en accusant la « modernité ». Pour vérifier cette hypothèse, l'auteur retrace « l'histoire » de la modernité; il en décrit la naissance et la croissance. Il se penche ensuite sur l'apparition des représentations environnementalistes. Enfin, McKie compare les concepts du poststructuralisme avec ceux de l'environnementalisme radical. L'auteur fait une analyse sociologique, ethnographique d'un courant environnementaliste contemporain sans vraiment s'intéresser à son discours.

¹DEFOY, Michel (1994). *Du rôle de la télévision dans la prise de conscience par le public canadien, depuis la fin des années 80, d'une crise d'envergure planétaire*. Mémoire (M.A.). Université d'Ottawa. 115 p.

Dans le cadre d'une maîtrise en sciences politiques, Hélène Gignac², quant à elle, a voulu « resituer la lutte écologique sur le front des forces sociales pour le changement aux côtés des mouvements féministes et autonomistes » (p. 7). L'auteure, dans le but d'analyser les valeurs véhiculées par les discours et pratiques écologistes, a lu différents textes écologistes et s'est intégrée dans différents groupes voués à la cause environnementale. Le mémoire rapporte, entre autres, que « dans leur constat sur les causes et les manifestations de la dégradation de l'environnement, la plupart des écologistes de la nouvelle vague tracent du rapport humain/environnement un bilan des plus négatifs » (p. 46). Bref, si Gignac rapporte les grandes lignes des propos écologistes, soit le *dit*, elle n'informe pas sur les stratégies du discours, le *comment* c'est dit.

Louis Desjardins¹, aussi dans le cadre d'une maîtrise en sciences politiques, a émis l'hypothèse que « l'intensité de l'influence du mouvement écologiste sur la société québécoise est de plus en plus forte. Elle augmente à un point où elle oriente la culture vers de nouvelles formes au point de vue moral et éthique » (p. I). L'auteur, tout au long de son mémoire, cherche à mesurer l'influence du mouvement écologiste sur la culture. Les « indicateurs » d'influence sélectionnés sont la cueillette sélective, l'alimentation naturelle, les groupes de pression écologistes et l'information environnementale (magazines spécialisés, presse quotidienne, etc.) Desjardins constate que, par l'information environnementale, « rapidement la population est mise au courant des

¹McKIE, Ian Thomas (1992). *Radical environmentalism and modernity : nature, ontology and meaning in the technological era*. Mémoire (M.E.S.). York University. 114 p.

²GIGNAC, Hélène (1982). *Idéologies et pratiques écologistes : le cas québécois*. Mémoire (M.Sc.). Université de Montréal. 159 p.

dangers qui la menacent [sic] » (p. 41). Le lecteur n'apprend pas, cependant, à quoi ressemble ce discours sur l'environnement ni comment celui-ci réussit à « sensibiliser » la population. L'auteur conclut que le mouvement écologiste a une influence encore « primaire » sur la culture de notre société.

Plus récemment, enfin, Marie Gagnon², dans le cadre d'une maîtrise en sciences humaines de la religion, a émis l'hypothèse de l'existence d'un « discours implicite sur le sacré dans quelques groupes environnementalistes de la région de Québec ». Pour vérifier cette hypothèse, Gagnon a établi une méthodologie en quatre points : elle tente de retrouver les sources historiques constituant le paradigme écologique, de repérer les « enjeux du sacré en rapport avec les idées portées par le courant écologiste »; elle analyse un corpus « comprenant des documents provenant des groupes environnementaux afin de trouver les indicateurs se rapportant au sacré et les valeurs qui y correspondent » et elle procède, enfin, à une recherche sur le terrain en interrogeant 16 personnes provenant de cinq groupes environnementalistes.

L'auteure estime que les fondements de l'écologie se résument en neuf points, qui pourraient être nommés « préoccupations environnementales », et qu'elle appelle :

- la pérennité de la vie;
- l'essentiel (l'environnement est essentiel, il faut le conserver);
- la limite (il existe un seuil au-delà duquel l'homme ne peut aller vis-à-vis la nature);
- la qualité de vie (ce facteur est fondamental);
- le rapport à l'humain (les humains sont les premiers responsables de la crise);
- la survie (il y a risque d'extinction de l'humanité);
- le respect (non-violence, non-domination envers la nature et envers les humains);
- le fondamental et le référent existentiel (la nature, les végétaux, les animaux);

¹DESJARDINS, Louis (1991). *Influence du mouvement écologiste québécois sur la culture de la société québécoise*. Mémoire (M.Sc.). Université de Montréal. 110 p.

²GAGNON, Marie (1995). *Discours implicite sur le sacré dans quelques groupes environnementaux de la région de Québec*. Mémoire (M.A.). Université Laval. 166 p.

- la vision du monde (positionnement de l'humain, imparfait, face à l'univers et à son créateur).

L'auteure repère dans le discours environnementaliste les valeurs de justice, liberté, équilibre, harmonie, prudence et respect. Elle n'arrive pas, toutefois, à vérifier son hypothèse centrale. Elle conclut ainsi, tentant de décrire un discours écologiste :

Nous serions ici en face de la promesse eschatologique de l'arrivée d'une Nouvelle Jérusalem sans Dieu, ou d'un communisme sacré réalisant les lois cosmiques. Cette promesse réaliserait l'objectif de la création, une sorte de communauté de destin, une pérennité de la vie pour l'humain (p. 144).

Tous ces travaux, contrairement au nôtre, tiennent pour acquis l'existence d'une crise environnementale. Ils font donc partie, à notre sens, du « grand » discours environnementaliste. Notre mémoire, cependant – nous souhaitons insister sur ce point – n'est ni « pour » ni « contre » l'environnementalisme; il n'est aucunement partisan, mais *descriptif* d'un certain discours.

1. Problématique

Nous entendons par « discours » un ensemble sémantiquement homogène d'énoncés produits par un individu ou par une communauté dont l'opinion des membres converge. Les discours peuvent être soumis à une typologie; un des critères de classification est « l'intention de la communication » (Beudet 1994, p. 54; Petitjean 1989, p. 108). Or nous considérons la persuasion comme une intention de la communication; nous associons l'intention « persuasion » au type de discours « argumentatif ». Marc Angenot, d'ailleurs, citant Georges Vignaux, définit ce type de discours : « L'argumentation est donc "une classe de discours (...) structurés en propositions ou thèses qui constituent un raisonnement et traduisent directement ou indirectement une ou la position de l'orateur (assertions, jugements, critiques). [...]" » (Angenot 1982, p. 155).

L'objet de notre analyse est un discours argumentatif : il veut persuader. Plus précisément, le discours environnementaliste alarmiste fait partie du genre « pamphlet » :

Apparemment, par son objet, ses thèses, ses présupposés, son éthos, le pamphlet peut être « de droite » ou « de gauche », les armes polémiques et satiriques peuvent être maniées par n'importe quelles mains; il semble pourtant que le discours passera avec prédilection par cette thématique protéiforme et ambiguë que nous avons décrite comme *vision crépusculaire du monde*. Le genre tout entier est perméable à un certain pessimisme catastrophique qui s'accorde avec ses traits génériques : exotopie de l'énonciateur sans mandat, assertion du scandale, perversion des valeurs, nostalgie d'une unité perdue, prophétisme, oscillations entre l'évidence et le paradoxe (Angenot 1982, p. 345).

Cette définition du pamphlet circonscrit assez précisément notre objet d'analyse : elle pose une frontière entre ce que nous appelons le *discours environnementaliste alarmiste*

et le « reste » des discours écologistes. Autrement dit, la définition du pamphlet proposée par Marc Angenot a servi de critère à la constitution de notre corpus; elle explique le choix des textes retenus, caractérisés par la prophétie apocalyptique dont ils sont porteurs. Le discours environnementaliste alarmiste se distingue encore des autres discours environnementalistes par sa description de l'environnement naturel; en effet, le champ sémantique de la notion « environnement » est vaste et son exploitation divise les environnementalistes, les uns s'associant à un courant « modéré »¹, les autres, à un courant radical.

Les choix opérés dans les discours des uns et des autres fait en sorte que le terme « environnement » renvoie à des réalités différentes selon l'intention, l'état d'esprit du locuteur. Voilà précisément ce que nous souhaitons illustrer par les extraits suivants.

La première définition du terme, d'intention d'abord descriptive, nous est fournie par l'encyclopédie *Grolier*² :

Le terme « environnement » renvoie généralement au milieu dans lequel vit un organisme – ou une communauté d'organismes –, milieu dont les limites coïncident avec celles de la biosphère, soit l'espace terrestre capable de supporter la vie. Par « milieu », on entend l'ensemble des éléments vivants et non vivants qui jouent un rôle dans l'existence de l'organisme concerné, ce qui comprend le sol et l'air ainsi que ce qui nourrit l'organisme et ce à quoi l'organisme sert de nourriture. Tout autre facteur susceptible d'influencer l'existence de l'organisme, comme la lumière et la gravitation, fait aussi partie de son environnement. En ce qui concerne les humains, les facteurs culturels peuvent être inclus dans le terme.

¹Le courant dit modéré pourrait être représenté, par exemple, par le magazine *Biosphère*, publication de la Fédération canadienne de la faune, une organisation qui a pour objectif de « faire connaître les nombreuses richesses de la nature, afin que tout le monde prenne conscience de leur valeur et de la nécessité de protéger les ressources de notre Terre ».

² Le passage présenté est une traduction libre de la définition du mot « environnement » tirée de l'encyclopédie *Grolier* sur cd-rom.

La seconde définition du terme « environnement », tirée d'un ouvrage rédigé par François Ramade¹, apporte un tout nouvel élément, soit « la dégradation causée par l'homme » :

Désigne tout ce qui entoure une entité spatiale abiotique ou vivante. Depuis la fin des années 60, le terme a pris une acception plus spécifique et désigne la composante écologique du cadre de vie de l'homme. De façon sous-jacente, le terme d'environnement est associé aux problèmes de dégradation de la biosphère toute entière par suite de l'action de la civilisation technologique sur la totalité des milieux naturels (Ramade 1993, p. 132). [Ce paragraphe est suivi d'une énumération des « principaux problèmes d'environnement ».]

Cette seconde définition, qui soulève l'idée de « dégradation », de « problèmes » et qui accuse la « civilisation technologique », correspond davantage au terme « environnement » tel que défini par le discours environnementaliste alarmiste.

En fait, le discours qui nous intéresse brosse un tableau plutôt sombre du présent et, surtout, de l'avenir. Les textes par lesquels il s'actualise sont l'œuvre de ce que nous appellerons, à la suite de Jean-Claude Beacco² et de Dominique Maingueneau (Maingueneau 1991, p. 190), une « communauté discursive »³ regroupant des auteurs occidentaux qui s'adressent à un lectorat occidental. Tout en posant sur le « mode de vie occidental » des jugements relativement sévères, cette communauté discursive qualifie l'actuelle situation environnementale mondiale de « crise » et son discours s'avère prophétique, annonçant nombre de « catastrophes écologiques » qui menaceraient jusqu'à la survie de l'humanité.

¹ François Ramade est l'auteur du *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*. Son nom est associé à plusieurs organismes environnementalistes dont l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

² BEACCO, J.-C. « À propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatif », *Les carnets du Cediscor* 3, p. 135-160.

³ Une communauté discursive consiste, en résumé, en un groupe producteur de textes essentiellement monologiques, ayant une finalité publique commune et utilisant un lexique spécifique. La notion de communauté discursive est expliquée davantage dans la cinquième partie de ce travail.

Voilà donc défini, quoique d'une manière très succincte et encore intuitive, l'objet de notre analyse, soit le discours environnementaliste alarmiste des années 1990. Cette définition se précisera, se complétera, tout au long de notre analyse.

Précisons enfin que le « discours dominant » auquel nous ferons régulièrement référence n'est pas le discours des dirigeants, des institutions et de l'opinion publique tel qu'il se manifeste dans divers contextes, mais plutôt le discours qui est attribué, dans le discours environnementaliste alarmiste, à ces acteurs. Il s'agit en fait du « discours dominant tel que vu par la communauté discursive des environnementalistes alarmistes ». En d'autres termes, il s'agit non pas d'un discours originel, mais d'une construction du discours environnementaliste alarmiste.

Nous ne prétendons pas, enfin, décrire autre chose que le discours commun des trois magazines présentés plus bas.

1.1. Pertinence

Dès lors, croyons-nous, qu'un discours social réussit à inquiéter, il revêt une importance certaine et mérite donc analyse. Nous avons été tentée par l'idée de comprendre et de décrire le fonctionnement d'un discours polémique qui dérange tout en occupant une place importante dans le discours social d'aujourd'hui. C'est précisément ce à quoi se consacre ce mémoire.

De plus, la conjugaison de deux types d'analyse nous permet de décrire de manière originale et globale le discours choisi. Les thèses mentionnées plus tôt se penchent toutes, plus ou moins directement, sur le discours environnementaliste, mais comme nous l'avons précisé plus tôt, aucune d'entre elles ne s'intéresse à l'aspect stratégique du

discours, à sa qualité persuasive. D'autre part, notre recherche dans le répertoire des thèses canadiennes ne nous a pas indiqué l'existence d'une analyse de discours, quel qu'en soit le corpus, se penchant sur les opérations discursives. Enfin, un certain nombre de thèses s'intéressent à l'argumentation, mais aucune d'entre elles n'a pour objet un discours portant sur l'environnement. Notre mémoire, croyons-nous donc, représente une recherche originale tant par la méthodologie, qui marie deux types d'analyse, que par l'objet même de l'analyse.

2. Objectifs et hypothèses

Notre objectif général ainsi que notre hypothèse principale se divisent chacun en deux sous-parties correspondant aux deux volets de l'analyse. Comme le suggèrent les objectifs et les hypothèses, nous ne nous intéresserons pas tant au « contenu thématique » du discours (l'industrie, la pollution, la croissance démographique, etc.) qu'à la manière dont ce contenu est présenté, aux astuces de présentation du contenu, à l'usage qui est fait de ce contenu. Une analyse de discours peut difficilement faire complète abstraction du contenu thématique, celui-ci constituant la partie la plus « visible » d'un discours, mais cet élément ne se trouve pas au coeur de notre analyse; là ne se situe pas notre intérêt.

2.1. Premier objectif spécifique

Nous nous proposons, en premier lieu, de mettre en lumière les opérations langagières et cognitives qui permettent, dans le discours environnementaliste alarmiste, un glissement de la notion « environnement » vers la notion « apocalypse ». Autrement dit, nous chercherons à décrire les opérations – composantes de la stratégie argumentative – par lesquelles le champ sémantique de la notion « environnement » absorbe la notion « apocalypse ». Ces opérations du discours, présentées par Georges Vignaux (1988, p. 183-191), permettent à un locuteur de construire un discours, de créer du sens.

Par les **opérations langagières** (Vignaux 1988, p. 183-188), le locuteur procède à une *thématisation* des objets du discours; il donne à ses énoncés un objet. Ces objets sont par la suite *prédiqués*, c'est-à-dire qu'on leur attribue des qualifications, des caractéristiques; on

en détermine l'essence, la nature. Seront examinées ici, plus précisément, les procédures de *sélection* des termes-pivots – sur lesquels se greffe le discours –, de *dénominations* et de *reformulations* permettant, au niveau langagier, d'introduire des caractéristiques et des déterminations porteuses de sens dans le discours.

Les **opérations cognitives** (Vignaux 1988, p. 189-191) permettent au locuteur d'organiser la logique de son discours en reliant les objets de ce discours à d'autres objets du monde. Ainsi, le locuteur *identifie* les objets thématiques, les *différencie* des autres objets; il *stabilise* une représentation du monde et rejette celles qui ne concordent pas avec la finalité de son discours; il distingue le discours qu'il prend en charge de ceux qu'il se *désapproprie*. Ces opérations passent par des procédures discursives de mises en relation, telles des comparaisons, des analogies, des exemples, des métaphores, des explications ou des définitions, procédures dont les effets de sens sont renforcés par la présence d'un énonciateur qui s'emploie, par le jeu des modalités, à les stabiliser.

Bref, notre premier objectif est de décrire les opérations par lesquelles, dans le discours environnementaliste alarmiste, on construit la réalité, l'ensemble de ces opérations ayant pour effet un glissement de sens de la notion « environnement » vers la notion « apocalypse », c'est-à-dire l'absorption du paradigme de l'un par le paradigme de l'autre.

2.2. Deuxième objectif spécifique

Nous visons, dans un deuxième temps, la mise en lumière des principaux raisonnements par lesquels, dans le discours environnementaliste alarmiste, le jugement prophétique prend forme et propose une transmutation des valeurs dominantes, c'est-à-dire un

renversement total de la perspective à partir de laquelle, dans le discours dit dominant, la réalité est jugée bonne ou mauvaise.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le discours qui nous intéresse semble mettre en cause le « mode de vie occidental ». Autrement dit, il condamne les valeurs qui régissent le fonctionnement des pays industrialisés et opte pour leur contraire. Ces jugements que l'on porte sur les valeurs occidentales dominantes se basent sur des raisonnements qu'il nous faudra repérer et classer. La seconde partie de notre analyse s'intéressera donc aux stratégies argumentatives du discours environnementaliste alarmiste, à l'intérieur duquel nous étudierons les prémisses et les arguments, ainsi que les techniques de réfutation. Il ne s'agit plus, ici, de déterminer comment on nomme la réalité, mais plutôt d'observer comment on la juge.

Nous entendons par « prémisses » du discours les objets d'accord – qu'ils soient partagés universellement ou par des groupes particuliers – qui seront utilisés par le locuteur dans le but de cheminer vers une conclusion, soit la thèse qu'il souhaite faire admettre (Perelman-Tyteca 1970, p. 88). Les prémisses incluent le système de valeurs, c'est-à-dire l'ensemble à partir duquel s'organise la valorisation ou la dévalorisation des objets thématiques.

Les arguments, quant à eux, sont divisés par Perelman et Tyteca (1970, p. 259-494) en trois grandes catégories (les arguments quasi logiques, les arguments basés sur la structure du réel et les liaisons qui fondent la structure du réel) qui seront décrites plus loin. Les prémisses et les arguments, auxquels s'ajoute la réfutation des thèses adverses, bâtissent les raisonnements qui expliquent les jugements posés par le locuteur, membre de la communauté discursive.

Nous visons donc, dans un deuxième temps, la description des jugements que pose sur la réalité le discours environnementaliste alarmiste, la transmutation des valeurs dominantes découlant de ces jugements. Or ces jugements s'appréhendent à travers les raisonnements développés dans le discours, soit le système de prémisses, d'arguments et de réfutation.

2.3. Objectif général

L'analyse à laquelle nous procéderons s'appuie sur une hypothèse principale qu'elle cherchera à confirmer ou à infirmer : le discours environnementaliste alarmiste consiste en une mise en scène de la prophétie apocalyptique, mise en scène qui s'obtient grâce aux opérations et aux raisonnements mentionnés plus haut. Cette prophétie apocalyptique a pour but la création d'émotions¹ chez les lecteurs, émotions censées faire adhérer ceux-ci au sens du discours.

2.4. Hypothèse principale

Notre hypothèse principale consiste donc à affirmer que le jugement final de nature apocalyptique découle d'une mise en scène discursive¹ – dont nous entendons décrire les composantes essentielles.

Autrement dit, nous supposons tout d'abord qu'il est possible de retracer et de décrire des phénomènes récurrents dans le discours d'un courant environnementaliste polémique des années 1990, courant que nous qualifions d'alarmiste, œuvre d'une communauté discursive

¹Quoiqu'intéressants, les effets pragmatiques d'un discours véhément constituent un autre objet d'analyse, qui dépasse le cadre de ce mémoire. Nous ne nous attarderons donc pas sur cet aspect.

identifiable qui, inconditionnellement insatisfaite², se consacre à l'insurrection et à la dénonciation, dans le cadre d'une prophétie apocalyptique sans cesse renouvelée.

Nous nous consacrerons donc à l'examen d'un corpus d'articles et d'éditoriaux publiés depuis 1990 et comportant cette perspective apocalyptique; nous comptons retrouver dans les textes composant notre corpus des traits descriptifs et idéologiques communs non attribuables au hasard et qui concerneront, d'abord, le ton alarmiste, puis l'expression d'une insatisfaction envers le discours dominant, insatisfaction qui se traduira par la dénonciation des valeurs qui sous-tendent ce discours.

Nous entendons par « ton alarmiste » l'usage répétitif de termes tels que « catastrophe », « crise », « urgence », « menace », « danger » associés à la situation environnementale actuelle ou future et s'insinuant dans le noyau sémique du concept d'environnement. Sont aussi considérées comme participant au ton alarmiste l'expression continuelle d'un doute sérieux quant à la survie – à court ou à moyen terme – de l'humanité, et la prédiction d'une dégradation importante de la qualité de vie des humains.

L'inconditionnelle insatisfaction évoquée dans l'hypothèse principale fait référence à l'attribution par la communauté discursive de valeurs négatives aux propos, aux décisions des élites politiques ou industrielles concernant l'environnement; rien de ce que diront ou entreprendront les élites en rapport avec l'environnement ne s'avère, dans le discours qui nous intéresse, pleinement satisfaisant.

¹Nous entendons par « mise en scène discursive » l'ensemble des stratégies discursives utilisées par le locuteur pour bâtir une représentation de la réalité, représentation conforme aux jugements qui seront posés.

²Le corpus ne nous fournit aucun exemple où la communauté discursive se déclare « satisfaite » d'une décision ou d'une mesure prise par les dirigeants.

Logiquement, cette insatisfaction entraînera la dénonciation de l'incapacité des élites occidentales – donc des sociétés qu'elles dirigent – à préserver l'environnement, à montrer envers celui-ci le respect nécessaire.

Une fois établies l'ampleur de la crise et l'incapacité des dirigeants, l'on prédira – c'est ce que nous entendons par « prophétie apocalyptique » – des désastres écologiques susceptibles d'entraîner l'extinction de nombreuses espèces, dont l'espèce humaine.

Cette hypothèse principale se divise en deux hypothèses secondaires qui concordent avec les objectifs précédemment décrits.

2.5. Première hypothèse secondaire

Selon cette hypothèse, qui concerne la manière de **nommer la réalité**, s'opère dans le discours analysé un glissement de sens de la notion-thème « environnement » vers la notion « apocalypse » et ce, à travers différentes opérations langagières (thématisation, prédication) et cognitives (identification, stabilisation, différenciation, désappropriation).

En d'autres termes, nous nous attendons à ce que ces opérations langagières et cognitives permettent à la communauté discursive concernée de faire de la notion « apocalypse » un élément indissociable du thème « environnement ».

2.6. Deuxième hypothèse secondaire

Selon cette dernière hypothèse, qui concerne la manière de **juger la réalité**, les opérations de discours mentionnées plus tôt – c'est-à-dire les opérations langagières et cognitives – servent à donner une représentation du monde sur laquelle on pose des jugements dont il est possible de retracer les raisonnements principaux, construits d'un nombre limité d'arguments identifiables et classables.

3. Corpus

3.1. Notion de communauté discursive

Selon Dominique Maingueneau, les communautés discursives se définissent comme des « sous-communautés productrices, en particulier, de textes monologiques » (Maingueneau 1991, p. 190). Ces communautés auraient, ajoute Jean-Claude Beacco, « des rituels d'énonciation, modes de gestion de l'intertexte propres »¹; six éléments permettraient « d'instaurer en institution discursive un groupe d'individus ». Nous les rapportons ici, dans les termes employés par J.-C. Beacco :

- finalités publiques communes largement partagées;
- mécanismes d'intercommunication interne;
- emploi d'un mécanisme participatif tourné avant tout vers la diffusion de l'information et le feedback;
- utilisation d'au moins un genre discursif mobilisé à ces fins informatives;
- emploi d'un lexique spécifique;
- proportion minimale des membres du groupe présentant un degré acceptable d'expertise relativement aux contenus manipulés au sein du groupe et aux formes discursives appropriées qui les véhiculent.

Or, comme le souligne notre hypothèse principale, nous croyons que la notion de communauté discursive convient au groupe qui produit le discours environnementaliste alarmiste; celui-ci se compose de spécialistes et de non-spécialistes qui, par l'intermédiaire de magazines et de journaux tels que ceux qui composent notre corpus, prennent position et, par l'emploi d'un lexique particulier, cherchent à inculquer aux lecteurs leur vision (apocalyptique) du monde.

¹ BEACCO, Jean-Claude. « À propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatif », Les carnets du Cediscor 3, p.136.

L'analyse à laquelle sera consacré notre mémoire confirmera, prévoyons-nous, que nous avons bel et bien ciblé une communauté discursive précise. Le sixième critère, qui concerne l'expertise minimale de la communauté, est déjà vérifié : trente-deux pour-cent des textes composant notre corpus ont été produits par des spécialistes de l'environnement (géographes, biologistes, agronomes, écologistes, etc.). D'autre part, soixante pour-cent des textes retenus sont l'œuvre de membres d'organisations écologistes (Greenpeace, Environnement Jeunesse, Union québécoise pour la conservation de la nature, etc.)¹. Précisons enfin que la présumée communauté discursive à laquelle nous avons affaire se compose d'Occidentaux s'adressant, comme le démontrera l'analyse, à un lectorat occidental.

3.2. Critères de sélection

Notre corpus se constitue de cent textes (articles et éditoriaux) qui ont été sélectionnés selon des critères typologiques et des critères techniques.

D'abord, les textes devaient s'intéresser à l'environnement d'une manière globale², avoir un ton de premier abord alarmiste, se montrer argumentatifs, polémiques.

Ces mêmes textes, dont la longueur varie entre une et trois pages, devaient être disponibles au Québec en français, accessibles au grand public et publiés depuis 1990.

¹ Notons que les catégories « spécialistes » et « membres d'organisations écologistes » ne sont pas mutuellement exclusives.

² Autrement dit, les textes qui ne se penchaient que sur un problème spécifique (par exemple, la pollution de telle baie) n'ont pas été retenus, notre intérêt se portant plutôt sur l'environnement vu d'une manière générale.

3.3. Origine des textes

Une recherche bibliographique nous a menée à la conclusion que les trois magazines présentés plus bas sont très représentatifs de la tendance recherchée, que nombre de leurs textes répondent à nos critères. Il est probable que les propos tenus dans ces trois magazines ne soient pas identiques. Nous ne nous intéresserons pas, cependant, aux différences entre les textes, mais plutôt à ce qui permet de les rassembler, aux invariants.

3.3.1. Le magazine *L'enjeu*

Trimestriel, le magazine *L'enjeu* est publié depuis 18 ans par le groupe québécois Environnement Jeunesse, né en 1979, qui dit « présenter et expliquer les actions et les faits environnementaux pour vous [les lecteurs] aider à comprendre ce grand enjeu de société »¹. Le tirage du magazine s'élève à 5000. Environnement jeunesse se présente comme « un réseau de jeunes, groupes et intervenants oeuvrant en animation, formation et éducation relative à l'environnement »².

3.3.2. Le magazine *Écodécision*

Publié par le groupe « Environnement et politiques » de la Société royale du Canada, le magazine *Écodécision*³ existe depuis 1991 et paraît quatre fois par année. Le magazine se décrit lui-même ainsi : « *Écodécision* est une tribune trimestrielle sur l'activité environnementale et son analyse. Son objet est l'interprétation du savoir scientifique visant

¹Site Internet du groupe Environnement Jeunesse : www.cam.org/~en_jeu/index.html

²*ibid.*

³Nous avons appris, en cours de travail, que le magazine *Écodécision* cessait d'exister, le numéro 25 (automne 1997) étant le dernier à paraître. Aussi, il nous a été impossible d'obtenir des informations précises quant au tirage de ce magazine.

à favoriser des réactions environnementales viables, tant au niveau des politiques et des décisions que des actions retenues par nos lecteurs, les décideurs ». *Écodécision* dit se pencher sur « les pratiques du développement, leur viabilité, leur impact sur les systèmes écologiques et les ressources de la planète ainsi que sur leurs conséquences sur le monde des affaires, la société et les individus dans différentes régions du monde »¹.

3.3.3. Le magazine *Franc-Vert*

Fondé en 1984 et tiré à 6000 exemplaires, *Franc-Vert*² est un magazine bimensuel publié par l'UQCN (Union québécoise pour la conservation de la nature), un organisme national sans but lucratif. *Franc-Vert* se dit « un outil privilégié de sensibilisation du public québécois à la beauté, au fonctionnement et à la conservation du milieu naturel »³.

Enfin, dans le but de diversifier davantage les sources du corpus, nous avons retenu dix textes parus dans le quotidien québécois *Le Devoir*. Répondant de la même manière à nos critères de sélection, les textes tirés du *Devoir* proviennent principalement de la section « Idées »; certains sont l'œuvre de lecteurs, d'autres ont été écrits par des autorités dans le domaine de l'environnement, tels René Dumont (écologiste et agronome), Harvey Mead (président de l'UQCN) et Lester Brown (président du *Worldwatch Institute*).

La liste des textes qui constituent le corpus figure à la partie 9 du présent document. En annexe, on trouve un échantillon du corpus, soit 10 des 100 textes.

¹Site internet d'*Écodécision* : www.ecodec.org

²Jusqu'en 1991, le magazine *Franc-Vert* s'est appelé *Franc-Nord*.

³Site Internet de l'UQCN : www.uqcn.qc.ca

4. Théorie : les opérations langagières et cognitives

Le langage, qui s'actualise par la prise de parole, permet de se faire comprendre, de faire partager une certaine vision du monde, un certain sens. La prise de parole met en oeuvre des opérations que Georges Vignaux (1988, p. 157-216) réunit sous le nom d'« opérations du discours » ou encore « opérations discursives ». Par l'usage d'opérations discursives, le locuteur construit et offre une certaine représentation du monde :

Et les jeux universels du discours ne visent pas autre chose qu'à cerner ce qui se donnera comme lectures de faits ou d'événements. De là, on peut dire encore que la fonction essentielle du langage est bien celle d'avancer continument [sic] de nouvelles images visant à se constituer progressivement comme « objets du monde », notions, catégories (Vignaux 1988, p. 164).

Choisissant ses mots, le locuteur, sans cesse, montre, nomme, définit, décrit non pas la réalité, mais une vision particulière de la réalité; il suggère une interprétation du monde; il veut persuader. Or pour Georges Vignaux, les effets de sens créés dans la prise de parole résultent d'opérations discursives; le locuteur sélectionne les objets de son discours avant d'établir des relations entre les objets, et, ce faisant, il dirige la lecture de l'auditoire, il suggère une certaine représentation du monde.

Les opérations discursives se divisent en deux catégories se rapportant respectivement au domaine du langagier et à celui du cognitif (Vignaux 1988, p. 173-191).

4.1. Le langagier : thématiser et prédiquer

Tout discours porte sur un ensemble plus ou moins large et plus ou moins clairement défini de **thèmes**, thèmes que nous appellerons les **objets du discours**. Un locuteur,

parlant d'une certaine chose, établit que cette chose existe; il la choisit comme objet de discours, il la **thématise**. Par la thématisation, opération langagière (Vignaux 1988, p. 183), le locuteur donne à son discours des objets, délimitant, d'une certaine manière, l'espace occupé par ce discours. Les objets thématés sont « manipulés » par le locuteur, qui leur attribue des caractéristiques, des propriétés; les objets sont ainsi **prédiqués** :

Ainsi, tout « objet » d'un discours ne pourra être interprété que dans un « espace » qui détermine en extension ses propriétés et dans un « champ » qui les précise en compréhension. Discourir en effet, signifie construire des « objets » et le faire au moyen de jugements qui vont stabiliser ces objets (Vignaux 1988, p. 183).

En d'autres termes, la thématisation revient à localiser, à identifier des objets du monde, alors que par la prédication, ces objets sont déterminés, différenciés. Les localisations-identifications et les déterminations-différenciations sont fonction de l'objectif du discours; elles dépendent de la représentation du monde privilégiée par le locuteur; encore, elles contribuent à construire cette représentation du monde.

La thématisation et la prédication s'opèrent au travers de procédés langagiers, lesquels sont identifiables dans le discours.

4.1.1. Les procédés langagiers

Thématiser une chose implique y faire référence, faire savoir qu'on en parle. Le locuteur fera référence à une chose en la **dénommant**, c'est-à-dire en utilisant le « terme juste », ou encore, dans une visée persuasive, il **désignera** la chose en employant une reformulation, une anaphore infidèle du « terme juste ».

La désignation permet au locuteur de suggérer une vision particulière du monde, de souligner certains aspects de l'objet thématé : « La désignation permet la lexicalisation

de valeurs appréciatives non repérables dans la dénomination »¹. Par la désignation entre donc en jeu, dans la référence aux objets, le point de vue du locuteur. En ce sens, les procédés langagiers qui permettent la thématization et la prédication constituent des marques énonciatives, des modalisations, puisqu'ils contribuent à la construction d'un « monde selon un certain locuteur » :

[...] la désignation peut accomplir une fonction autre que celle qui lui est reconnue en langue et constituer alors non pas une simple alternative de référenciation, mais une procédure de construction du sens et de la référence ainsi que la modalisation du discours².

Autrement dit, l'opération langagière de thématization s'accomplit par les procédés de dénomination et de désignation. La désignation, soit l'usage de reformulations et d'anaphores infidèles, permet aussi au locuteur de prédiquer les objets thématisés, de leur attribuer des caractéristiques, d'en souligner certains aspects, toujours dans le but de suggérer une certaine vision du monde. L'usage répété d'un désignateur finira par générer entre lui et l'objet désigné « une habitude associative susceptible de guider l'interprétation et d'opérer une fixation référentielle »¹. La désignation dépend donc de l'objectif assigné au discours par le locuteur.

4.2. Le cognitif : mettre en relation

Par les opérations cognitives, « parallèles » aux opérations langagières (Vignaux 1988, p. 188), le locuteur « tisse » une représentation de la réalité – représentation malléable – en créant certaines relations entre les objets thématisés et d'autres objets du monde (Vignaux 1988, p. 188-189). Georges Vignaux propose trois « couples » d'opérations

¹PETT, Gérard. « La désignation de "timbre-poste" », Les carnets du Cediscor 3, p. 40.

²*idem*, p. 27-28.

cognitives : les identifications-différenciations (qui permettent au locuteur de définir, de caractériser, de distinguer les objets), les stabilisations-déstabilisations (par lesquelles le locuteur délimite le sens de son discours, rejetant, voire réfutant, les autres sens, ceux-là ne concordant pas avec ses fins) et les appropriations-désappropriations (adoptant certains sens, en rejetant d'autres, le locuteur prend position par rapport à ses énoncés; par des jeux de modalités, il crée entre lui et certains énoncés une distance plus ou moins grande).

En somme, par les opérations cognitives, le locuteur se prête à un exercice d'opposition : il éclaire certains objets et en repousse d'autres dans l'ombre; il réfute des relations entre objets pour en proposer d'autres; il affirme son adhésion à une représentation du monde en même temps qu'il souligne sa retenue par rapport à une autre :

En résumé, les opérations cognitives constitutives de toute activité langagière vont jouer de ces mises en liaison, en confrontation, entre dénominations, catégories, propriétés, notions, et pour cela, dès l'origine du discours opérer pragmatiquement sur l'agencement de ce discours. Leur rôle va être à chaque fois d'établir relation entre objets, faits et situations, en apparence définis et « empruntés » à l'extérieur du discours mais, de fait, ainsi construits dans et par ce discours (Vignaux 1981 : 101).

Sans cesse, le locuteur évalue, compare, départage. Pour ce faire, il a recours à des procédés que nous nommerons « procédés cognitifs ».

4.2.1. Les procédés cognitifs

Dans le but d'identifier et de différencier les objets, de stabiliser et de déstabiliser des champs de significations, de s'appropriier ou de se désappropriier des discours, le locuteur a recours à des procédés de mise en relation qu'il est possible de repérer. Les mises en

¹*idem*, p. 30.

relation d'objets s'opèrent à travers les explications, les exemplifications, les définitions, les métaphores, les comparaisons et les analogies. Par ces procédés cognitifs, le locuteur justifie les désignations utilisées. Une reformulation particulière, par exemple, prend tout son sens au moment où le terme reformulé se trouve défini par le locuteur. Les opérations cognitives constituent aussi des jeux de modalités; pour marquer son appropriation ou sa désappropriation d'un discours, le locuteur se situe par rapport à certains énoncés. Ces modalisations, formes de jugements, d'évaluations sous forme de mises en relation, permettent au locuteur de stabiliser le sens de son discours.

En résumé,

toute activité de langage, dans la mesure où elle se constitue comme activité cognitive de représentation d'événements ou d'objets du monde, va donc construire un « schéma », autrement dit : une « figure » réduite de ce monde [...], un « micro-univers » (Papert 1980). Et cette schématisation, à la fois cognitive et langagière, s'opère du fait même d'abord, des finalités de chaque discours – orienter autrui vers un « sens », vers une certaine « conception du monde » –, et des moyens qu'empruntent nécessairement le cognitif et le langagier : opérations, catégorisations, stratégies cognitives (Vignaux 1988, p. 215).

On peut parler encore de « créativité lexicale » (Beudet 1997); cette construction d'une certaine représentation du monde, par des procédés langagiers et cognitifs, relève en effet d'une stratégie créatrice :

[...] les procédés linguistiques et discursifs par lesquels chacun nomme l'espace idéologique qu'il compte occuper constituent en soi un argument dans l'économie générale du discours argumentatif. Par ces procédés, un énonciateur construit l'objet (polémique) de son discours par touches successives, l'une appelant et légitimant l'autre, et parvient parfois, à stabiliser, le temps d'un discours, le sens de notions floues faisant précisément l'objet du débat (Beudet 1997, p. 1).

Les opérations langagières (thématisation, prédication) et cognitives (identifications-différenciations, stabilisations-déstabilisations, appropriations-désappropriations) prennent donc forme, dans le discours, grâce à des procédés repérables : dénominations, désignations; explications, exemplifications, définitions, métaphores, comparaisons, analogie et jugements (appréciatifs et logiques)¹.

¹On retrouve en annexe un tableau récapitulatif de cette théorie proposée, d'une part, par différents auteurs dans les Carnets du Cediscor et, d'autre part, par G. Vignaux dans *Le discours, acteur du monde* et « Énoncer, argumenter : opérations du discours, logique du discours » (se référer à la bibliographie pour les références complètes).

5. Résultats de la micro-analyse

Le discours environnementaliste alarmiste met en place, comme toile de fond, un schéma narratif dont les acteurs principaux se reconnaissent à leur « fréquence d'apparition ». Ces acteurs principaux sont, en fait, les objets du discours, objets qui, soumis aux opérations langagières et cognitives, sont sélectionnés, prédiqués et mis en relation entre eux ainsi qu'avec d'autres objets du monde. De cette manière se constitue une histoire crédible autour d'enjeux explicites.

Nous avons cherché à identifier, dans le discours environnementaliste alarmiste, les principaux objets du discours ainsi que les opérations langagières et cognitives auxquelles ceux-ci sont soumis. Pour ce faire, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- 1 - Quels sont les principaux objets du discours?
- 2 - Sous quelle forme apparaissent ces objets dans les textes du corpus (comment sont-ils dénommés)?
- 3 - Comment sont qualifiés ces objets du discours?
- 4 - Quelles relations sont établies entre les objets du discours et par quels procédés?
- 5 - Quels effets de sens ont, dans le discours, ces formes d'apparition (désignations) et ces mises en relation?

Les réponses à ces cinq questions font émerger un portrait relativement précis des opérations langagières et cognitives à l'oeuvre dans le discours environnementaliste alarmiste.

5.1. Opérations langagières : les objets du discours et leur prédication

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, les acteurs principaux ou les principaux objets du discours se reconnaissent, entre autres, à leur fréquence d'apparition. Or ceux-ci apparaissent, dans le discours, sous la forme du « mot juste » – ils sont dénommés – ou encore sous la forme de reformulations, d'anaphore infidèles, de pseudo-synonymes – ils sont alors soumis à l'exercice de la désignation.

Une lecture attentive des textes composant le corpus nous a permis de saisir que le discours environnementaliste alarmiste met en scène trois acteurs principaux : *l'environnement*, *l'humain* et *le temps*. Un recensement « manuel » exhaustif des objets thématiques et des désignations nous a confirmé l'importance de ces acteurs.

Les mots « environnement » et « homme » (ou « humain ») seront donc considérés comme des termes-pivots du discours, référant à des objets, des acteurs principaux. En effet, l'environnement et l'humain, dans le discours qui nous intéresse, se partagent la scène. Ils existent simultanément, l'un, passivement, l'autre, activement.

Nous avons cherché à repérer et à décrire les opérations langagières auxquelles sont soumis, dans le discours environnementaliste alarmiste, les deux objets qui nous intéressent. Ceci revient à reconstituer le champ lexical de chacun de ces objets, ces paradigmes se développant autour des termes-pivots, se greffant à eux.

L'objet « temps », n'étant pas représenté par un terme-pivot particulier, n'a pas pu être analysé de la même manière. Il tient pourtant, dans le discours qui nous intéresse, un rôle de premier plan; la communauté discursive prévoit, prédit, prophétise; le temps peut jouer pour ou contre les autres acteurs. Bref, l'avenir préoccupe la communauté

discursive. Bien que l'acteur « temps » ne soit pas vraiment représenté par un terme-pivot dont les reformulations pourraient être recensées, il se trouve au coeur d'un paradigme que nous étudierons plus bas.

5.1.1. L'objet « environnement »

Étant donné sa fréquence d'apparition, le mot « environnement » sera considéré comme le terme-pivot, la dénomination, le « mot juste » pour faire référence à l'ensemble formé par tout ce qui, à la surface de la planète Terre, ne résulte pas de l'action de l'homme¹. L'environnement inclut des éléments vivants (animaux, végétaux) et non vivants (air, eau, sols).

L'environnement constitue l'acteur premier du discours environnementaliste alarmiste; l'objet a été sélectionné par la communauté discursive et il se trouve sans cesse évoqué, par le terme-pivot ainsi que par une variété de désignations porteuses de sens. Ces désignations permettent aux locuteurs de souligner certains aspects de l'objet « environnement », de le prédiquer; elles forment le paradigme désignatif de cet objet, paradigme qui constitue un argument en lui-même, allant dans le même sens que la thèse générale du discours.

Nous avons procédé à un recensement le plus exhaustif possible des désignations de l'objet « environnement » pour ensuite classer les désignations selon le mot ou la notion qui leur sert de base, d'élément principal.

¹Nous présentons à la page (dans la problématique) deux définitions plus complètes, plus précises du terme « environnement ».

5.1.1.1. *L'environnement : la planète*

Le mot « planète » est celui qui revient le plus souvent dans les désignations de l'objet « environnement »¹. Dans le discours environnementaliste alarmiste, le mot « planète » est utilisé comme un synonyme du mot « environnement ». Les extraits suivants illustrent cette substitution : « Dès aujourd'hui, sauvons notre **planète** » (Enj.21), « le sauvetage de **notre planète** » (Dev.6), « habitudes de consommation insoutenables pour **la planète** » (F.V.1), « un avenir viable pour **la planète** » (Éco.2).

La relation qui unit le terme-pivot « environnement » aux désignations basées sur le mot « planète » peut être qualifiée de métonymique²; quand on s'inquiète de « l'avenir de la planète », on ne craint pas pour l'astre qui est en orbite autour du Soleil, mais bien pour la faune, la flore, l'eau, l'air et les sols qui se trouvent à la surface de cette planète. Nous pouvons, comme le suggère M.-F. Mortureux³, comparer à celui du terme-pivot le « sémème des vocables relevés [les mots-clés des désignations] en se référant à divers dictionnaires ». Voici donc la définition que donne le dictionnaire analogique *Le Petit Robert* du vocable « planète » (p. 1452) : « 1° astre errant, étoile errante; 2° corps céleste du système solaire, sans lumière propre, décrivant autour du Soleil une orbite elliptique peu allongée dans un plan voisin de l'écliptique ». Les mots « planète » et « environnement », au sens qui nous intéresse, ne peuvent donc pas être considérés comme de « vrais » synonymes; ce sont des pseudo-synonymes.

¹Dans les extraits présentés, les désignations apparaîtront désormais en caractères gras.

²Selon *Le Petit Robert*, la métonymie est « une figure de rhétorique et procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire » (p. 1192).

³MORTUREUX, M.-F. « Comment peut-on définir la propriété d'un mot? », *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, p. 5-6.

Or rappelons que, comme le soutient D. Maingueneau, « aucune substitution n'est innocente » (Maingueneau 1991, p.224). En effet, l'emploi du terme « planète », lorsqu'il s'agit de dégradation, de crise, d'urgence, contribue à la mise en scène apocalyptique : en substituant de manière répétitive au terme « environnement » les termes « notre planète » ou encore « les systèmes planétaires », le locuteur donne au « problème environnemental » une ampleur certaine. Il renforce ainsi la thèse générale du discours, selon laquelle il faut « réagir » rapidement. Dans le discours environnementaliste alarmiste, donc, la notion « planète » fait partie du paradigme désignatif de l'objet « environnement ». La prédication suivante peut être comprise : **l'environnement est l'attribut essentiel de la planète Terre.**

5.1.1.2. L'environnement : la nature

Dans le corpus, la désignation de l'objet environnement est régulièrement basée sur le nom « nature » ou sur l'adjectif « naturel », ce qu'illustrent les extraits suivants : « [...] fait peser sur **la nature** [...] le poids lourd de nos excès » (Enj.33), « victimes de la destruction de **la nature** » (Dev.5), « conservation de **la nature** » (F.V.19), « une dégradation du **milieu naturel** » (Éco.11).

Or *Le petit Robert* définit ainsi le nom « nature » (p. 1258), au sens qui nous intéresse :

1° principe actif, souvent personnifié, qui anime, organise l'ensemble des choses existantes selon un certain ordre; 2° principe fondamental de tout jugement moral, ensemble des règles idéales dont les lois humaines ne sont qu'une imitation imparfaite; 3° l'ensemble des choses qui présentent un ordre ou se produisent suivant des lois, l'ensemble de tout ce qui existe; 4° ce qui, dans l'univers, se produit spontanément, sans intervention de l'homme, tout ce qui existe sans l'action de l'homme; 5° l'ensemble des choses perçues, visibles, en tant que milieu où vit l'homme [...].

On ne comprend pas de la définition du dictionnaire que les mots « nature » et « environnement » sont synonymes, mais plutôt que la nature *inclut* l'environnement, soit la flore, la faune, l'air, l'eau, les sols qui se trouvent à la surface de la planète Terre. Il s'agit maintenant de déterminer quel effet de sens est recherché par cette substitution. La réponse se trouve sans doute dans la définition même du mot « nature »; on y insiste sur l'indépendance, l'autonomie de la nature par rapport à l'humain. Nous pouvons donc tirer la prédication suivante du discours environnementaliste alarmiste : **l'environnement n'est pas la propriété de l'humain, il existe indépendamment de celui-ci.**

5.1.1.3. L'environnement : la vie

Les désignations de l'objet « environnement » basées sur les noms « vie » et « biosphère »¹ ou sur l'adjectif « vital » viennent au troisième rang quant à la fréquence d'apparition. Se trouvent dans le corpus, par exemple, les reformulations suivantes du mot « environnement » : « **les systèmes qui entretiennent la vie à l'échelle planétaire** » (Éco.13), « **les systèmes de support de la vie sur Terre** » (Éco.14), « **les systèmes qui permettent d'entretenir la vie** » (Éco.16), « **notre système de support vital** » (Dev.4), « **s'harmoniser avec la biosphère** » (Enj.11), « **profondes perturbations de la biosphère** » (Enj.2).

Un effet de sens est recherché dans la substitution du terme « environnement » par les désignations basées sur la notion de vie. On insiste ici sur la « dépendance »; on signifie que la vie dépend de l'environnement. La prédication qui ressort de cette substitution

peut se formuler ainsi : le bon état de l'environnement est essentiel à la vie. L'inclusion de la notion « vie » dans le paradigme désignatif de l'objet « environnement » contribue aussi à la mise en scène apocalyptique : ayant établi que la survie dépend du bon état de l'environnement et que ce dernier se dégrade continuellement, on peut prévoir l'extinction de la vie.

5.1.1.4. L'environnement : la Terre

On désigne aussi l'environnement par le terme « Terre » ou « terre » : « soigner cette Terre » (Éco.26), « sollicitude due à la Mère Terre » (Éco.26), « les possibilités de notre vaisseau Terre » (Éco.12), « intimement liée à la terre » (Enj.33), « faisons subir [...] à la terre un examen » (Dev.4). Or *Le Petit Robert* (p. 1947-1948) suggère pour le mot « terre » les définitions suivantes :

I. l'élément solide qui supporte les êtres vivants et leurs ouvrages, et où poussent les végétaux. 1° toute surface sur laquelle l'homme, les animaux se tiennent et marchent; 2° matière qui forme la couche superficielle de la croûte terrestre; 3° l'élément où poussent les végétaux, étendue de cet élément [...]. II. le milieu où vit l'humanité dans son ensemble, notre monde. 1° l'ensemble de tous les lieux où l'homme peut aller (avant les voyages spatiaux) [...]; 2° le milieu où vit l'humanité, considéré d'une manière abstraite et générale; 3° notre monde considéré comme un astre, un corps sphérique / planète appartenant au système solaire. III. 1° matière, substance particulière extraite du sol ou considérée comme caractéristique de l'élément solide de notre globe [...].

Le mot « terre » n'est donc pas vraiment un synonyme du mot « environnement » au sens entendu dans le discours analysé. Cependant, nous tirons difficilement une prédication claire des reformulations dont le mot « terre » constitue l'élément principal. Pour les désignations où le mot « terre » apparaît avec un « t » majuscule – ainsi écrit, le

¹Toujours selon *Le Petit Robert* (p. 186), la biosphère est « l'ensemble des organismes vivants, animaux et

mot « terre » dénomme généralement l'objet en tant que planète¹ – nous pouvons répéter la prédication formulée plus haut, au sujet des désignations basées sur le mot « planète » : **l'environnement est l'élément essentiel de la Terre**. Encore une fois, la relation qui unit la désignation et le mot juste est métonymique. Des désignations où le mot « terre » apparaît avec un « t » minuscule – habituellement, ce terme a le sens de « monde » ou de « sol » – une telle prédication est comprise : **l'environnement est le lieu d'existence, le soutien physique de l'humain**. Cette prédication ne sera toutefois pas retenue étant donné la faible fréquence d'apparition de la reformulation.

5.1.1.5. L'environnement : le patrimoine, la richesse, l'équilibre

À plusieurs reprises, dans le corpus, l'objet « environnement » est désigné par une reformulation basée sur le mot « patrimoine » : « protection de **notre patrimoine** » (Enj.31), « le **patrimoine commun de l'humanité** » (Dev.5), « affectant le **patrimoine** » (Éco.25), « modifier à jamais **notre patrimoine naturel** » (F.V.11).

Synonyme, selon *Le Petit Robert* (p. 1378) de « fortune » et « héritage », le patrimoine est, par définition, **un bien précieux que l'on veut conserver**. Voilà comment on prédique l'objet « environnement », lorsqu'on le désigne par le nom « patrimoine ». Il en va de même pour les désignations basées sur le mot « richesse ».

Enfin, la notion d'« équilibre » fonde à quelques reprises la désignation de l'environnement : « **l'équilibre écologique mondial** qui risque d'être perturbé » (F.V.8),

végétaux qui se développent à la surface du globe terrestre ».

¹ « Les mots *lune, soleil, terre* s'écrivent avec une majuscule lorsqu'ils désignent la planète, l'astre, le satellite lui-même, notamment dans la langue de l'astronomie et dans les textes techniques ; ils s'écrivent avec une minuscule dans les autres utilisations » (*Multidictionnaire* : 1050).

« l'humanité a modifié l'équilibre physique et biologique de la planète » (Éco.6),
« compatible avec l'homéostasie de la biosphère » (Éco.8).

En résumé, le paradigme désignatif de l'objet « environnement » comprend principalement les notions « planète », « nature », « vie », « Terre » et « patrimoine ». De ce paradigme nous tirons les quatre prédications suivantes, jusqu'à un certain point redondantes :

- l'environnement est l'attribut essentiel de la planète Terre;
- l'environnement n'est pas la propriété de l'humain, il existe indépendamment de celui-ci;
- le bon état de l'environnement est essentiel à la vie (corollairement, la dégradation de l'environnement entraîne la mort);
- l'environnement est un bien précieux.

Ces prédications appuient la thèse selon laquelle il importe de conserver l'environnement. Or il s'avère, selon le discours qui nous intéresse – c'est ce qui justifie le ton alarmiste – que l'environnement subit présentement une « crise ».

5.1.1.6. L'environnement en état de crise

Si l'objet « environnement » lui-même reçoit, dans le discours environnementaliste alarmiste, une connotation positive, il en va tout autrement pour la « situation environnementale ». Celle-ci est désignée, principalement, par les mots « crise », « déséquilibre », « dégradation » et « malaise », ce qu'illustrent les extraits suivants : « dans le contexte de crise écologique actuelle » (F.V.10), « redressement du déséquilibre écologique systémique » (Éco.6), « la dégradation environnementale est souvent ressentie » (F.V.14), « manifestations du malaise de la planète » (Enj.2).

« Est en état de crise » constitue donc une autre prédication majeure de l'objet « environnement »; ce prédicat, associé aux quatre autres mentionnés plus tôt, représente la raison même du discours environnementaliste alarmiste. Nous nous pencherons plus longuement sur cet « état de crise » lorsqu'il sera question des prémisses du discours, dans la partie traitant de la macro-analyse.

5.1.2. L'objet « humain »

Dans le discours environnementaliste alarmiste, l'humanité est divisée en deux parties essentielles le plus souvent appelées « le Sud » et « le Nord ». On distingue ainsi les pays dits développés¹ du « reste du monde ». Cette distinction tient du fait qu'on ne considère pas l'humain pour sa nature, mais pour ses manifestations, ce qui met directement en cause son mode de vie. Or le mode de vie des habitants, explique-t-on, dépend du développement, de l'industrialisation du pays.

L'humain lui-même est évoqué, dans le corpus, par les syntagmes nominaux « l'Homme » ou « l'homme », « les hommes », « les humains », « l'humanité » ou encore « les habitants de la planète ». Nous ne retirons donc pas des références à l'humain lui-même de prédication évidente; ce dernier est surtout dénommé.

Nous avons élargi le paradigme de l'humain pour y inclure les manifestations de ce dernier, celles-ci prenant, dans le discours environnementaliste alarmiste, une importance certaine. En effet, on use d'une variété de reformulations prédictives pour désigner les manifestations de « l'homme des pays du Nord »; c'est à ce dernier que l'on s'intéresse, créateur du « développement » au sens de croissance industrielle,

économique et technologique. Les désignations des manifestations de « l'homme des pays du Nord » nous permettent de décrire le paradigme greffé à l'objet « humain » dans le discours environnementaliste alarmiste.

Comme en témoignent les extraits présentés plus bas, le développement et le mode de vie qui en découle sont connotés négativement dans le discours environnementaliste alarmiste.

5.1.2.1. Les manifestations de l'humain

Dans le discours analysé, lorsque l'on désigne les sociétés des pays industrialisés, les aspects les plus souvent évoqués sont la surconsommation, le gaspillage et le matérialisme : « **une société assoiffée d'énergie** » (Éco.27), « **la société du matériel et de l'énergétique** » (Éco.11), « **la société de surconsommation et de gaspillage dans laquelle nous vivons** » (Enj.4), « **un monde de consommation** » (F.V.17), « **notre civilisation matérielle** » (Enj.18), « **la civilisation du gaspillage** » (Enj.5).

La prédication que nous pouvons tirer de ces désignations se formule ainsi : **l'humain des pays industrialisés se manifeste par la surconsommation, le gaspillage, le matérialisme.**

L'industrialisation et le développement eux-mêmes sont désignés dans des termes semblables; on insiste sur l'idée de surconsommation/gaspillage ou encore sur celle de « nuisance pour l'environnement » : « **une tendance destructrice pour l'environnement** » (Enj.10), « **la réalité insoutenable de la surutilisation des richesses naturelles** » (Éco.6), « **le modèle nord-américain de gaspillage d'énergie** »

¹Dans le corpus, les syntagmes nominaux « pays développés », « pays industrialisés » et « pays du Nord »

(Enj.7), « **développements modernes insouciants de l'impact des technologies sur l'état à long terme** » (Éco.9), « **la production et la consommation** » (Dev.6), le « **mal-développement** ». Bref, le « **développement du Nord** » est néfaste pour l'environnement, tout comme le mode de vie qui en découle, aussi désigné par des reformulations insistant sur la « **consommation** » et le « **gaspillage** ». Les extraits suivants illustrent l'évocation du mode de vie en question : « **des habitudes de consommation insoutenables pour la planète** » (F.V.1), « **le mode de vie énergivore des pays industrialisés** » (F.V.22), « **l'Avoir** » (Enj.11), « **la trilogie du gaspillage auto-bungalow-banlieue** » (Enj.7), « **le gaspillage immoral et les niveaux de consommation insensés de notre société** » (Éco.27), « **le tout-à-l'égout et l'accumulation** » (Éco.12).

Le système économique associé au développement, autre manifestation de l'humain, reçoit aussi, dans le discours analysé une connotation négative, ce dont témoignent les désignations suivantes : « **cette boulimie** » (Éco.12), « **un dieu monstrueux** » (Éco.14), « **un ordre profondément inégalitaire** » (Enj.20), « **la nouvelle féodalité du 2^{ème} millénaire** » (Enj.20), « **l'instrument d'une violence et d'une dénaturation** » (Éco.11), « **un libéralisme destructeur de l'environnement** » (Enj.10) « **une décentralisation qui a permis aux pays riches d'exploiter abusivement les ressources naturelles des pays pauvres** » (F.V.1). Nous n'avons pas trouvé, dans les désignations de l'objet « **système économique des pays industrialisés** », de « **thème principal** » qui permette de tirer une prédication si ce n'est que ce système économique est nuisible.

N'ayant d'importance que par sa principale manifestation, soit le mode de vie issu du développement, l'humain reçoit, dans le discours environnementaliste alarmiste, une connotation négative. Il se trouve, par les désignations de ses manifestations, ainsi prédié : **l'homme des pays industrialisés, par ses activités, est une nuisance pour l'environnement.**

5.1.3. L'objet « temps »

Le temps, enfin, constitue dans le discours analysé un acteur important au sens où l'avenir est l'une des préoccupations premières de la communauté discursive. Le mot « avenir » apparaît régulièrement dans le discours. Cependant, le mot « temps » lui-même ne constitue pas un terme-pivot du discours, ce qui n'empêche pas l'objet de se retrouver au coeur d'un paradigme composé de noms et d'adjectifs alarmistes.

C'est de ce paradigme greffé à l'objet « temps » qu'émerge l'essence alarmiste du discours; toute prophétie apocalyptique se base sur la notion de temps. Le paradigme greffé à l'objet « temps » se construit principalement, dans le discours environnementaliste alarmiste, par l'apparition répétée des mots de la famille de « urgence » (urgente, urger...), « menace » (menaçant, menacer...), « presser » (pressant...) et « alarme » (alarmer, alarmant...), mots qui se retrouvent dans des « avertissements » tels que « les groupes environnementalistes sonnent l'**alarme** » (Enj.6), « les prévisions sont encore plus **alarmantes** » (Enj.7), « Voilà le sacrifice que nous impose l'**urgence** de la crise » (Enj.11), « combattre efficacement la **menace** » (Enj.12), « la **menace** de réchauffement climatique au niveau planétaire » (Enj.13), « devant cette **menace** de plus en plus **pressante** » (Enj.25), « des solutions **urgentes**

s'imposent » (Enj.33), « des cris d'**alarme** ont été lancés » (Dev.3), « l'effet de serre représente de loin, pour l'avenir de l'humanité, la plus grave des **menaces** » (Dev.2), « la communauté scientifique s'inquiète, en des termes plus **alarmants** que jamais » (F.V.2), « illustrer la **menace** du réchauffement climatique » (F.V.8), « nous sommes tous **menacés** par la croissance démographiques » (F.V.17), « il est **urgent** d'accorder plus d'attention aux grandes **menaces** qui planent sur nous » (Éco.27), « une préoccupation plus **pressante** est la santé humaine et l'approvisionnement en eau » (Éco.19).

Le discours se fait davantage apocalyptique lorsque le locuteur évoque explicitement la menace pour la vie humaine : « l'homme est lui-même placé parmi les êtres vivants menacés de disparaître » (Dev.3), « Dès aujourd'hui, sauvons notre planète! Notre vie en dépend » (Enj.21), « La survie de notre planète et notre avenir, est en jeu [sic] » (Enj.23), « Si notre espèce ne veut pas le comprendre alors qu'il est encore temps, elle périra avec lui [le mythe de la croissance quantitative] » (Éco.8), « Tous ces facteurs contribuent aux pratiques non durables qui vont contre l'écodéveloppement et menacent même la survie humaine » (Éco.15), « ils [les citoyens des sociétés industrielles] dominant et asservissent la nature au point de mettre en péril leur propre survie » (Éco.27), « Les fondements de la vie et de la sécurité locale et planétaire sont menacés » (Éco.26).

L'acteur « temps » apparaît donc, dans le discours analysé, par un rappel constant de l'« urgence » de la situation, sous la forme de termes tels que « alerte », « alarme », « menace ». Nous cernons ici l'un des éléments qui donnent au discours son ton alarmiste. La fréquence de ces mots alarmistes, loin d'être innocente, constitue un argument en elle-même, contribuant à renforcer la thèse générale du discours.

5.2. Opérations cognitives : les mises en relation des objets

Comme nous l'avons vu précédemment, les activités ou encore les manifestations de l'humain reçoivent, dans le discours environnementaliste alarmiste, une connotation négative, phénomène auquel participe le procédé langagier de désignation. Le qualificatif « insoutenable » résume la prédication accordée à l'activité humaine, activité qui s'observe principalement dans le développement et le mode de vie qui en découle.

Cette prédication, repérable au travers des nombreuses reformulations du développement, de l'économie et du mode de vie, est sans cesse justifiée à l'aide de procédés cognitifs qui mettent en relation deux objets principaux du discours, soit l'humain et l'environnement, pour souligner les effets de l'un sur l'autre.

Le seconde principale mise en relation du discours environnementaliste alarmiste reprend, pour ainsi dire, les deux mêmes acteurs; on crée un lien entre la situation environnementale et le bien-être humain en soulignant les effets néfastes de l'un sur l'autre.

Par les procédés cognitifs, donc, pour justifier les désignations, on établit que l'humain est à la fois coupable et victime de la crise environnementale. Ces mises en relation constituent de nouveaux arguments, renforçant la thèse générale du discours, selon laquelle il urge de modifier les activités humaines afin de préserver l'environnement.

5.2.1. L'humain : coupable de la crise

Par des procédés cognitifs tels l'explication, l'exemplification, la définition, la métaphore, l'analogie et la comparaison, le locuteur stabilise une certaine vision du monde, selon laquelle les activités humaines sont directement responsables de la crise

environnementale. La relation établie entre les activités humaines et la crise environnementale en est une de causalité.

De nombreux extraits du corpus illustrent cette mise en relation, qui justifie les désignations négatives de l'activité humaine. En pointant du doigt divers secteurs de l'activité humaine, de l'agriculture au transport, on **explique**, le plus souvent, la dégradation environnementale :

En d'autres termes, alors que la demande globale en eau augmente – à cause de la croissance démographique, de la déforestation, de l'agriculture intensive à grande échelle et du développement industriel – les réserves non contaminées, disponibles et accessibles d'eau douce diminuent. [...] Ajoutant à la complexité du problème, les sécheresses, les inondations et d'autres désastres environnementaux, dont la fréquence augmente dramatiquement depuis trente ans, sont une conséquence directe de l'activité humaine (Éco.5).

Si la perte de biodiversité est un effet, un symptôme grave de notre mal développement, ce développement des derniers siècles, dans le Nord, induit aujourd'hui des changements climatiques qui, à leur tour, auront des effets foudroyants sur la diversité biologique (F.V.21).

Depuis le milieu du siècle, l'augmentation en flèche de notre consommation en eau et en énergie a engendré de profondes perturbations de la biosphère inconnues jusqu'à présent. L'introduction de milliers de substances artificielles dans les cours d'eau, la combustion des énergies fossiles responsables de l'effet de serre, la pollution généralisée des océans, les pluies acides sont autant de manifestations du malaise de la planète (Enj.9).

À l'échelle de notre continent, des espèces de poissons, d'oiseaux et d'animaux sauvages ont disparu alors que d'autres sont menacées; des lacs meurent d'encerclement, des nappes d'eau souterraines sont contaminées, des zones agricoles sont menacées, à la fois par l'envahissement des villes et par la courte vue d'agriculteurs insouciants des problèmes de surfertilisation et d'érosion des sols (Dev.10).

Cette relation de causalité entre l'activité humaine et la crise environnementale est le plus souvent expliquée, mais on la confirme à l'aide d'**exemples**, qui mettent en lumière des cas précis :

Les Japonais sont d'importants consommateurs de viande de porc, mais l'élevage de ces derniers cause de graves problèmes de pollution des eaux (Éco.10).

Ni la terre, ni l'eau, ni l'air n'ont été épargnés durant cette guerre (*la Guerre du Golfe* est celle dont les impacts sont les mieux documentés). Outre les puits de pétrole enflammés, il y a eu la destruction d'écosystèmes marins et désertiques. On estime entre quatre et huit millions, le nombre de barils de pétrole déversés dans les eaux du golfe Persique (Enj.19).

Il [Dr Spear] a démontré la relation de cause à effet entre la contamination par les dioxines et les furanes (qu'on retrouve entre autres dans les effluents de pâtes et papiers) et le manque de vitamine A dans les populations d'oiseaux où l'incidence de mortalité et de malformations est très élevée (F.V.3).

Il est difficile de comprendre que les gens qui ont pourtant des lessiveuses fassent un aussi grand usage de couches en papier.[...] 250 000 tonnes de couches aboutissent dans les sites d'enfouissement sanitaire chaque année, ce qui représente 2,5 % des déchets municipaux. Tant de gestes pourraient être posés dans notre vie quotidienne pour épargner nos ressources (Dev.3).

Outre les procédés cognitifs d'explication et d'exemplification, qui sont les plus utilisés, le discours environnementaliste alarmiste a aussi recours, pour mettre en relation l'activité humaine et la crise environnementale, à la **définition**. Dans l'extrait suivant, on définit le système économique occidental pour lui donner une part de responsabilité dans la crise environnementale : « En somme, à l'échelle mondiale, nous sommes déjà dans une situation de décentralisation extrême, une décentralisation qui a permis aux pays riches d'exploiter abusivement les ressources naturelles des pays pauvres » (F.V.1).

L'**analogie** et la **métaphore**, enfin, sont aussi des procédés cognitifs qui se retrouvent dans le discours environnementaliste alarmiste, comme l'illustrent les extraits suivants. Encore, on établit un lien entre l'activité humaine et la crise environnementale, justifiant ainsi les désignations négatives du premier des termes :

À Rome, à l'apogée de leur puissance, les empereurs organisaient au Colisée des jeux et des spectacles qui contribuaient à meubler les loisirs des habitants. On pouvait y voir s'affronter des gladiateurs, mais aussi des animaux exotiques venus des quatre coins de l'empire. Parmi ceux-ci, le lion et l'ours de l'Atlas qui devaient finalement disparaître, victimes de la chasse aux trophées à la fin du dix-neuvième siècle (Éco.20).

On attribue la globalisation de l'économie aux exigences de la croissance. Mais notre monde a des limites et rien ne peut y croître éternellement de façon constante (laissées à elles-mêmes, les cellules cancéreuses s'y essaient, mais le résultat est le même que ce qui nous attend avec une croissance économique constante) (Éco.14).

Tous ces procédés cognitifs (explication, exemplification, définition, analogie, métaphore) permettent au locuteur de justifier des désignations comme « mal développement », « faillite » et « comportements insoutenables » en reliant, par la causalité, l'activité humaine et la situation environnementale.

Cette situation environnementale, en retour, a des effets néfastes sur le bien-être des humains, ce que cherche à démontrer la seconde catégorie de mises en relation.

5.2.2. L'humain : victime de la crise

Dans le discours environnementaliste alarmiste, après avoir établi que l'environnement est en état de crise¹, on affirme que cette crise a des effets indésirables sur l'humain. On justifie ainsi les désignations de la crise environnementale, axées sur les notions de menace, de gravité, de péril. Encore une fois, surtout, on explique, on exemplifie :

La santé et le bien-être de l'humanité, tout comme la survie des écosystèmes de la planète, reposent sur l'eau. Et pourtant, la rareté et le mauvais emploi des réserves d'eau douce mettent notre avenir en péril (Éco.5).

Il est de plus en plus évident que la disparition d'écosystèmes ou leur transformation ne sont plus scientifiquement acceptables. Ces pertes sont aussi celles de la connaissance et du savoir, tout autant que celles affectant

¹Voir, dans le présent texte, la partie sur les prémisses (p. 65-77).

le patrimoine. Doit-on rappeler que l'on continue à découvrir des espèces dans la plupart des milieux (en particulier tropicaux), y compris dans des zones (à forte pression démographique) où il semblait impensable que cela puisse encore se produire? (Éco.25)

Les COVs [composés organiques volatils] contiennent des agents cancérogènes, dont le benzène, émis aux deux tiers par les voitures. Les NOx [oxydes d'azote] et les COVs sont aussi les ingrédients du smog, pollution menaçant la santé d'un Nord-Américain sur deux en été, sans oublier celle des forêts et des champs agricoles (Enj.9).

Alerte au smog à Montréal! protégez-vous des rayons U.V.! Faites bouillir votre eau! Ne mangez pas de poissons intoxiqués au mercure! La liste est encore longue. La pollution a décidément un impact sur la santé humaine (Enj.21).

La disparition des stocks de poissons signifie en même temps la disparition de milliers d'emplois et la dégradation sociale de toute une région (F.V.14).

Les polluants de l'air extérieur [...] ont des effets importants sur les fonctions pulmonaires des êtres humains. On constate notamment une augmentation de la fréquence des bronchites, enchifrètements et toux grasses. La pollution atmosphérique augmente aussi la gravité de certains problèmes de santé chez les sujets prédisposés (F.V.29).

L'augmentation du CO₂ et du CH₄, etc... a déjà provoqué le réchauffement global de la planète, ce qui entraîne des dérèglements imprévisibles de nos climats, menaçant ainsi la sécurité alimentaire mondiale (Dev.1).

La dégradation de la planète atteint maintenant un point tel que la santé humaine est sérieusement atteinte. L'Australie, par exemple, est plus proche du trou d'ozone au dessus de l'Antarctique que la plupart des autres régions habitées. Il y a deux ans, lorsque j'étais de passage dans ce pays, une partie de ce trou est restée fixée au-dessus de l'Australie pour quelque temps, et les Australiens ont reçu de très fortes radiations ultra-violettes. Nous commençons à percevoir les multiples façons variées par lesquelles la dégradation de la planète dont nous sommes responsables, est en train de nous affecter (Dev.4).

L'on établit donc, à l'aide de procédés cognitifs, que la crise environnementale affecte le bien-être des humains, ayant des conséquences néfastes pour la science, l'emploi et surtout, la santé.

Les deux principales mises en relation du discours environnementaliste alarmiste, donc, stabilisent une certaine vision du monde en mettant en jeu deux objets, soit l'humain et l'environnement. Cette vision du monde est partagée, théoriquement, par les membres de la communauté discursive. D'une part, on justifie les désignations négatives de l'activité humaine en soulignant les conséquences néfastes de celle-ci sur l'environnement; d'autre part, on justifie les désignations alarmistes de la situation environnementale en soulignant les conséquences néfastes de celle-ci sur le bien-être de l'humain.

Les résultats de la micro-analyse sont résumés, en annexe 1, sous forme de tableau.

6. Théorie de la macro-analyse

Notre macro-analyse consiste à observer et à décrire la stratégie argumentative à l'oeuvre dans le discours environnementaliste alarmiste. Plus précisément, nous étudions les prémisses, les arguments et les techniques de réfutation, trois composantes majeures de la stratégie. Les questions suivantes ont guidé notre analyse :

- quelles principales prémisses tablent les raisonnements développés dans le discours?
- quels types d'arguments sont utilisés pour développer ces raisonnements?
- quelles sont les thèses réfutées et de quelle façon le sont-elles?

Les opérations langagières et cognitives, que nous avons décrites plus tôt, construisent une représentation du monde particulière; ce monde se trouve ensuite jugé à la lumière de certains raisonnements. Il s'agit donc de cerner les principaux éléments de la stratégie argumentative afin de mettre en lumière les jugements qui sont posés sur le monde. Notre analyse de la stratégie argumentative s'appuie sur les théories développées par Chaïm Perelman et L. Olbrechts-Tyteca¹, Marc Angenot² et Pierre Oléron³.

6.1. Les prémisses

Nous entendons par « prémisses » du discours les objets d'accord utilisés par le locuteur dans le but de cheminer vers une conclusion, soit la thèse qu'il souhaite faire admettre (Perelman-Tyteca 1970, p. 88). Les prémisses elles-mêmes constituent une amorce d'argumentation :

¹*Le traité de l'argumentation.*

²*La parole pamphlétaire et Idéologies du ressentiment.*

³*L'argumentation et « Démentis, réfutations, contestations ».*

D'autre part, le choix même des prémisses et leur formulation, avec les aménagements qu'ils comportent, ne sont que rarement exempts de valeur argumentative : il s'agit d'une préparation au raisonnement qui plus qu'une mise en place des éléments, constitue déjà un premier pas dans leur utilisation persuasive (Perelman-Tyteca 1970, p. 87).

En effet, les prémisses sont soigneusement sélectionnées par le locuteur; leur choix est arbitraire, comme l'affirme Marc Angenot :

L'argumentation dialectique, si elle peut être rigoureuse à partir des données qu'elle a sélectionnées et en fonction des maximes premières qui l'instaurent, trahit donc l'arbitraire idéologique qui lui est sous-jacent en même temps que la position personnelle de l'énonciateur que son choix de postulats élémentaires lui fait dans le champ du discours social (Angenot 1982, p. 155).

Perelman et Tyteca proposent une typologie des objets d'accord (Perelman-Tyteca 1970, p. 87-132) qui nous permettra, lors de notre analyse, de classer les prémisses recensées. D'abord, les objets d'accord se distinguent selon qu'ils relèvent du *réel* ou du *préférable*. Les premiers – faits, vérités, présomptions – sont censés obtenir l'adhésion d'un auditoire universel, se rapportant à une réalité objective, alors que les seconds – hiérarchies, valeurs, lieux – ne jouissent de l'adhésion que d'auditoires particuliers¹ :

La conception que l'on se fait du réel peut, dans de larges limites, varier selon les vues philosophiques que l'on professe. Cependant tout ce qui, dans l'argumentation, est censé porter sur le réel, se caractérise par une prétention de validité pour l'auditoire universel. Par contre ce qui porte sur le préférable, ce qui détermine nos choix et qui n'est pas conforme à une réalité préexistante, sera lié à un point de vue déterminé que l'on ne peut identifier qu'avec celui d'un auditoire particulier, aussi vaste soit-il (Perelman-Tyteca 1970, p. 88).

¹Un auditoire particulier peut se définir comme une communauté culturelle ou religieuse, un groupe politique, une génération, etc. En bref, il s'agit d'un groupe d'individus partageant certaines valeurs particulières.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons les types de prémisses tels que présentés Perelman et Tyteca; nous ferons intervenir, de façon sporadique, les théories d'Angenot et d'Oléron.

6.1.1. Les faits

Les prémisses à statut de fait sont des objets d'accord qui se rapportent au réel. Exprimant une réalité objective et se situant théoriquement au dessus de toute controverse, elles sont censées jouir d'un accord universel (Perelman-Tyteca 1970, p. 89-90). Il est donc délicat d'attribuer le statut de fait à une prémisse puisque tout, dans la pratique, peut être considéré comme arbitraire. Rien n'empêche le locuteur, cependant, de présenter, dans un but persuasif, nombre de prémisses comme étant la formulation de faits. Aussi, comme le précisent Perelman et Tyteca, l'adhésion des auditeurs n'est-elle souvent que présumée par le locuteur (Perelman-Tyteca 1970, p. 140). Bien que les faits soient théoriquement authentiques, ajoute P. Oléron, leur choix n'est pas neutre : « Ce qui est présenté comme fait est souvent une "lecture" des événements marquée par la crédulité, les préjugés, l'intention du "témoin" de présenter une version des faits qui aille dans le sens de ses convictions ou de ses amitiés » (Oléron 1996, p. 75). Les prémisses qui se présentent comme la formulation de faits expriment donc une réalité théoriquement non discutable, mais « sélectionnée ».

6.1.2. Les vérités

Se rapportant aussi au réel et soumises aux mêmes règles que les faits, les vérités se situent théoriquement au dessus de toute controverse (Perelman-Tyteca 1970, p. 92). Elles sont toutefois issues d'une réalité plus complexe, résultant de liens entre les faits :

On parle généralement de *faits* pour désigner des objets d'accord précis, limités; par contre, on désignera de préférence, sous le nom de *vérités* des systèmes plus complexes, relatifs à des liaisons entre des faits, qu'il s'agisse de théories scientifiques ou de conceptions philosophiques ou religieuses transcendant l'expérience (Perelman-Tyteca 1970, p. 92).

Les vérités, donc, constituent une catégorie de prémisses « complexes » qui relèvent censément d'une réalité objective.

6.1.3. Les présomptions

Dernière catégorie des objets d'accord relatifs au réel, les présomptions se définissent comme des suppositions basées sur le *normal*, le *vraisemblable*, l'*habituel*. Aussi, moins convaincantes que les faits et vérités, elles gagnent à être appuyées par d'autres éléments (Perelman-Tyteca 1970, p. 93-94). Supposées recevoir l'adhésion d'un auditoire universel, les présomptions sont toutefois souvent présentées par le locuteur comme aussi « certaines » que les faits établis :

L'accord basé sur la présomption du normal est censé valable pour l'auditoire universel au même titre que les faits avérés et les vérités. Aussi cet accord est souvent malaisément discernable de l'accord sur des faits. Les faits présumés sont, à un moment donné, traités comme équivalents à des faits observés, et peuvent servir, au même titre qu'eux, comme prémisse à des argumentations (Perelman-Tyteca 1970, p. 98).

Les présomptions présentent l'avantage de laisser au locuteur le « bénéfice du doute », comme l'explique Marc Angenot, qui traite du « probable », fondement des présomptions : « Le probable est ce qui incline à opiner "l'homme raisonnable", cette fiction qu'est l' "auditoire universel". C'est quelque chose de plus que l'opinion générale – qui peut errer – et de moins contraignant que la vérité nécessaire » (Angenot 1982, p. 162).

6.1.4. Les hiérarchies

Relevant du préférable, les hiérarchies peuvent être concrètes ou abstraites :

Les hiérarchies admises se présentent pratiquement sous deux aspects caractéristiques : à côté des hiérarchies concrètes, comme celle qui exprime la supériorité des hommes sur les animaux, il y a des hiérarchies abstraites, comme celle qui exprime la supériorité du juste sur l'utile (Perelman-Tyteca 1970, p. 107).

Les prémisses nommées « hiérarchies » établissent la supériorité d'un terme sur un autre. Elles peuvent se baser sur des critères quantitatifs (le groupe est supérieur à l'individu) ou qualitatifs (l'homme est supérieur au singe).

6.1.5. Les valeurs

N'exprimant pas le réel mais le préférable, les valeurs, comme les hiérarchies, constituent une catégorie de prémisses qui ne prétendent à l'adhésion que d'auditoires particuliers; elles expriment, plus précisément, une *attitude* envers le réel (Perelman-Tyteca 1970, p. 99-101). Certaines valeurs peuvent toutefois être considérées comme universelles, tant que leurs termes restent généraux et imprécis; c'est le cas du *Beau*, du *Bien*, du *Vrai*... dont le contenu varie d'un auditoire à l'autre.

Toute argumentation se fonde sur un système de valeurs, comme l'expliquent Perelman et Tyteca (1970, p. 100) ainsi qu'Angenot :

À tout pamphlet correspond un système de valeurs, système en partie souligné en surface de l'écrit et en partie implicite, à la fois subjectivement évident et mis à l'épreuve de la démonstration. Ce système de valeurs est d'autant plus important au pamphlétaire que le monde qu'il attaque le nie ou le travestit (Angenot 1982, p. 131).

Perelman et Tyteca distinguent les valeurs concrètes – celles qui se rattachent à un être, un objet particulier – des valeurs abstraites – celles qui se rapportent à un concept aussi

vague que celui de justice (Perelman-Tyteca 1970, p. 103-107). L'équité, par exemple, constituerait une valeur abstraite, contrairement à la « Nature », valeur concrète.

6.1.5.1. La transmutation des valeurs dominantes

Incluse dans notre deuxième hypothèse, la notion de transmutation des valeurs est suggérée par Marc Angenot. Celui-ci soutient que les discours révolutionnaires des « dominés » procèdent à un renversement des valeurs dominantes. Autrement dit, plutôt que de proposer des valeurs nouvelles ou modifiées, les « révolutionnaires » prônent systématiquement les valeurs contraires à celles qu'ils attribuent au discours dominant :

L'inversion des valeurs dont nous parlerons consiste non pas à substituer un point de vue axiologique authentique et « vécu » au point de vue prédominant, mais à bricoler des valeurs qui prennent le *contrepied* revanchard de celles dont – souvent naïvement et caricaturalement – on croit que les privilégiés ou les dominants se réclament [...] (Angenot 1996, p. 14).

Dans certains discours révolutionnaires, selon M. Angenot, seront donc présentées comme étant les « vraies » valeurs tout à fait opposées aux supposées valeurs dominantes :

Le principal moyen de valorisation des valeurs dominées : elles seront dites toujours (c'est une constante trans-idéologique) plus proches de *la Nature*, de *l'Origine*, alors que les valeurs dévaluées des dominants seront montrées comme artificielles/artificieuses et coupées de ces Origines mythiques. D'où le rapport entre ressentiment et idéologies de retour aux champs, aux temps révolus, aux communions avec la Nature (Angenot 1996, p. 72).

6.1.6. Les lieux

Les lieux, enfin, sont des objets d'accord qui relèvent du préférable et qui n'obtiennent donc l'adhésion que d'auditoires particuliers. Perelman et Tyteca définissent les lieux comme des « prémisses d'ordre très général qui permettent de fonder des valeurs et des

hiérarchies » (Perelman-Tyteca 1970, p. 112). Marc Angenot, interprétant Aristote, définit à son tour le lieu :

[...] Aristote appelle « lieu », *toute proposition première, irréductible logiquement à une autre, présupposée dans un énoncé persuasif* autrement dit, *les vérités probables sous leur forme la plus générale, considérées comme éléments constitutifs de tout raisonnement dialectique* (Angenot 1982, p. 161).

L'application d'un lieu à un problème spécifique permet de justifier un choix. Par exemple, un locuteur évoquera le lieu quantitatif qui privilégie le plus grand nombre pour fonder la hiérarchie établissant la supériorité du groupe sur l'individu; il justifiera ainsi le choix d'une action qui avantage l'ensemble de la population plutôt que quelques individus. Ce lieu, comme le remarquent Perelman et Tyteca, fonde la notion de démocratie (Perelman-Tyteca 1970, p. 116). Les lieux de qualité, jusqu'à un certain point, s'opposent aux lieux de quantité; ils permettent de faire valoir une chose, par exemple, par le fait qu'elle est unique ou menacée (Perelman-Tyteca 1970, p. 119). Un locuteur pourra, en ayant recours à un lieu qualitatif, justifier le choix d'une action qui vise à protéger une espèce en voie de disparition, par exemple.

6.2. Les arguments

Les raisonnements prennent appui sur des prémisses et se développent au travers d'arguments pour aboutir à des conclusions et soutenir des jugements. Perelman et Tyteca proposent, en plus d'une catégorisation des prémisses, une typologie des arguments; le modèle proposé comprend trois grandes familles, que nous décrirons dans les pages qui suivent. Nous ne nous pencherons pas sur tous les types d'arguments présentés dans le *Traité de l'argumentation*, vu les limites de ce mémoire; nous nous

contenterons de décrire ceux qui reviennent le plus souvent dans le discours analysé. Tout comme pour les prémisses, nos descriptions seront brèves, mais chacun des types d'arguments présentés ici sera abondamment illustré lors de l'analyse.

6.2.1. Les arguments quasi logiques

Sans en comporter toute la rigueur et la précision, les arguments quasi logiques s'apparentent aux raisonnements formels (Perelman-Tyteca 1970, p. 259). Plus ou moins forts, ils demandent à être appuyés par d'autres types d'arguments.

Relever l'**incompatibilité** ou la contradiction dans les propos de l'adversaire constitue un argument quasi logique : « Mettre à jour l'incohérence d'un ensemble de propositions, c'est l'exposer à une condamnation sans appel, obliger celui qui ne veut pas être qualifié d'absurde à renoncer au moins à certains éléments du système » (Perelman-Tyteca 1970, p. 262). Par l'argument d'incompatibilité, un locuteur attaque la crédibilité de l'adversaire.

Complémentaire, d'une certaine manière, à l'argument d'incompatibilité, l'argument par la **définition**, aussi quasi logique, redonne aux choses leur « véritable sens ». L'intérêt, dans un discours argumentatif, de définir les éléments est d'élever ceux-ci au dessus de toute controverse, cette dernière pouvant provoquer l'effondrement de l'argumentation entière. La définition, donc, a un but persuasif et constitue un argument en elle-même. Elle permet au locuteur de consolider ses raisonnements.

Une fois les éléments définis, le locuteur peut, par un nouvel argument quasi logique, définir le **sacrifice** que mérite leur conservation ou leur acquisition, une menace ou un manque ayant été suggéré. Prétendre qu'une chose mérite un grand sacrifice constitue un

argument en faveur de la valeur de cette chose : « Dans l'argumentation par le sacrifice, celui-ci doit mesurer la valeur attribuée à ce pourquoi le sacrifice est consenti » (Perelman-Tyteca 1970, p. 335). Une chose pour laquelle aucun sacrifice n'est exigé se verra ainsi dévaluée.

6.2.2. Les arguments basés sur la structure du réel

C'est en liant entre eux, de manière logique, des éléments du réel que le locuteur compte, par les arguments basés sur la structure du réel, faire adhérer les esprits à une thèse particulière (Perelman-Tyteca 1970, p. 351). Les auteurs du *Traité de l'argumentation* divisent ces arguments selon que la liaison entre les éléments en est une de succession – le locuteur relie des éléments de même niveau, comme les causes et les conséquences – ou de coexistence – sont mis en relation des phénomènes de niveaux inégaux, comme un être et ses manifestations.

Les arguments basés sur une liaison de succession s'intéressent au lien causal. Par l'argument **pragmatique**, par exemple, qui joue un rôle essentiel dans l'argumentation, une chose (n')est jugée (que) par ses effets :

Nous appelons *argument pragmatique* celui qui permet d'apprécier un acte ou un événement en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables. [...] L'argument pragmatique semble se développer sans grande difficulté, car le transfert sur la cause, de la valeur des conséquences, se produit, même sans être recherché (Perelman-Tyteca 1970, p. 358).

Comme l'explique Pierre Oléron, le syllogisme, raisonnement par déduction, se compose de prémisses et de la conclusion logique qui s'ensuit (Oléron 1996, p. 36). Or les arguments pragmatiques donnent lieu à des syllogismes basés sur un lien de causalité; le locuteur établira la cause d'un certain phénomène, puis le caractère

souhaitable ou non de ce même phénomène, soit la conséquence, pour conclure du caractère souhaitable ou non de la cause.

Les arguments basés sur une liaison de coexistence insistent quant à eux sur le lien entre un être et ses manifestations. Par exemple, faire appel à une **autorité** pour donner du poids aux thèses avancées constitue un argument basé sur un lien de coexistence. Par ce type d'argument, encore, le locuteur justifie le jugement porté sur une personne en évoquant les manifestations de celle-ci, souvent considérées comme stables, déterminées, « irréversibles »; Perelman et Tyteca, citant K. Burke, suggèrent l'exemple du héros, qui n'est jugé que par ses manifestations, soit des actes héroïques (Perelman-Tyteca 1970, p. 396). À l'inverse, la liaison de coexistence permet de porter un jugement sévère sur une personne qui a commis un acte considéré répréhensible.

6.2.3. Les liaisons qui fondent la structure du réel

L'évocation du cas particulier, selon Perelman et Tyteca, constitue une famille d'arguments : « comme exemple, il permettra une généralisation; comme illustration, il étayera une régularité déjà établie; comme modèle, il incitera à l'imitation » (Perelman-Tyteca 1970, p. 471).

L'argumentation par l'**exemple**, plus précisément, consiste à présenter des cas particuliers jusqu'à ce que soit obtenue l'adhésion à la thèse générale. Comme le souligne P. Oléron, le procédé argumentatif qui consiste à énumérer des cas particuliers afin d'en tirer une règle générale relève non pas de la déduction, mais de l'induction (Oléron 1996, p. 45).

L'**illustration**, quant à elle, « concrétise » une règle; elle consiste à faire image, à prouver la validité d'une thèse en la « mettant en pratique ». L'illustration est efficace lorsqu'elle impressionne; elle augmente ainsi la présence de la thèse soutenue dans la conscience des auditeurs (Perelman-Tyteca 1970, p. 481).

L'**argumentation**, enfin, peut se fonder sur un **modèle** auquel le locuteur demande à l'auditoire de se conformer :

Peuvent servir de modèle des personnes ou des groupes dont le prestige valorise les actes. La valeur de la personne, reconnue au préalable, constitue la prémisses dont on tirera une conclusion préconisant un comportement particulier. Ou n'imites pas n'importe qui; pour servir de modèle, il faut un minimum de prestige (Perelman-Tyteca 1970, p. 489).

L'**anti-modèle** sera évoqué, au contraire, comme « repoussoir » (Perelman-Tyteca 1970, p. 492); pour obtenir d'un auditoire qu'il évite tel comportement, ce comportement sera associé à un être peu prestigieux, un être à ne pas imiter.

6.3. La réfutation

Les discours argumentatifs comprennent généralement une part de réfutation, par laquelle le locuteur prétend que les propos de l'adversaire sont faux, et donne sa propre version des faits. Pierre Oléron définit la réfutation, acte négatif, comme « un démenti justifié par des arguments » (Oléron, p. 209). Le but du locuteur qui réfute est davantage d'imposer sa propre thèse que de démolir celle de l'adversaire. Aussi la réfutation peut-elle se passer d'un démenti explicite pour ne comporter qu'une correction; en argumentant pour établir qu'il s'agit de A, du même coup le locuteur réfute qu'il s'agisse de B (Oléron, p. 210).

La réfutation, ajoute P. Oléron, peut s'attaquer à une affirmation précise ou à un raisonnement entier. Dans ce dernier cas, qu'Angenot appelle « paralogisme » (Angenot 1982, p. 220), le locuteur peut être en désaccord avec les prémisses du raisonnement ou encore avec l'enchaînement de ces prémisses (Oléron 1996, p. 118). Dans un cas comme dans l'autre, le raisonnement de l'adversaire se trouve disqualifié. Pour appuyer son démenti, pour prouver la fausseté des propos adverses, le locuteur fera appel aux faits, en décrivant sa version de la réalité, ou à l'autorité, en fournissant la réfutation d'autrui (Oléron, p. 210-211).

6.3.1. La démystification

À la suite de Marc Angenot, nous considérerons comme une forme de réfutation la *démystification*, qui consiste, pour le locuteur, à « dévoiler » la vérité au public. En démystifiant, le locuteur nie un état des faits pour en révéler un autre :

La démystification consiste à trouver « derrière » le discours adverse de secrets et peu honorables mobiles qui transposent ce discours à un niveau trivial, apparemment étranger au débat, niveau où on croit pouvoir élucider sa logique et dévoiler sa nature. [...] Le polémiste ne cherche plus à subvertir les connexions qui s'établissent entre les étapes du raisonnement; il cherche « derrière » ce raisonnement la motivation réelle qu'il dissimule mais qui en détermine la fonction véritable (Angenot 1982, p. 228).

Le dévoilement de ce qui se cache derrière les propos de l'adversaire discrédite ce dernier, au profit du locuteur démystifiant.

7. Résultats de la macro-analyse

Comme nous l'avons expliqué dans la partie théorique, tout discours argumentatif se base sur des objets d'accord; ce sont les prémisses du discours. Sur ces prémisses se fondent des raisonnements qui sont construits d'un nombre limité d'arguments et desquels découlent les jugements posés sur le monde. Or le recensement et le classement des prémisses et arguments d'un discours permettent de saisir l'articulation de celui-ci. Nous avons donc, d'abord, recensé les principales prémisses du discours environnementaliste alarmiste ainsi que les arguments les plus souvent employés; nous avons ensuite classé ces éléments du discours selon les catégories proposées par Perelman et Tyteca. Les résultats de cette catégorisation figurent en annexe sous forme de tableaux (p.).

7.1. Les prémisses

Les six classes d'objets d'accord proposées par Perelman et Tyteca, rappelons-le, sont les faits, les vérités, les présomptions, les hiérarchies, les valeurs et les lieux (Perelman-Tyteca 1970, p. 87-124). Comme nous l'avons précisé plus tôt, les faits, les vérités et les présomptions, qui relèvent du *réel*, sont théoriquement acceptés par un auditoire universel. Les hiérarchies, les valeurs et les lieux, cependant, ne reçoivent l'adhésion que d'auditoires particuliers, se rapportant au *préférable*. Nous avons suivi ce modèle pour classer les principales prémisses du discours environnementaliste alarmiste.

Dans les prochaines pages, nous illustrerons les catégories de prémisses par des extraits tirés de notre corpus¹.

7.1.1. Les faits

En théorie, les faits sont incontestables, se référant à une réalité objective (Perelman-Tyteca 1970, p. 90), ce qui rend difficile l'attribution du statut de fait à une prémisse. Dans le discours environnementaliste alarmiste, certaines prémisses sont présentées comme la formulation de faits et elles concordent avec la prédication accordée à la situation environnementale². Ainsi, on présente comme des faits, et donc comme incontestable, que :

- l'environnement est actuellement en crise;
- la crise environnementale s'aggrave continuellement;
- certains désastres environnementaux sont irréparables.

Sont donc présentés comme des faits des jugements d'évaluation. Ces pseudo-faits, en plus de préparer des raisonnements, ont pour but d'inquiéter, fonction relevée par Pierre Oléron : « Les faits sont en outre susceptibles de provoquer l'émotion, de mobiliser les charges affectives » (Oléron 1996, p. 73).

La prémisse selon laquelle l'environnement est actuellement en crise sert de fondement au discours et en justifie le ton alarmiste. Les extraits suivants illustrent la formulation de cette prémisse : « Nous ne pouvons pas demeurer des témoins passifs d'une crise écologique intolérable » (Éco.6), « Il est temps de nous interroger sérieusement face à la

¹Dans le but d'alléger le texte, nous identifierons les extraits présentés par un code dont la clé se trouve à la partie 9 du présent texte, où apparaît la référence complète de chaque article

²À ce propos, se référer à l'analyse des opérations langagières (p. 33-45).

crise de l'environnement que nous traversons » (Dev.3), « Dans le contexte de crise écologique actuelle [...] » (F.V.10), « Voilà le sacrifice que nous impose l'urgence de la crise » (Enj.11).

L'aggravation continue de cette crise environnementale est aussi présentée comme un fait : « [...] qu'on songe en particulier à l'augmentation des gaz à effet de serre, à la dégradation de la couche d'ozone stratosphérique et à la réduction de la biodiversité mondiale, trois phénomènes en aggravation exponentielle [...] » (Éco.13), « Nous ne pouvons pas survivre à la dégradation physique continue de la planète et à la destruction de notre système de support vital » (Dev.4), « Un anniversaire qui correspond aussi à un siècle de dégradation accélérée de l'environnement [...] » (Enj.8).

On présente comme un fait, enfin, l'irréversibilité de désastres environnementaux à venir ou déjà survenus : « [...] mettra fin aux dommages irréparables qu'infligent les êtres humains à leur environnement planétaire » (Éco.2), « Plusieurs des effets du réchauffement de la planète sur les écosystèmes seront irréversibles [...] » (F.V.8), « Selon ces prestigieuses institutions, les trentes [sic] prochaines années sont "cruciales" pour éviter l'irréversible » (Enj.11).

Par ces trois premières prémisses, présentées comme des faits, on donne déjà au discours un ton alarmiste; on amorce la mise en scène apocalyptique; on prépare le terrain à des jugements sévères.

7.1.2. Les vérités

Se référant aussi à une réalité objective, les vérités sont censées obtenir l'adhésion d'un auditoire universel. Elles sont toutefois plus complexes que les faits, résultant de liens

entre ceux-ci (Perelman-Tyteca 1970, p. 92). Les vérités que nous avons tirées du discours environnementaliste alarmiste correspondent d'ailleurs aux mises en relation analysées plus tôt¹. La crise environnementale constitue le point commun des deux vérités. D'une part, on en établit la cause; d'autre part, on en expose les conséquences. On présente donc comme des vérités que :

- l'activité humaine est responsable de la crise environnementale;
- la crise environnementale nuit au bien-être des humains.

Les extraits qui ont servi à illustrer les mises en relation pourraient aussi illustrer la formulation de ces pseudo-vérités. Nous présenterons toutefois ici des illustrations supplémentaires. La prémisse qui établit la responsabilité de l'humain dans la crise environnementale est donc présentée, dans le discours analysé, comme la formulation d'une vérité : « Les derniers rapports du comité d'experts des Nations Unies sur les changements climatiques [...] démontrent, sans l'ombre d'un doute, que la planète se réchauffe et que ce réchauffement est dû à l'activité humaine » (Enj.25), « D'entrée de jeu, présentons ces gaz qui risquent de bouleverser le climat, de transformer des écosystèmes entiers, sinon d'anéantir des portions de continents. [...] Leur augmentation est liée au mode de vie énergivore des pays industrialisés [...], à la déforestation et à la croissance exponentielle de la population mondiale » (F.V.22), « Par l'effet de serre résultant du brûlage des combustibles fossiles, nous provoquons déjà des catastrophes qui menacent l'environnement et le développement » (Dev.8), « La crise écologique est le résultat inattendu de l'intervention de l'homme dans la nature. » (Éco.3),

¹À propos des mises en relation, se référer à la partie traitant des opérations cognitives (p. 47-52).

« L'explosion démographique actuelle est la plus gigantesque catastrophe écologique à laquelle notre espèce est confrontée; elle est la cause de la plupart des autres » (Éco.8).

Les effets néfastes de la crise environnementale sur divers aspects du bien-être humain sont aussi présentés comme une vérité : « Nous voyons maintenant les dommages causés par les précipitations acides sur tous les continents. La pollution de l'air a atteint des niveaux dangereux pour la santé humaine dans des centaines de villes autour du monde » (Dev.4), « Ces changements [climatiques] sont en effet accompagnés d'une augmentation de la fréquence et de la sévérité des conditions météorologiques extrêmes (sécheresses, tornades, etc.) et entraînent des risques importants pour l'environnement et pour les sociétés humaines. » (F.V.30), « Le choix est devant nous : soigner cette Terre, ou participer à notre propre destruction et à celle de la diversité de la vie » (Éco.26).

La « vérité » qui établit la responsabilité de l'humain dans la crise environnementale justifiera des jugements sévères portés sur celui-ci, alors que l'évocation d'une menace pour le bien-être humain contribue à la mise en scène apocalyptique.

7.1.3. Les présomptions

Se rapportant aussi au réel, les présomptions se définissent comme des suppositions basées sur le vraisemblable, le normal, l'habituel (Perelman-Tyteca 1970, p. 94). Les présomptions représentent une catégorie de prémisses privilégiée dans le discours environnementaliste alarmiste, comme dans nombre de discours à caractère prophétique. Des quatre présomptions qui servent de prémisses au discours analysé, deux sont alarmistes, deux sont plutôt porteuses d'espoir. Plus précisément, on présume que :

- une généralisation du mode de vie occidental serait catastrophique pour l'environnement;
- l'aggravation de la crise environnementale finira par entraîner l'extinction de la race humaine;
- il y a possibilité de stopper ou du moins de ralentir la crise;
- une amélioration de la situation environnementale ne pourra venir que d'une profonde modification du fonctionnement des sociétés occidentales.

Dans le discours environnementaliste alarmiste, en effet, on craint la généralisation du mode de vie occidental à l'échelle planétaire, présumant des conséquences catastrophiques d'un tel phénomène. Cette référence à une éventuelle généralisation du mode de vie occidental constitue ce que Marc Angenot appelle un *raisonnement par fiction*, s'appuyant « sur un fait non pas réel ni même vraisemblable, mais sur un fait potentiel, le plus souvent expressément irréalisable – en faisant appel à la conjecture, à l'extrapolation [...] » (Angenot 1982, p. 201). Plus précisément, l'évocation d'une éventuelle généralisation du mode de vie occidental constitue un *raisonnement par distanciation*, branche du raisonnement par fiction. Dans le raisonnement par distanciation, est remise en question « une opinion familière, une situation tolérée, en la transposant "ailleurs" » (Angenot 1982, p. 202). Les extraits suivants illustrent cette tactique argumentative : « La plupart des extrapolations faites depuis les années 70 suggèrent que la généralisation du mode de consommation des pays industrialisés à l'ensemble de l'humanité serait catastrophique pour les systèmes écologiques planétaires » (Éco.13), « Enfin, ils [les citadins du Tiers-Monde] ne devront pas

reproduire le modèle de consommation des Occidentaux (qui doivent réduire leur rythme de vie) car sinon c'en est fini de notre planète bleue » (Enj.1).

On présume aussi – sans toutefois fournir de détails – que si la crise environnementale n'est pas stoppée, l'humanité finira par s'éteindre : « Selon les hommes de science, l'humain détruit environ de 1 à 3 espèces par jour [...]. Et par ignorance ou par manque de respect de la nature, l'homme est lui-même placé parmi les êtres vivants menacés de disparition » (Dev.3), « Il [le néolibéralisme] sous-estime le drame écologique, qui nous mène tous à la mort » (F.V.2), « Le mythe de la croissance quantitative indéfinie, fondé sur la destruction de la nature et de ses ressources, est bien mort. Si notre espèce ne veut pas le comprendre pendant qu'il est encore temps, elle périra avec lui » (Éco.8). Cette alarmante présomption constitue le noyau de la mise en scène apocalyptique.

La présumée extinction de l'humanité est toutefois évitable, ajoute-t-on; une troisième présomption suggère la possibilité d'une amélioration de la situation, d'un monde meilleur¹ : « L'humanisme scientifique doit se porter à la défense de la solidarité pour aider à créer un monde plus beau, un monde où la vie humaine est non seulement possible, mais désirable » (Éco.27), « En éliminant les rejets de pollution, en utilisant nos ressources naturelles d'une façon rationnelle, etc., nous pourrions redécouvrir ce qu'est une vraie qualité de vie » (Enj.21), « Il faut toujours travailler à l'amélioration de nos conditions de vie urbaines ou autres. De cette façon, nous pourrions aspirer à un monde meilleur » (Enj.1). Malgré qu'on présente comme un fait le caractère irréversible de nombreux désastres environnementaux, donc, on évoque la possibilité d'un monde

meilleur. Marc Angenot a nommé « vision crépusculaire du monde » cette façon de voir commune à certains polémistes qui, atterrés devant la dégradation des valeurs sociales, clament paradoxalement qu'il est urgent de remédier à la situation et qu'il est déjà trop tard pour le faire (Angenot 1982, p. 99, 338).

Cependant, cette amélioration de la situation, présume-t-on enfin, implique une modification profonde du mode de vie des humains, principalement en Occident : « Le succès dans la lutte pour sauver aujourd'hui la planète dépend de notre capacité de changer nos propres valeurs et priorités » (Dev.4), « Des solutions urgentes s'imposent, à commencer par un changement de nos modes de vie et de consommation » (Enj.33), « La protection de la planète exige que les Occidentaux changent leurs habitudes de consommation » (F.V.1), « Les choix qui s'imposent pour prévenir une catastrophe éventuelle ne pourront être faits que si l'humanité entière se sent solidaire et partage les ressources naturelles et le fruit de leur exploitation de façon équitable » (Éco.3). La présomption évoquant la possibilité d'un monde meilleur expliquera, dans le discours, qu'on exige une transmutation des valeurs dominantes.

Les quatre présomptions qui servent de prémisses au discours environnementaliste alarmiste se résument comme suit : *le mode de vie occidental actuel est insoutenable pour l'environnement; pour accéder à un monde meilleur et éviter l'extinction humaine, l'humain devra procéder à des modifications profondes de son mode de vie.*

¹Cet « optimisme » fait dire à Marc Angenot que les discours revendicateurs se rapprochent des discours religieux occidentaux ; on évoque un « *Autre Monde*, un autre ordre des choses plus vrai que le cours des choses » (Angenot, 1996 : 17).

7.1.4. La hiérarchie

La quantité et la qualité sont des principes hiérarchisants (Perelman-Tyteca 1970, p. 108-109). Dans le discours environnementaliste alarmiste, la principale hiérarchie est basée sur un critère qualitatif; elle affirme la supériorité de l'environnement sur l'humain. D'abord, nous constatons que généralement, dans le discours analysé, l'humain et l'environnement font deux : on range d'un côté les éléments « naturels » (faune, flore, eau, air, sols) et de l'autre, l'humain et ses activités. Cette distinction est exprimée dans l'extrait suivant : « On peut discuter que la planète ne tend pas vers son "potentiel", mais comme ses habitants humains, elle a une valeur inaliénable indépendamment des attributs anthropocentriques¹ » (Éco.6). Or qualitativement, exprime-t-on implicitement, l'environnement est supérieur à l'humain, ayant un caractère « originel », existant avant l'humain et indépendamment de lui. Cette prémisse est sous-entendue dans les nombreux extraits où l'on exige de l'humain qu'il s'adapte à l'environnement plutôt que d'adapter ce dernier : « La crise actuelle nous oblige à revoir nos comportements, nos attitudes et nos valeurs pour mieux replacer l'homme au sein de la nature » (Éco.3), « L'humanité est déjà trop nombreuse. Elle devrait stabiliser et faire décroître ses effectifs afin de parvenir à un équilibre écologiquement admissible pour la biosphère » (Éco.8), « [...] la nécessité d'adapter notre industrie à la forêt plutôt que de transformer les écosystèmes forestiers en fonction des besoins de l'industrie » (F.V.5).

¹Le dictionnaire *Le Petit Robert* définit ainsi l'adjectif *anthropocentrique* : « qui fait de l'homme le centre du monde, et du bien de l'humanité la cause finale de toutes choses » (p. 74).

7.1.5. Les valeurs

Parmi les objets d'accord qui s'appuient sur le préférable, mentionnons les valeurs, qui interviennent dans tout discours argumentatif, formant parfois un système complexe. Les valeurs n'expriment pas le réel, mais une attitude envers celui-ci, aussi ne sont-elles partagées que par des auditoires particuliers.

Selon Perelman et Tyteca, les valeurs abstraites serviraient davantage les causes « révolutionnaires », celles dont le but est de renverser l'ordre établi (Perelman-Tyteca 1970, p. 106). Or le discours environnementaliste alarmiste, qui est révolutionnaire au sens où il suggère une transmutation des valeurs dominantes, fait effectivement appel à quelques valeurs abstraites – telles la justice et l'équité – mais il repose principalement sur des valeurs concrètes; il valorise en premier lieu l'objet « environnement » et ses constituants :

Comme l'air et la pluie ne coûtent rien, certains comptables et économistes maintiennent qu'elles n'ont par conséquent aucune valeur. En fait, leur valeur est considérable. L'air, l'eau, le sol et le soleil sont en vérité les seules choses qui aient véritablement une valeur. Ils sont l'essence même de la vie (Éco.27).

Au coeur du système de valeurs à l'oeuvre dans le discours analysé, se retrouvent, en effet, l'environnement et le respect qui lui est dû. Le reste des valeurs se rattache d'une manière plus ou moins directe à ce coeur. Plus précisément, le système de valeurs du discours environnementaliste alarmiste se fonde sur un syllogisme simple qui se formule ainsi : « Ce qui contribue à la préservation de l'environnement est une bonne chose. Or l'élément X contribue à la préservation de l'environnement. L'élément X est donc une bonne chose ». Ainsi, les épithètes « respectueux de l'environnement », « en harmonie avec la nature » donnent automatiquement une valeur positive aux objets qu'elles

qualifient. Le raisonnement inverse est aussi valable : on attribue une valeur négative à tout ce qui nuit à la préservation de l'environnement.

Ainsi, deux prémisses majeures peuvent être tirées du système de valeurs :

- ce qui contribue à la préservation de l'environnement est une bonne chose;
- ce qui nuit à la préservation de l'environnement est une mauvaise chose.

Dans cette logique, l'humain et ses activités sont jugés et se voient généralement attribuer une valeur négative, une « vérité » voulant qu'ils soient responsables de la crise environnementale.

7.1.5.1. La transmutation des valeurs dominantes

Marc Angenot suggère la notion de « transmutation des valeurs », procédé auquel auraient recours certains discours revendicateurs. Cette transmutation consiste, comme nous l'avons expliqué plus tôt, à prôner systématiquement des valeurs qui prennent le « contre-pied » des supposées valeurs dominantes. Le souhait d'une transmutation des valeurs s'exprime, dans le discours analysé, à travers une dénonciation des valeurs perçues comme étant actuellement dominantes, valeurs dont on s'emploie à énumérer les conséquences négatives. Suit la suggestion de valeurs inverses, qu'on présente comme étant les « vraies ».

On s'attaque précisément aux fondements mêmes des sociétés occidentales en dévaluant l'industrie, la croissance économique et le développement technologique, associés à une simple et inconséquente recherche du profit. Par la même occasion, on valorise le retour aux sources, au naturel, à la décroissance économique. Dans l'extrait suivant, le souhait d'un renversement des mentalités est explicite :

L'application de ce concept touche cependant aux fondements les plus sensibles de notre civilisation matérielle, qui s'est construite sur une croyance au progrès et au bien-être de l'humanité [...]. Le développement durable nécessite un changement de mentalité, un effort de chacun d'entre nous, qui nous oblige à ne pas nous laisser tenter par les solutions faciles, et très attirantes, proposées par la technique (Enj.18).

Ailleurs, on exprime clairement que les valeurs dominantes doivent être transmues :

« Le nouveau code moral socio-écologique [...] doit renverser les valeurs actuelles. Il faut les présenter clairement et de façon courageuse sans déformer les faits, aussi désagréables ou durs à avaler puissent-ils être » (Éco.27).

Alors que le discours dominant va dans le sens d'une recherche constante de l'amélioration des conditions de vie, on prescrit une réduction du confort :

Cela implique donc des changements. Pour l'homme occidental, ces changements se traduiront en une réduction de son confort et l'adoption d'un rythme de vie plus en harmonie avec les limites de l'environnement. Il devra donc cesser de brûler exagérément du pétrole pour faciliter ses déplacements et maintenir son confort. Il devra aussi être plus modeste dans l'espace qu'il occupe pour vivre (les 4 pièces par personne deviendrait enfin une aberration (Enj.1).

Cette surconsommation d'autos, de maisons et d'objets est en train de réchauffer la planète, par l'effet de serre, mais aussi par l'effet de guerre que les injustices favorisent. Le Québec doit décider de diminuer son niveau de consommation. Il doit payer ses dettes environnementales, qui s'ajoutent aux déficits budgétaires de nos gouvernements (F.V.4).

Bref, le discours environnementaliste alarmiste procède à une transmutation des valeurs dominantes en prônant systématiquement l'opposé des valeurs occidentales et de ce qui en découle, soit la croissance économique, le recours à la technologie et la recherche d'une meilleure qualité de vie; la modernité telle que conçue dans le discours dominant devient, dans le discours analysé, une anti-valeur, phénomène déjà observé par Marc Angenot : « Dans son refus global de la société où il vit, le pamphlétaire fait de la

modernité le synonyme de la dégradation perverse. C'est l'anti-valeur absolue »

(Angenot 1982, p. 104). On regrette un temps où régnaient les bonnes valeurs :

Il n'est pas de pamphlet, si critique que par aventure il se veuille, qui ne tombe dans ce piège idéologique : l'évocation – complaisante ou fugace – d'un « naguère » ou « jadis » où la valeur n'est pas encore absente. Il y a à cela une logique : s'il y a scandale aujourd'hui, il faut que ce scandale ait progressivement conquis le réel, il faut donc qu'il y ait eu un « avant »; la description actuelle du Monde-à-l'envers appelle en contre-partie celle d'un temps où tout n'était pas encore sens dessus-dessous (Angenot 1982, p. 106).

En deux mots, on prend la contrepartie du « lieu du Progrès », lequel justifie le système de valeurs dominant. Ce lieu, explique Angenot, serait universellement accepté, proclamant « la précellence du nouveau sur ce qui l'a précédé ou sur ce qu'il a rendu désuet » (Angenot 1982, p. 178). Les extraits suivants illustrent cette prise de position contre le progrès, contre le modernisme et la technologie : « La crise écologique est le résultat de [...]. C'est aussi le résultat d'une foi naïve dans le progrès et d'une confiance excessive en la puissance innovatrice de la technologie » (Éco.3), « Avec l'intégration économique, l'Europe se met à l'heure du modernisme. Un modernisme qui aura de désastreuses conséquences sur l'environnement » (Enj.10).

7.1.6. Les lieux

Rappelons que les lieux sont des prémisses d'ordre très général qui peuvent justifier des hiérarchies et des valeurs (Perelman-Tyteca 1970, p. 112). Qualitatifs, les deux « lieux » que nous avons tirés du discours environnementaliste alarmiste justifient la valorisation de l'environnement et se formulent ainsi :

- ce qui est unique doit être conservé;

•ce qui est menacé prend de la valeur.

La présence de ces lieux dans le discours analysé confirme que « c'est ce qui nous paraît unique qui nous devient précieux » et que « tout ce qui est menacé prend une valeur éminente » (Perelman-Tyteca 1970, p. 120, 122).

Dans notre corpus, ces lieux se reconnaissent dans les nombreux extraits où on évoque les espèces « en voie de disparition » ou encore les régions naturelles et écosystèmes « menacés » : « Au Canada, en 1989, le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) avait accordé un statut à 58 espèces de vertébrés : 15 espèces disparues (dont 9 disparues de la planète), 20 en danger de disparition et 23 menacées » (F.V.7), « Le milieu récepteur peut perdre toute sa valeur s'il n'est pas protégé convenablement. Il faut en reconnaître la fragilité, en valoriser la beauté et en baliser l'usage » (Éco.20). On souligne aussi l'unicité de la planète Terre : « [...] voilà un gage de paix et d'équilibre entre l'humain et la seule planète qu'il ait. Et il nous faut commencer à agir ici, localement, sur notre coin de Terre. Après tout, les bonnes planètes ne se trouvent pas facilement » (F.V.4).

Les deux principaux lieux du discours analysé, donc, fondent le système de valeurs.

7.2. Les arguments

Comme nous l'avons fait pour les prémisses, nous classerons selon les catégories proposées par Perelman et Tyteca les principaux arguments du discours environnementaliste alarmiste, illustrant chacun d'eux à l'aide d'extraits tirés de notre corpus. L'étude des arguments mêmes nous donnera une vue d'ensemble sur la stratégie argumentative et dégagera plus clairement les jugements.

7.2.1. Les arguments quasi logiques

Dans le discours analysé, l'argument d'**incompatibilité** est surtout utilisé pour souligner l'incohérence entre les propos tenus par les « dirigeants », soit le discours dominant, et les gestes posés. On reproche aux politiciens de tenir un discours écologiste sans toutefois le mettre en application :

Le transport en commun est un autre secteur où le gouvernement se distingue pour ses contradictions. Dans la Stratégie, on « compte amener les consommateurs à infléchir leur comportement afin d'utiliser le transport en commun ». [...] Là s'arrête « l'implication » du gouvernement. Une fois ces infrastructures implantées, ce sera aux municipalités et aux usagers à se démerder pour financer leur fonctionnement (Enj.7).

Alors que les politiciens européens exprimaient à Rio, il y a un an, leur volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui se passe sur le terrain est tout autre. La déréglementation des transports qui accompagne l'intégration économique européenne entraînera, à court terme, une augmentation du trafic routier des marchandises de 20 à 40%! (Enj.10).

Mais le gouvernement a posé, ou entend poser, simplement d'autorité, sans raisons justifiables ni justifiées, quatre gestes majeurs nuisibles qui contredisent, avec des faits et des projets solides, le vœu pieux de la stratégie d'efficacité énergétique du MER [ministère de l'Énergie et des Ressources] qui dit vouloir encourager l'utilisation du transport public, de la marche et de la bicyclette, aux dépens de l'auto (F.V.9).

Bref, on évoque une supposée incompatibilité entre les paroles et les gestes des « dirigeants » afin de discréditer le discours de ceux-ci. On compte de cette manière donner de la crédibilité à son propre discours.

Complémentaire à l'argument d'incompatibilité, la **définition** permet de redonner aux choses leur « vrai sens ». Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la définition permet d'élever les objets au dessus de toute controverse; elle sert d'argument au sens où elle établit une « vérité » qui va dans le sens de la thèse défendue. Dans le discours

environnementaliste alarmiste, pour éviter tout malentendu, on définit une fois pour toutes le concept de « développement durable », mal défini et mal mis en pratique par les dirigeants :

Car le développement durable constitue une notion radicale nous forçant à une réévaluation fondamentale de notre monde. La souplesse dont ont fait preuve la plupart des organismes en y souscrivant témoigne soit d'une mauvaise compréhension de la notion elle-même, soit d'une tentative [...] (Dev.6)

D'autre part, pour appuyer cette négation du lieu du progrès, pour appuyer ce souhait d'un retour aux sources, on prend la peine de rappeler ce qu'est la « vraie » qualité de vie, en définissant celle-ci :

Pour maintenir une vraie qualité de vie, il nous faudra renoncer à la qualité de vie illusoire dans laquelle nous sommes plongés. Un gazon sans mauvaises herbes! Deux voitures à la porte d'une maison habitée en moyenne par trois, quatre personnes! La vraie qualité de vie, l'avons-nous oubliée? Se baigner dans le fleuve, respirer l'air pur en plein centre-ville de Montréal, redécouvrir le goût savoureux des aliments (Enj.21).

Les définitions, toutefois, se représentent mal à l'aide de courts extraits; elles se construisent plutôt au fil des paragraphes, des textes. À force de modalisations, on construit autour des objets du discours un paradigme définitionnel; en nommant les objets, en les prédisant, en les mettant en relation, on crée, à la longue, des définitions. L'argument du **sacrifice** est quant à lui utilisé, dans le discours analysé, pour « confirmer » la valeur accordée à l'objet « environnement ». On valorise ce dernier en énumérant les sacrifices que mérite sa préservation :

Par contre, on sait d'ors [sic] et déjà que certaines pratiques devront être bannies si l'on veut sauver la planète de son asphixie [sic]. [...] Pour l'homme occidental, ces changements se traduiront en une réduction de son confort et l'adoption d'un rythme de vie plus en harmonie avec les limites de l'environnement (Enj.1).

À l'échelle individuelle, pour participer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre, il faut adopter de nouveaux comportements, recommande Claude Villeneuve. Trois exemples : rationaliser nos transports (acquérir des automobiles moins énergivores, pratiquer le covoiturage, utiliser le transport en commun ou, encore mieux, circuler à vélo); diminuer notre consommation de biens inutiles et faire de la récupération et du recyclage; consommer des aliments moins transformés et moins emballés (F.V.22).

Toujours, on insiste sur une réduction de la consommation : « Le Nord peut-il réduire ses attentes et sa consommation et les gérer de façon plus efficace afin de maintenir un équilibre économique avec le Sud et laisser entrevoir un avenir viable pour la planète? » (Éco.2). L'argument du sacrifice, dans le discours environnementaliste alarmiste, vise donc à convaincre de la valeur de l'environnement, de l'importance de sa préservation.

7.2.2. Les arguments basés sur la structure du réel

Les arguments qui font appel à des liaisons de succession, rappelons-le, se basent sur un lien causal. Parmi ceux-ci, l'argument **pragmatique** consiste à juger une chose par ses conséquences. Dans le discours environnementaliste alarmiste, l'argument pragmatique est privilégié : les *conséquences sur l'environnement* servent de critère principal dans le jugement de tout phénomène, de tout acte. Par exemple, on considère l'activité humaine comme condamnable, celle-ci ayant des effets négatifs sur l'environnement : « Dorénavant, l'achat de voitures trop puissantes, qui démolissent les climats et compromettent les récoltes du Tiers-Monde, devrait être considéré comme criminel. Chacun doit être mis en face des conséquences de ses actions » (Dev.1), « Cette loi initialement destinée à juger de la moralité des actions humaines, est appelée à servir de fondement à l'analyse de soutenabilité environnementale. Une action qui, transformée en comportement universel, mène à la destruction irrémédiable de l'environnement ne

pourrait pas être considérée comme étant une action soutenable » (F.V.10), « [...] le Nord est en grande partie responsable de la situation actuelle, ayant émis et continuant à émettre des quantités énormes de gaz à effet de serre. De toute évidence, son "développement" actuel n'est pas soutenable » (F.V.21), « Il est clair qu'une croissance illimitée, sans égard au rôle important joué par l'écosystème, n'est pas une option viable pour notre planète. Cet écosystème fléchit déjà sous le poids de la croissance démesurée des populations, de la consommation des ressources et du gaspillage » (Éco.2).

Les conséquences sur l'environnement permettent aussi de juger la population humaine : « L'humanité est déjà trop nombreuse. Elle devrait stabiliser et faire décroître ses effectifs afin de parvenir à un équilibre écologiquement admissible pour la biosphère » (Éco.8).

L'argument pragmatique, en somme, permet à la communauté discursive de poser des jugements sévères sur l'activité et la population humaines, évoquant les conséquences destructrices de celles-ci sur l'environnement.

Ce jugement basé sur un lien de causalité entre l'environnement et l'activité humaine se justifie aussi par un syllogisme, qui se formule comme suit : *L'environnement doit être préservé. Or l'activité humaine empêche la préservation de l'environnement. L'activité humaine doit donc changer.* La force d'un syllogisme dépend de l'adhésion que suscite la proposition générale (Oléron 1996, p. 39), en l'occurrence, que *l'environnement doit être préservé*. Or cette proposition générale prend appui, dans le discours analysé, sur une autre prémisse, classée plus tôt, selon laquelle *la crise environnementale nuit au bien-être des humains*. En fait, le syllogisme en question peut être présenté comme un

épichérème¹, sorte de syllogisme complexe. Cet épichérème se lit comme suit : *L'environnement doit être préservé* (proposition générale ou majeure); *la détérioration de l'environnement nuit au bien-être des humains* (appui de la majeure). *Or l'activité humaine en Occident empêche la préservation de l'environnement* (proposition seconde ou mineure); *la généralisation de cette activité serait catastrophique pour l'environnement* (appui de la mineure). *L'activité humaine en Occident doit donc changer* (conclusion).

Bref, que la liaison de succession soit vue à travers un argument pragmatique, un syllogisme simple ou un épichérème, il en découle le même jugement : *l'activité humaine est condamnable*. Notre analyse nous permet déjà d'affirmer que ce jugement de l'activité humaine constitue l'essentiel du verdict rendu dans le discours environnementaliste alarmiste.

Parmi les arguments qui se basent sur une liaison de coexistence, l'appel à l'autorité consiste à profiter du prestige, de la réputation, de la crédibilité dont jouit quelqu'un pour donner du poids à ses propres thèses. Le discours analysé fait grand usage de l'appel à l'autorité, évoquant régulièrement les propos d'un groupe écologiste connu, d'une groupe politique voué à la cause environnementale ou encore d'un groupe témoin nommé « les scientifiques ». Pour confirmer ses prémisses et ses conclusions, on cite, par exemple, « les experts » (Éco.16), « les scientifiques » (Éco.18), « l'Académie des sciences des États-Unis » (Enj.11), « les hommes de sciences » (Dev.3), « Greenpeace »

¹« L'épichérème articule aux prémisses du syllogisme des sous-raisonnements destinés à en rendre raison. C'est pourquoi Gibert peut dire que l'épichérème est un syllogisme à cinq propositions. "À la majeure on joint les preuves de la majeure, à la mineure les preuves de la mineure, et ensuite on conclut" [...] » (Angenot, 1982 : 159).

(Enj.25), « le Fond mondial pour la nature » (Enj.11), « l'UQCN » [Union québécoise pour la conservation de la nature] (Enj.25).

L'importance de la liaison de coexistence, dans le discours environnementaliste alarmiste, réside toutefois dans la relation qu'on établit entre l'humain et ses manifestations. Dans le discours analysé, l'homme « moderne » se caractérise, se manifeste, par les dommages qu'il cause à l'environnement; plus on recule dans le temps, moins l'humain se manifeste de cette manière. On prône donc un retour aux sources, une espèce de marche arrière – qui implique des sacrifices – en présentant l'homme contemporain comme manifestement « nuisible » : « L'Univers tout entier s'achemine vers sa mort thermique. Georgescu-Roegen situe l'économie dans le mouvement de dégradation universelle que, selon lui, toute activité humaine ne peut qu'accélérer » (Éco.11), « Le plein-emploi, la stabilité écologique, des communautés solides, des impacts environnementaux minimes, tels sont les objectifs auxquels nous devons soumettre notre comportement destructeur » (Éco.14), « En clair, lors de l'évaluation des activités humaines d'exploitation d'un territoire, on devra tenir compte du potentiel de nuisance à la survie d'une espèce en péril » (F.V.27).

Dans le discours analysé, l'argument de coexistence permet donc encore, par la mise en relation de l'espèce humaine et de ses manifestations, de porter un jugement sur l'humain. Celui-ci se voit sans cesse mis en accusation, trouvé coupable et condamné sans appel au sacrifice.

7.2.3. Les liaisons qui fondent la structure du réel

Dans le discours environnementaliste alarmiste, on a régulièrement recours à des exemples et à des illustrations, pour renforcer les prémisses et les thèses avancées. À force d'exemples, entre autres, on établit la vérité selon laquelle l'activité humaine est responsable de la crise environnementale :

Les deux dernières décennies nous auront permis de mesurer combien notre espèce pouvait être un important facteur de changement dans l'écosphère. Depuis moins d'un siècle, l'activité humaine a provoqué l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère à un rythme inégalé au cours des 200 000 dernières années. La fixation d'azote atmosphérique par l'industrie et les sous-produits de la combustion a dépassé l'ensemble des mécanismes naturels de fixation de ce gaz. La diminution de l'épaisseur de la couche d'ozone par les CFC et les halons, gaz inconnus dans la nature, provoque une augmentation significative des rayons ultraviolets au sol. Le climat, jadis considéré comme un facteur écologique relativement stable d'une année à l'autre, atteint des extrêmes de plus en plus régulièrement (Éco.18).

La seconde vérité, selon laquelle la crise environnementale nuit au bien-être humain, est aussi échafaudée par les exemples : « Alerte au smog à Montréal! Protégez-vous des rayons U.V.! Faites bouillir votre eau! Ne mangez pas de poissons intoxiqués au mercure! La liste est encore longue. La pollution a décidément un impact sur la santé humaine » (Enj.21). Enfin, on établit à l'aide d'exemples le fait que la crise environnementale s'aggrave continuellement :

Chaque année, nous constatons que les forêts de la terre diminuent en superficie, que les déserts s'agrandissent, que les sols fertiles sur environ un tiers des terres agricoles sont en voie d'érosion, que la couche d'ozone stratosphérique qui nous protège des rayons ultraviolets est en train de s'amincir, que la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente sans cesse (Dev.4).

Ce sont les mêmes prémisses que les **illustrations** servent à conforter. On illustre donc que l'activité humaine est responsable de la crise environnementale, et ce, depuis des siècles :

À Rome, à l'apogée de leur puissance, les empereurs organisaient au Colisée des jeux et des spectacles qui contribuaient à meubler les loisirs des habitants. On pouvait y voir s'affronter des gladiateurs, mais aussi des animaux exotiques venus des quatre coins de l'empire. Parmi ceux-ci, le lion et l'ours de l'Atlas qui devaient finalement disparaître, victimes de la chasse aux trophées à la fin du dix-neuvième siècle (Éco.20).

On illustre aussi que la crise environnementale nuit au bien-être humain :

La dégradation de la planète atteint maintenant un point tel que la santé humaine est sérieusement atteinte. L'Australie, par exemple, est plus proche du trou d'ozone au dessus de l'Antarctique que la plupart des autres régions habitées. Il y a deux ans, lorsque j'étais de passage dans ce pays, une partie de ce trou est restée fixée au-dessus de l'Australie pour quelque temps, et les Australiens ont reçu de très fortes radiations ultra-violettes. Nous commençons à percevoir les multiples façons variées par lesquelles la dégradation de la planète dont nous sommes responsables, est en train de nous affecter (Dev.4).

Le fait selon lequel la crise environnementale s'aggrave, enfin, est confirmé par des illustrations :

Lorsque j'étais enfant, ma mère n'avait pas à m'enduire d'écran solaire no 15, no 35, no 45... ou je ne sais plus. Peu de gens souffraient d'allergies. Et lorsque ma mère était jeune, elle se baignait dans notre majestueux fleuve. Pourtant, en moins de 20 ans, je n'ai pas eu ce privilège. Le fleuve était trop pollué. Il est effrayant de penser à notre avenir quand on réalise tout ce qui a été modifié et détruit en l'espace de 20 ans à cause de la pollution (Enj.21).

On constate, à l'analyse des arguments par l'exemple et par l'illustration, que ceux-ci servent en fait à raffermir les prémisses, supposés objets d'accord sur lesquels tablent les raisonnements. Or en théorie, les objets d'accord ne demandent pas à être démontrés par des arguments, ce qui tend à faire ressortir que certaines prémisses du discours

analysé ne sont pas des objets d'accord stables, mais des objets d'accord « supposés » par la communauté discursive.

Des modèles et anti-modèles, enfin, sont évoqués dans le discours environnementaliste alarmiste. On ne se réfère pas à un « modèle absolu », comme Dieu est en un dans certains discours; on présente toutefois certains pays du tiers-monde comme des modèles de récupération, de non-consommation ou de non-croissance économique :

La vision tiers mondiste de la récupération est très différente de la vision occidentale. Là-bas, les biens peuvent être réemployés plusieurs fois, sous leur forme originale ou sous d'autres formes avant d'aboutir au site d'enfouissement. Même là, ils peuvent être récupérés encore et être utilisés à d'autres fins. Là-bas, les déchets sont considérés depuis longtemps comme des ressources. Ici, on commence tout juste, dans certains milieux avisés, à avoir cette même perception (Enj.4)

En Inde, l'État du Kerala (30 millions d'habitants) aurait, semble-t-il, assez bien réussi le tour de force du développement sans croissance. Avec un revenu par habitant cinquante fois moindre qu'un Nord-américain, l'habitant du Kerala a une espérance de vie similaire, un bon taux d'alphabétisation, une mortalité infantile faible et, fait notable, une croissance démographique peu élevée (Enj.11).

Les pays occidentaux, quant à eux, servent d'anti-modèles puisque dans la logique du discours, le mode de vie occidental, la croissance économique, le développement, l'industrie sont responsables de la crise environnementale :

En fait, l'écologiste en a surtout contre le modèle occidental de développement. [...] Mais le problème surgit quand plusieurs milliards de personnes veulent avoir le niveau de vie du Québécois moyen ou comme celui des personnages du feuilleton Dallas que toute la planète peut voir à la télé. Il devient alors difficile de parler de conservation de l'environnement, entre autres parce qu'on ne peut plus se passer des modes industriels de production (F.V.17).

Le mal développement du Nord provoque dans l'autre hémisphère une perte de biodiversité, actuelle ou potentielle, qui se chiffre en centaines de milliers, sinon en millions d'espèces. Ce développement ne peut donc absolument pas servir de modèle à tous les pays qui cherchent à améliorer la

qualité de vie de leurs populations, et ce, même si le Nord semble offrir le seul exemple dans le monde d'une qualité de vie acceptable (F.V.21).

Enfin, ils [les citoyens du Tiers-Monde] ne devront pas reproduire le modèle de consommation des Occidentaux (qui doivent réduire leur rythme de vie) car sinon c'en est fini de notre planète bleue (Enj.1).

Complètement à l'opposé du discours dominant, donc, le discours analysé présente les pays occidentaux comme des anti-modèles et les pays du tiers-monde, comme des exemples à suivre.

7.3. La réfutation

Dans le discours environnementaliste alarmiste, on réfute, d'une manière générale, la définition de développement telle qu'appliquée en Occident, et on lui substitue une nouvelle définition, celle du « développement durable ». On s'attaque donc, d'une certaine manière, à une prémisse du discours dominant; d'abord on dément une définition, puis on argumente : « Une croissance du PIB accompagnée d'exclusion sociale, de "déculturation" et d'une dégradation du milieu naturel n'est pas un développement. Le thème du développement durable émerge à partir des années 80 [...]. Ce concept souligne le risque de perturbation des grands mécanismes régulateurs de la planète » (Éco.11). Parfois, la réfutation, explicite, s'attaque directement au raisonnement :

Il n'y a tout simplement pas assez de ressources pour que les six milliards d'individus de la planète puissent adopter la façon de vivre de l'Occident. La perpétuation du système actuel est donc fondamentalement injuste, inéquitable, voire même dangereuse. Qui plus est, les arguments avancés pour défendre le développement se fondent sur de fausses prémisses et sont insoutenables à long terme. C'est pourquoi il faut que s'équilibrent [...] (Éco.27).

Ailleurs encore, on procède à la réfutation systématique du raisonnement qui fonde ce qu'on appelle le « nouvel ordre mondial », reformulation qui désigne le développement :

Fondé sur plusieurs croyances, le nouvel ordre propose une recette de gestion unique pour les échelons local, régional et mondial, en dehors de laquelle il n'y aurait point de salut. Cette recette suppose des postulats déjà démentis par les faits mais encore solidement ancrés chez les gouvernants tant publics que privés. [...] Le premier postulat sur lequel repose l'ordre mondial industriel est la disponibilité illimitée des ressources naturelles et la capacité tout aussi illimitée d'absorption du milieu, à laquelle seuls quelques hurluberlus, en contrôle de plusieurs leviers économiques et politiques, croient encore [...]. Le deuxième dogme, auquel nous sommes plus exposés, est celui du culte de la technologie selon lequel si problème il y a, solution technologique il y a. [...] La dernière croyance, et selon nous la plus dangereuse, c'est la foi dans le marché et la compétitivité pour gouverner la planète (Enj.20).

Le supposé raisonnement qui fonde l'économie occidentale, partie intégrante du développement, est aussi réfuté :

On présume, encore aujourd'hui, que la meilleure économie est celle dont la taille est la plus imposante. Mais cela n'est pas du tout vrai. Si aucune limite n'est imposée au volume de biens matériels [...], l'économie connaîtra à la fois des problèmes d'approvisionnement et d'élimination (Dev.6).

Par la réfutation, on s'attaque principalement au concept de développement tel qu'on le croit défini dans le discours dominant.

7.3.1. La démystification

Dans le discours environnementaliste alarmiste, plus que de simplement réfuter, on prétend dévoiler au public la sombre réalité qui se cache derrière les faux raisonnements du discours dominant. Ce discours dominant, avance-t-on, cache à la population les causes réelles et la gravité de la crise environnementale :

Nos gouvernements diront que notre situation n'est pas si mauvaise, puisque le Canada ne produit que 2% des émissions de CO₂ au niveau mondial, et c'est vrai. Ce qu'ils ne diront pas, c'est que, par personne, le Canada et le Québec se classent respectivement aux 5e et 11e rangs des pays qui émettent le plus de gaz à effet de serre (Enj.25).

Le type de développement des pays du Nord a eu des répercussions sur la désertification qui se manifeste surtout au Sud. Contrairement à l'entendement populaire, la désertification n'est pas l'avancée irrémédiable du désert. Les causes sont bien sûr climatiques, mais ce sont les activités humaines qui aggravent les effets des sécheresses et du manque de pluie (Enj.29).

« Le Québec a réduit de 41 p. cent l'intensité énergétique de son économie », clame fièrement la stratégie québécoise d'efficacité énergétique. Globalement, ce résultat impressionne. Mais il cache une réalité moins rose. La consommation d'énergie dans le secteur des transports a augmenté de 15 p. cent entre 1982 et 1990, après avoir subi une baisse importante lors de la récession de 1980 à 1982. Et ce n'est pas fini car les prévisions sont encore plus alarmantes : 20 pourcent de hausse entre 1992 et 1996 et 11 pourcent entre 1996 et 2011. On frôle la catastrophe! (Enj.7).

Attaquer les propos de l'adversaire, remarque Marc Angenot (1982, p. 228) est particulièrement efficace lorsqu'on révèle les « peu honorables mobiles » de celui-ci, comme la recherche du profit. On a recours à cette pratique, dans le discours analysé :

Même si le discours des industries a pris une couleur verdâtre depuis quelques années, ces dernières continuent de produire des composés chimiques toxiques. Et toujours en quantité plus grandes [sic] année après année. [...] Avec la mondialisation des marchés, les entreprises se déplacent vers des pays comme la Chine ou l'Inde où il n'existe pas ou peu de normes environnementales et de protection pour les travailleurs. Car le but premier d'une entreprise est de faire des profits rapidement et de minimiser les sommes qu'elle consacre à la santé, à l'environnement et au bien-être des travailleurs (Enj.16).

On accuse les médias de véhiculer les mythes, de participer à la tromperie, par la publicité, par exemple : « Le matérialisme sans base spirituelle et sans projet de société ne rend pas heureux, même si la publicité veut nous le faire croire » (F.V.4), « [...] la voiture représente, pour les Nord-Américains, une forme de reconnaissance sociale, une

fiereté et une nécessité. Ce concept de liberté et d'affirmation de soi est abondamment véhiculé par la publicité automobile » (Enj.25), « Il est temps que l'on cesse de jeter de la poudre aux yeux des gens. De véritables gestes en fonction de l'écologie doivent être posés » (Dev.2).

L'analyse de la stratégie argumentative nous permet de dégager les deux principales visées du discours. On veut convaincre, d'abord, du caractère critique de la situation environnementale actuelle. Pour ce faire, on a recours, principalement, à des « faits », à des présomptions, à des exemples et des illustrations. Dans un deuxième temps, on cherche à démontrer que l'humain est responsable de cette crise. À cette fin, on se sert surtout de « vérités » et encore, d'exemples et d'illustrations.

Ces deux thèses majeures permettent à la communauté discursive d'utiliser, particulièrement, l'argument pragmatique, la liaison de coexistence et l'argument par l'anti-modèle pour condamner l'humain, accusé de destruction de l'environnement.

8. Conclusion

Pour terminer, nous résumerons les principaux résultats auxquels a mené notre analyse, nous reviendrons sur nos objectifs et hypothèses de départ, et nous porterons une réflexion sur l'ensemble de notre travail.

Les micro-analyse et macro-analyse nous ont permis de décrire le discours d'un courant environnementaliste de la fin du XX^e siècle, discours que nous avons qualifié d'alarmiste. Comme nous l'avons exposé dans la partie traitant du corpus, notre objet d'analyse est l'oeuvre d'une communauté discursive identifiable; celle-ci se distingue par le statut de ses membres (dont la plupart sont des spécialistes de l'environnement ou des membres d'organismes écologistes), la prise de position de ceux-ci (qui se reconnaît au travers des jugements posés sur le monde), le but commun (faire partager à l'auditoire une vision apocalyptique du monde), le moyen de communication utilisé (éditoriaux et articles) et enfin, le genre discursif employé (genre pamphlétaire, polémique, argumentatif, prophétique). Le discours visé ayant été cerné, nous avons cherché à le décrire, à l'aide d'une double analyse.

L'observation des opérations langagières nous a permis de dégager les prédicats accolés à deux objets principaux du discours, soit l'environnement et l'humain. Dans le discours analysé, donc, à l'aide de dénominations et de reformulations, on établit que l'environnement est l'attribut essentiel de la planète Terre, qu'il existe indépendamment de l'humain¹, qu'il est un bien précieux, que son bon état est essentiel à la vie et, finalement, qu'il est en état de crise. L'humain, quant à lui, à cause des activités par

lesquelles il se manifeste, est qualifié de nuisance pour l'environnement. L'objet « temps », enfin, apparaît dans le discours sous la forme de termes inquiétants tels que « urgence », « menace » et « alarme ». Régulièrement, dans le discours, on associe « avenir » et « extinction de la vie », donc de la race humaine.

Les deux principales opérations cognitives du discours mettent en relation les objets « environnement » et « humain »; à l'aide, entre autres, de définitions, d'explications et d'exemplifications, on établit que l'humain est, d'une part, victime de la crise environnementale, et, par ailleurs, responsable de celle-ci. En somme, la micro-analyse nous a donné une vue d'ensemble sur le scénario, la mise en scène du discours environnementaliste alarmiste, qui campe les principaux acteurs dans des rôles précis.

La macro-analyse nous a permis de pousser notre compréhension du discours en en dégageant les raisonnements principaux, qui justifient les jugements posés sur le monde. Certaines prémisses du discours analysé, bien qu'elles constituent des jugements d'évaluation, sont présentées comme la formulation de faits ou de vérités. Ainsi, on considère comme des objets d'accord universels que l'environnement est présentement en crise, que cette crise s'aggrave continuellement, que certains désastres environnementaux sont irréparables, que l'humain est responsable de la crise environnementale et enfin, que cette crise nuit au bien-être de l'humain. D'autre part, on présume, on présente comme vraisemblable, qu'une généralisation du mode de vie occidental serait catastrophique pour l'environnement, que l'aggravation de la crise environnementale finira par entraîner l'extinction de la race humaine, qu'il y a

¹Nous sommes alors face à une contradiction sémantique, le terme « environnement » impliquant la place centrale de l'homme. Le mot « nature » serait peut-être ici plus approprié.

possibilité de stopper ou du moins de ralentir la crise, et que cette amélioration de la situation ne pourra venir que d'une profonde modification des activités humaines, principalement en Occident. Une autre prémisse, référant à une hiérarchie naturelle implicite, établit la supériorité qualitative de l'environnement sur l'humain. En fait, l'environnement et le respect qui lui est dû se trouvent au coeur du système de valeurs, qui se résume en deux propositions complémentaires : ce qui contribue à la préservation de l'environnement est une bonne chose; ce qui nuit à la préservation de l'environnement est une mauvaise chose. Ces valeurs se basent sur deux lieux qui apparaissent, dans le discours, de façon explicite et implicite et selon lesquels ce qui est unique doit être conservé et ce qui est menacé prend de la valeur. Nombre des prémisses énumérées plus haut sont appuyées, renforcées, par des exemples et des illustrations, liaisons qui fondent la structure du réel.

Pour former des raisonnements, les prémisses se joignent en effet à des arguments. Dans le discours environnementaliste alarmiste, on tente, par un argument d'incompatibilité, de discréditer le discours dominant : on souligne l'incohérence entre les propos « verts » tenus par les dirigeants et les gestes posés par ceux-ci. On alimente de cette façon son éternelle insatisfaction. Par des définitions, on redonne aux choses leur « vrai » sens : on rappelle ce qu'est le développement durable et la « véritable » qualité de vie, synonyme de « retour aux sources », antonyme de « modernité ». En effet, on établit que l'environnement a une valeur telle que sa préservation vaille le sacrifice du confort. Un argument central du discours analysé est l'argument pragmatique qui permet de juger toute action, toute manifestation, selon ses effets sur l'environnement. Par cet argument, on fournit, sous la forme d'un syllogisme implicite, le critère qui servira à évaluer

l'humain et ses activités : L'environnement doit être préservé. Or l'activité humaine empêche la préservation de l'environnement. L'activité humaine doit donc changer.

Outre les liaisons de succession, le discours analysé a recours à des liaisons de coexistence, qui unissent un être et ses manifestations. D'une part, on utilise le prestige, la crédibilité de certaines autorités pour appuyer ses propres thèses : on cite, par exemple, des écologistes connus ou des groupes politiques voués à la cause environnementale. D'autre part, on caractérise l'homme contemporain par les dommages qu'il cause à l'environnement, ce qui permet de prôner un retour aux sources, une marche arrière qui ramène au temps où l'humain « vivait en harmonie avec la nature ». L'Occident, d'ailleurs, est présenté dans le discours environnementaliste alarmiste comme un anti-modèle, étant le principal responsable de la crise environnementale. Le tiers-monde, par contre, devient un modèle par sa non-croissance économique et sa faible consommation.

Notre macro-analyse s'est complétée avec l'étude de la réfutation. Dans le discours analysé, on s'attaque à la définition dominante du « développement » pour la remplacer par celle du « développement durable ». On s'emploie aussi à dévoiler la sombre réalité au grand public; on procède à une espèce de démystification en « révélant » ce qui se cache derrière les faux raisonnements du discours dominant. La situation environnementale, prétend-on, est pire que ce que laissent croire les médias, complices des dirigeants. Bref, la macro-analyse nous a permis de faire la lumière sur la visée persuasive du discours.

Le premier objectif du présent mémoire était la mise en lumière des opérations langagières et cognitives qui permettent, dans le discours environnementaliste alarmiste, un glissement de sens de la notion « environnement » vers la notion « apocalypse ». Or nous avons pu constater, au cours de la micro-analyse, que le champ sémantique du terme « environnement » absorbe la notion « apocalypse » par l'intermédiaire de différentes opérations **complémentaires**. L'opération langagière par laquelle on greffe à l'objet « environnement » le prédicat « vital » prépare le terrain à ce glissement. Ce dernier s'accroît lorsque, toujours par une opération langagière, on désigne la situation environnementale par les termes « crise », « désastre », « urgence », etc. Dans un coup de grâce, on complète, on confirme le glissement vers la notion d'apocalypse en joignant par un lien causal la crise environnementale à l'éventuelle extinction de la race humaine. Nous pouvons donc considérer notre premier objectif comme atteint.

Nous visions, dans un deuxième temps, la mise en lumière des principaux raisonnements par lesquels, dans le discours environnementaliste alarmiste, le jugement prophétique prend forme et propose une transmutation des valeurs dominantes. La macro-analyse nous a permis d'observer comment, dans le discours, on présente comme des objets d'accord que l'environnement est en crise (fait), que cette crise menace la survie humaine (présomption), que l'environnement doit être protégé (valeur/lieu) et que l'humain est responsable de la crise (vérité). Par des arguments basés sur la structure du réel (liaisons de succession et de coexistence), on complète le raisonnement qui mène à la thèse finale, selon laquelle les valeurs dominantes doivent être renversées parce que mortelles. Il s'agit d'une argumentation en trois temps : la première étape consiste à convaincre l'auditoire du caractère fatal de la crise environnementale; on établit ensuite

la responsabilité de l'humain dans cette crise; logiquement, on conclut que les valeurs humaines, qui fondent le fonctionnement des sociétés, doivent être renversées. Notre deuxième objectif a pu être atteint. Nos deux hypothèses secondaires sont confirmées, concordant avec ces objectifs.

Notre but général, enfin, était de vérifier notre hypothèse principale, selon laquelle le discours environnementaliste alarmiste consiste en une mise en scène de la prophétie apocalyptique, mise en scène obtenue par les opérations langagières, cognitives et les jugements. Or toute la valeur persuasive du discours analysé tient, en effet, dans la prophétie apocalyptique mise en scène, à laquelle participent autant les opérations discursives que les jugements. Par des procédés langagiers (reformulation, prédication) et cognitifs (mises en relation) de même que par des prémisses (vérités, présomptions) et des arguments (exemples, illustrations), on établit que la crise environnementale risque d'être fatale pour l'humain.

En fait, les résultats des micro-analyse et macro-analyse se recourent, jusqu'à un certain point; ils se recourent dans ce qu'elles ont d'essentiel, soit cette mise en scène d'une prophétie apocalyptique. La micro-analyse et la macro-analyse, avons-nous pu constater, nous conduisent en fin de compte au même scénario, celui d'une crise environnementale causée par l'humain et éventuellement **mortelle** pour lui.

Notre méthodologie est originale en ce qu'elle marie deux types d'analyse de discours, l'une axée sur les opérations discursives propres aux discours argumentatifs, l'autre, sur la logique des raisonnements sous-jacents à l'argumentation. Chacune de ces analyses répondait à un type différent de questions, ce qui explique notre choix de présenter le cadre théorique en deux parties distinctes. Il s'agissait, d'abord, d'identifier les **objets** du

discours, puis d'observer les **jugements posés**. D'ailleurs, il n'existe pas, présentement, de théorie *unifiée* de l'argumentation. Chacune des deux analyses, donc, a su mettre en lumière certains points originaux (mais non contradictoires) du discours. Nous retenons davantage, cependant, les similitudes dans les résultats.

En terminant, nous nous permettons de formuler le souhait que ce mémoire inspirera, qu'il fera naître des idées de recherches. Ces recherches pourront être axées sur les opérations discursives, sur l'argumentation ou, comme nous en avons démontré la possibilité, simultanément sur ces deux aspects du discours. D'innombrables discours valent la peine d'être analysés; nous osons à peine imaginer la quantité de résultats intéressants auxquels pourraient mener des analyses de discours politiques, religieux, publicitaires, et autres discours à visée persuasive.

9. Bibliographies

9.1. Liste des textes du corpus

Textes tirés du magazine *L'enjeu*

- 1- GAGNÉ, Stéphane, « Une plus grande qualité de vie impliquera de plus grandes restrictions », *L'enjeu*, printemps 1992, p. 4.
- 2- GUÉRY, Corinne, « L'eau et l'énergie, des stratégies identiques pour un avenir durable! », *L'enjeu*, automne 1992, p. 9.
- 3- GUÉRY, Corinne, « L'eau va-t-elle manquer? », *L'enjeu*, automne 1992, p. 10-11.
- 4- GAGNÉ, Stéphane, « Lorsqu'il faut mettre au régime nos sites d'enfouissement », *L'enjeu*, hiver 1993, p.
- 5- [n.d.] « Les déchets, ces inestimables ressources », *L'enjeu*, hiver 1993, p.
- 6- SÉGUIN, Michel, « Le scandale des déchets au Québec », *L'enjeu*, hiver 1993, p.
- 7- [n.d.] « Ménageons nos transports! », *L'enjeu*, printemps 1993, p. 11.
- 8- BOULAIS, Christian, « Automobile de rêve; planète de cauchemar », *L'enjeu*, printemps 1993, p. 12-14.
- 9- [n.d.] « Automobile et écologie ne font pas bon ménage », *L'enjeu*, printemps 1993, p. 15.
- 10- GAGNÉ, Stéphane, « Un libéralisme destructeur de l'environnement », *L'enjeu*, printemps 1993, p. 40-41.
- 11- BOULAIS, Christian, « Le choix de l'après-Rio : croissance zéro, développement infini », *L'enjeu*, octobre 1993, p. 23-24.
- 12- BOULAIS, Christian, « La planète est fiévreuse [sic] : ça ne chauffe pas fort pour la soigner », octobre 1993, p. 26-27.
- 13- [n.d.] « Changement climatique et biodiversité : demandez à notre gouvernement d'agir plus vite », *L'enjeu*, octobre 1993, p. 28.
- 14- GINGRAS, Stéphane, « La maquillage vert : quand le marketing devient plus vert que les Verts », *L'enjeu*, automne 1994, p. 14-15.
- 15- CHAMULA, Wassyli, « Tchernobyl, c'est pas fini... », *L'enjeu*, automne 1994, p. 28.
- 16- GINGRAS, Stéphane, « Et si Bhopal était chez nous? », *L'enjeu*, hiver 1995, p. 36.

- 17- GINGRAS, Stéphane, « Le mythe du feu purificateur », *L'enjeu*, printemps 1995, p. 14.
- 18- De CONINCK, Pierre, « Le recyclage, oui, mais pas uniquement... », *L'enjeu*, printemps 1995, p. 16-17.
- 19- WARIDEL, Laure, « Des guerres aux effets destructeurs », *L'enjeu*, été 1995, p. 16.
- 20- GENDRON, Corinne et Nicolas TREMBLAY, « Rapatrier les pouvoirs d'un développement durable », *L'enjeu*, été 1995, p. 30-31.
- 21- HUOT, Marie-Josée, « Mieux vaut prévenir que guérir », *L'enjeu*, automne 1995, p. 5.
- 22- CHEVRIER, Joëlle, « Les pesticides : une bombe à retardement! », *L'enjeu*, automne 1995, p. 17.
- 23- DUNSKY, Philippe. « Le troc de la pollution : Pourquoi pas? », *L'enjeu*, hiver 1996, p. 5.
- 24-GENDRON, Richard, « Du sommet de la Terre à la vallée du Saint-Laurent », *L'enjeu*, hiver 1996, p. 14-16.
- 25- GUILBEAULT, Steven, « En route vers les changements climatiques », *L'enjeu*, hiver 1996, p. 19-20.
- 26- BRAULT, Marie-Chantale, « Tout feu, tout flamme! Notre forêt est menacée », *L'enjeu*, hiver 1996, p. 25-26.
- 27- HUOT, Marie-Josée, « Au nom de la mondialisation des marchés! », *L'enjeu*, printemps 1996, p. 5.
- 28- LAMBERT, Daniel, « Dans l'industrie de l'automobile, l'effet se resserre! », *L'enjeu*, printemps 1996, p. 6.
- 29- NÉRON, Jocelyne, « Convention sur la désertification : la perte des terres fertiles, une lourde menace », *L'enjeu*, printemps 1996, p. 40.
- 30- BRAMLEY, Matthew, « L'Irving Whale : un cauchemar toxique », *L'enjeu*, été 1996, p. 30-32.
- 31- BHERER, Natacha, « Afin de ne jamais sortir du bois », *L'enjeu*, automne 1996, p. 5.
- 32- [n.d.] « Le temps se réchauffe, la forêt brûle », *L'enjeu*, automne 1996, p. 23.
- 33- DUNSKY, Philippe, « Quand l'environnement sert de caution à l'injustice », *L'enjeu*, hiver 1997, p. 5-7.

Textes tirés du magazine *Écodécision*

- 1- PAGÉ, Elizabeth C., « Villes d'espoir et de rêves », *Écodécision*, décembre 1991, p. 3.
- 2- PAGÉ, Elizabeth C., « Il est temps de passer du dialogue à la décision », *Écodécision*, juin 1992, p. 3.
- 3- JOHNSON, Pierre-Marc et William R. SHEA, « Pour une éthique de l'environnement », *Écodécision*, juin 1992, p. 23-24.
- 4- DEFEYT, Philippe, « Choisir la qualité plutôt que la quantité », *Écodécision*, juin 1992, p. 53-54.
- 5- PAGÉ, Elizabeth C., « L'insatiable soif de l'eau », *Écodécision*, septembre 1992, p. 3.
- 6- PAGÉ, Elizabeth C., « Le temps fuit », *Écodécision*, juin 1993, p. 4.
- 7- RAY, Jean-Claude, « L'urgence de l'ozone : ONG », *Écodécision*, juin 1993, p. 67-69.
- 8- RAMADE, François, « La formidable pression démographique sur la biosphère », *Écodécision*, septembre 1993, p. 67-68.
- 9- CHARRETON, Marc B., « Pour une lutte plus efficace contre la désertification et la dégradation des terres », *Écodécision*, automne 1994, p. 56-57.
- 10- NADEAU, Gaétan, « La guerre du mètre carré au Japon », *Écodécision*, automne 1994, p. 87-89.
- 11- PASSET, René, « Un conflit entre deux logiques », *Écodécision*, hiver 1995, p. 44-46.
- 12- De LAET, Christian, « La développement durable : essais de cheminement », *Écodécision*, hiver 1995, p. 70-71.
- 13- VILLENEUVE, Claude, « Chérie, devrait-on s'acheter une deuxième planète? », *Écodécision*, printemps 1995, p. 4.
- 14- SUZUKI, David, « Économies débranchées? », *Écodécision*, printemps 1995, p. 19-21.
- 15- KALENGA, Félix M. W., « Choix énergétiques et alimentation : assurer l'essentiel », *Écodécision*, printemps 1995, p. 39-41.
- 16- VILLENEUVE, Claude, « Agronomie, écologie et démographie : le plus dur reste à venir », *Écodécision*, automne 1995, p. 4.
- 17- SUTTON, Sue, « Les pesticides et la biodiversité », *Écodécision*, automne 1995, p. 58-60.
- 18- VILLENEUVE, Claude, « Changements globaux de l'atmosphère : agir dès maintenant », *Écodécision*, hiver 1996, p. 4.

- 19- HARE, F. K., « Prudence et audace », *Écodécision*, hiver 1996, p. 29-32.
- 20- VILLENEUVE, Claude, « Respecter les seuils de tolérance », *Écodécision*, printemps 1996, p. 4.
- 21- VILLENEUVE, Claude, « Transports : un changement s'impose », *Écodécision*, été 1996, p. 4.
- 22- ADAMS, John, « Le mirage technologique », *Écodécision*, été 1996, p. 15-16.
- 23- VILLENEUVE, Claude, « Une approche originale, des gestes concrets », *Écodécision*, édition spéciale 1996, p. 3.
- 24- VILLENEUVE, Claude, « Pas d'arche sans Noé... », *Écodécision*, hiver 1997, p. 4.
- 25- LECLERCQ, Robert-Jean et al., « Développement durable et maintien de la biodiversité », *Écodécision*, hiver 1997, p. 5.
- 26- [n.d.] « La Charte de la Terre », *Écodécision*, printemps 1997, p. 17.
- 27- FOLCH, Ramon, « Une question de survie », *Écodécision*, printemps 1997, p. 51-54.

Textes tirés du magazine *Franc-Vert*

- 1- GAGNON, Luc, « Pollueur-payeur, un enjeu international? », *Franc-Nord*, janvier-février 1990, p. 9.
- 2- DUMONT, Rané, « Ruiné, le Tiers-Monde est acculé à la drogue », *Franc-Nord*, janvier-février 1990, p. 24-25.
- 3- DRAPEAU, Jean-Pierre, « Des animaux malades du fleuve », *Franc-Nord*, septembre-octobre 1990, p. 16-21.
- 4- GOSSELIN, Pierre, « Un printemps pour le Québec », *Franc-Vert*, mars-avril 1991, p. 9.
- 5- GOSSELIN, Pierre et al., « La Stratégie, un pas, timide, vers le développement durable », *Franc-Vert*, mai-juin 1991, p. 8-9.
- 6- GOSSELIN, Pierre, « Grande Baleine : le temps d'une paix », *Franc-Vert*, novembre-décembre 1991, p. 8-9.
- 7- GAUTHIER, Gilles, « Désigner les espèces, une urgence », *Franc-Vert*, mai-juin-juillet 1992, p. 7.
- 8- GAGNON, Luc, « Le réchauffement planétaire menace la diversité biologique », mai-juin-juillet 1992, p. 34-35.

- 9- GUÉRARD, Yves et Pierre GOSSELIN, « Un cadeau macroécologique pour la société distincte », *Franc-Vert*, août 1992, p. 6-7.
- 10- GUÉRARD, Yves et Nicole GLASSON, « Tester la soutenabilité de certains dogmes », *Franc-Vert*, août 1992, p. 10-11.
- 11- LACHARITÉ, Manon et Jean-Pierre DRAPEAU, « Énergie : un vrai débat public... pour un enjeu de société », *Franc-Vert*, novembre-décembre 1992, p. 10-11.
- 12- GAGNÉ, Stéphane, « Plus vite et plus loin », *Franc-Vert*, mai-juin 1993, p. 32-33.
- 13- DESROCHERS, André, « Cinq milliards de dollars plus tard... », *Franc-Vert*, septembre-octobre 1993, p. 7.
- 14- MEAD, Harvey, « Pour qui voter? », *Franc-Vert*, juin-juillet 1994, p. 7.
- 15- BÉDARD, Yves, « Les parcs du Québec : une source d'inspiration », *Franc-Vert*, août-septembre 1994, p. 7.
- 16- DROUIN, Gilles, « Des déchets pour l'éternité », *Franc-Vert*, octobre-novembre 1994, p. 30-31.
- 17- VÉZINA, Anne, « Quand nous serons dix milliards », *Franc-Vert*, décembre 1994-janvier 1995, p. 30-31.
- 18- De GUISE, Clôde, « Emprisonner nos rivières? », *Franc-Vert*, février-mars 1995, p. 34-35.
- 19- GOYER, Michèle, « Visa le noir, tua le blanc », *Franc-Vert*, avril-mai 1995, p. 7.
- 20- BÉDARD, Yves et Cyrille BARRETTE, « Écotourisme ou tourisme écologique? », *Franc-Vert*, août-septembre 1995, p. 7.
- 21- MEAD, Harvey, « La biodiversité, "nouvelle" préoccupation », *Franc-Vert*, octobre-novembre 1995, p. 7.
- 22- De GUISE, Clôde, « Poussée de fièvre! », *Franc-Vert*, octobre-novembre 1995, p. 28-29.
- 23- GAGNÉ, Stéphane, « Joue-t-on à la roulette russe avec la vie? », *Franc-Vert*, décembre 1995-janvier 1996, p. 34-35.
- 24- JOBIN, Pierre et Christian SIMARD, « Agriculture et pollution, un divorce nécessaire », *Franc-Vert*, février-mars 1996, p. 7.
- 25- GOYER, Michèle, « Aller plus vite, plus loin », *Franc-Vert*, octobre-novembre 1996, p. 7.
- 26- LAMOUREUX, Gisèle, « Aucune considération environnementale », *Franc-Vert*, décembre 1996-janvier 1997, p. 7.
- 27- De GUISE, Clôde, « Adieu à la faune menacée? », *Franc-Vert*, avril-mai 1997, p. 32-33.

- 28- [n.d.] « Transports efficaces et conviviaux », *Franc-Vert*, juin-juillet 1997, page spéciale non numérotée.
- 29- [n.d.] « Se méfier de l'air extérieur? », *Franc-Vert*, juin-juillet 1997, page spéciale non numérotée.
- 30- [n.d.] « Pollution atmosphérique et transports : le temps des choix responsables », *Franc-Vert*, juin-juillet 1997, page spéciale non numérotée.

Textes tirés du quotidien *Le Devoir*

- 1- DUMONT, René, « Une question de survie », *Le Devoir*, 11 mai 1990, cahier spécial « Environnement », p. 1.
- 2- GAGNON, Steve, « L'écologie et le rôle des médias », *Le Devoir*, 8 juin 1990, p. A9.
- 3- BROUILLARD, Guillaume M., « L'environnement, c'est l'affaire de tous », *Le Devoir*, 9 juin 1990, p. A9.
- 4- BROWN, Lester, « Urgence environnement », *Le Devoir*, 8 février 1992, p. B10.
- 5- EFTEKHARI, Nirou, « Repenser le développement du tiers-monde », *Le Devoir*, 3 juin 1992, p. B8.
- 6- BROOKS, David B., « Sur les traces de Mme Brundtland (1) et (2) », *Le Devoir*, 3 et 4 juin 1992, p. B8.
- 7- MEAD, Harvey, « Exiger des partis une vision d'ensemble », *Le Devoir*, 8 septembre 1994, p. A7.
- 8- DUMONT, René et al., « Le développement soutenable », *Le Devoir*, 19 septembre 1995, p. A7.
- 9- BANVILLE, Raynald, « Environnement : ne touchez pas aux chutes de la Chaudière », *Le Devoir*, 24 mars 1997, p. A9.
- 10- SANSEFAÇON, Jean-Robert, « Développer pour l'avenir », *Le Devoir*, 14 juillet 1997, p. A6.

9.2. Listes des ouvrages et articles théoriques utilisés

ADAM, Jean-Michel. (1997) « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, N. 94.

- ANGENOT, Marc. (1996) *Idéologies du ressentiment*. Montréal, Éditions XYZ.
- ANGENOT, Marc. (1982) *La parole pamphlétaire*. Coll. « Langages et sociétés », Paris, Éditions Payot.
- BEAUDET, Céline. (1994) « Pour une typologie des résumés fonctionnels », *Technostyle*, Vol. 11, N. 3-4, p. 49-59.
- BEAUDET, Céline. (1997) « Créativité lexicale et dérive axiologique : le cas du dossier tabac », Actes du colloque *Écritures et créativité*, ACFAS.
- MAINGUENEAU, Dominique. (1976) *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*. Paris, Éditions Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique. (1991) *L'analyse de discours*. Coll. « Linguistique », Paris, Éditions Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique. (1995) « Les analyses de discours en France », *Langages*, N. 117.
- MOIRAND, Sophie. (1979) *Situations d'écrits*. Paris, Éditions Clé International.
- OLÉRON, Pierre. (1989) « Démentis, réfutations, contestations », *Texte*, N. 8/9.
- OLÉRON, Pierre. (1996) *L'argumentation*. Coll. « Que sais-je? », 4^e édition, Paris, Presses universitaires de France.
- PERELMAN, Chaïm. (1977) *L'empire rhétorique*. Paris, Éditions Vrin.
- PERELMAN, Chaïm et L. OLBRECHTS-TYTECA. (1970) *Le traité de l'argumentation*. Coll. « Sociologie générale et philosophie sociale », 2^e édition, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie.
- PETITJEAN, André. (1989) « Les typologies textuelles », *Pratiques*, N. 62, p. 86-125.
- VIGNAUX, Georges. (1981) « Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours », *Langue française*, N. 50, p. 91-116.
- VIGNAUX, Georges. (1988) *Le discours, acteur du monde*. Coll. « L'homme dans la langue », Paris, Éditions Ophrys.
- COLL. (1992) *Un lieu d'inscription de la didacticité*. Coll. « Les carnets du Cediscor », 1. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.

- COLL. (1994) *Discours d'enseignement et discours médiatiques*. Coll. « Les carnets du Cediscor », 2. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- COLL. (1995) *Les enjeux du discours spécialisé*. Coll. « Les carnets du Cediscor », 3. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- COLL. (1993) *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Coll. « Sciences pour la communication », Vol. 41. Paris, Éditions Peter Lang.

Ouvrages de références

- BRUNDTLAND, G. H. et al. (1988) *Notre avenir à tous : rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*. Montréal, Éditions le Fleuve. 454 p.
- CANADA, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. (1980/1996-) *Thèses canadiennes*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada.
- COLL. (1995) *Encyclopédie multimédia Grolier*, Grolier Electronic Publishing.
- De VILLERS, Marie-Éva. (1988) *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal, Éditions Québec/Amérique. 1142 p.
- LEFEBVRE J.-F. et al. (1995) *L'autre écologie*. Montréal, Éditions Multimondes inc. 370 p.
- RAMADE, François. (1993) *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*. Paris, Édiscience international. 822 p.
- SIMONNET, Dominique. (1994) *L'écologisme*. Coll. « Que sais-je? », 4^e édition, Paris, Presses universitaires de France. 127 p.
- COLL. (1985) *Petit Robert 1 : dictionnaire alphabétique et analogique*. Montréal, Éditions Les dictionnaires Robert-Canada S.C.C. 2171 p.

Sites Internet reliés au corpus

www.uqcn.qc.ca (pour le magazine *Franc-Vert*)

www.ecodec.org (pour le magazine *Écodécision*)¹

www.cam.org/~en_jeu/index.html (pour le magazine *L'enjeu*)

¹Le magazine *Écodécision* ayant cessé d'exister, cette adresse Internet ne renvoie plus à un site.

Annexe 1 : Les prédicats et les relations

Objets prédiqués	Prédicats
<i>L'objet « environnement »</i>	<p>L'environnement est l'attribut essentiel de la planète Terre.</p> <p>L'environnement n'est pas la propriété de l'homme, il existe indépendamment de celui-ci.</p> <p>Le bon état de l'environnement est essentiel à la vie; corollairement, la dégradation de l'environnement entraîne la mort.</p> <p>L'environnement est un bien précieux.</p> <p>L'environnement est en état de crise.</p>
<i>L'objet « homme »</i>	L'homme des pays industrialisés, par ses activités, est une nuisance pour l'environnement .

Relations entre les objets	
L'homme est coupable de la crise environnementale.	L'homme est victime de la crise environnementale.

Annexe 2 : Les prémisses

Le réel	<i>Les faits</i>	L'environnement est en crise. Le crise environnementale s'aggrave continuellement. Certains désastres environnementaux sont irréparables.
	<i>Les vérités</i>	L'activité humaine est responsable de la crise environnementale. La crise environnementale nuit au bien-être humain.
	<i>Les présomptions</i>	Une généralisation du mode de vie occidental serait catastrophique pour l'environnement. L'aggravation de la crise environnementale finira par entraîner l'extinction de la race humaine. Il y a possibilité de stopper la crise. Une amélioration de la situation environnementale ne pourra venir que d'une modification profonde des comportements humains.
Le préférable	<i>La hiérarchie</i>	L'environnement est qualitativement supérieur à l'homme.
	<i>Les valeurs</i>	Ce qui contribue à la conservation de l'environnement est une bonne chose. Ce qui nuit à la conservation de l'environnement est une mauvaise chose.
	<i>Les lieux</i>	Ce qui est unique doit être conservé. Ce qui est menacé prend de la valeur.

Annexe 3 : Les arguments

Les arguments quasi logiques		
<i>Incompatibilité</i>	<i>Définitions</i>	<i>Sacrifice</i>
Le discours tenu par les dirigeants et les gestes posés par ceux-ci sont incompatibles.	Définition du « développement durable » Définition de la « qualité de vie »	La fin qu'est la préservation de l'environnement vaut que l'homme sacrifie son confort actuel.

Les arguments basés sur la structure du réel		
Liaison de succession	Liaisons de coexistence	
<i>Argument pragmatique</i>	<i>Appel à l'autorité</i>	<i>Manifestation</i>
Ayant des conséquences néfastes sur l'environnement, l'activité humaine est condamnable.	Appel aux groupes écologistes connus, aux groupes politiques voués à la cause environnementale, aux scientifiques.	L'homme « moderne » se manifeste par les dommages qu'il cause à l'environnement.

Les liaisons qui fondent la structure du réel		
<i>Exemples</i>	<i>Illustrations</i>	<i>Modèles et anti-modèles</i>
<p>Règles établies à l'aide d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité humaine est responsable de la crise environnementale; - la crise environnementale nuit au bien-être humain - la crise environnementale s'aggrave continuellement. 	<p>Règles appuyées par des illustrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité humaine est responsable de la crise environnementale; - la crise environnementale nuit au bien-être humain - la crise environnementale s'aggrave continuellement. 	<p>Par leur non-croissance économique et leur non-consommation, les pays du tiers-monde sont des modèles.</p> <p>Par leur « mal-développement » responsable de la crise environnementale, les pays occidentaux sont des anti-modèles.</p>

Annexe 4 : Quelques autres thèses

- ASHBY, Richard. (1991) *The algebra of need : rethinking the rehabilitation of nature in contemporary environmentalist discourses*. Mémoire (M.A.). Concordia University.
- AUCLAIR, Sylvain. (1991) *Le mouvement écologiste québécois*. Mémoire (M.A.). Université de Montréal.
- BARR, Jane E. (1995) *The origins and emergence of Quebec's environmental movement, 1970-1985*. Mémoire (M.A.). McGill University.
- BURTON, Richard James. (1995) *Earth First : ideology and the proliferation of a grassroots environmental movement*. Mémoire (M.A.). University of Calgary.
- COLES, James Grant. (1990) *The ecological crisis is a moral crisis*. Mémoire (M.T.S.). Atlantic School of Theology.
- CUTHBERTSON, Brent. (1993) *Motivations for environmental activism : a description and analysis of a sub-culture*. Mémoire (M.A.). University of Alberta.
- DEFOY, Michel. (1994) *Du rôle de la télévision dans la prise de conscience par le public canadien, depuis la fin des années 80, d'une crise écologique d'envergure planétaire*. Mémoire (M.A.). Université d'Ottawa.
- DESJARDINS, Louis. (1992) *Influence du mouvement écologiste québécois sur la culture de la société québécoise*. Mémoire (M.Sc.). Université de Montréal.
- DUPLANTIER, Stephen. (1992) *Archetypal communication : ecology, psyche & utopia in a teleproxemic world : essays for Harold A. Innis and James W. Carey*. Thèse (Ph.D.). University of Southern Mississippi.
- GAGNON, Marie. (1995) *Discours implicite sur le sacré dans quelques groupes environnementaux de la région de Québec*. Mémoire (M.A.). Université Laval.
- GIGNAC, Hélène. (1992) *Idéologies et pratiques écologistes : le cas québécois*. Mémoire (M.Sc.). Université de Montréal.
- LEE, Daryl. (1992) *Thinking the monstrous : identity and difference in the discourses of environmentalism*. Mémoire (M.E.S.). York University.
- LEE, Martha-Frances. (1994) *Environmental apocalypse : a case study of Earth First!*. Thèse (Ph.D.). Syracuse University.

- LEWIS, Nathalie. (1994) *Idéologie et action : quatre groupes écologiques québécois*. Mémoire (M.A.). Université d'Ottawa.
- MARANGUDAKIS, Manussos. (1992) *Emerging ideologies in the environmental movement : the North American case of deep and social ecology*. Mémoire (M.A.). McGill University.
- McKIE, Ian Thomas. (1992) *Radical environmentalism and modernity : nature, ontology and meaning in the technological era*. Mémoire (M.E.S.). York University.
- MESSIER, Marcel. (1990) *Une écologie sémiotique : manifeste*. Thèse (Ph.D.). Université Laval.
- ROGERS, Raymond Albert. (1995) *Nature and the crisis of modernity : a critique of contemporary discourse on managing the Earth*. Thèse (Ph.D.). York University.
- STEPHANICK, Lorna. (1996) *Structures, strategies and strife : an organizational analysis of the Canadian environmental movement*. Thèse (Ph.D.). Queen University at Kingston.

Annexe 5 : Quelques textes du corpus

Une question de survie



Dumont
collaboration spéciale

Le Québec, peu peuplé, est doté de ressources naturelles — énergie hydraulique, minerais, forêts — fabuleuses, fort abondantes. On n'y voit pas toujours la nécessité de se préoccuper des problèmes de l'environnement : ni surtout des urgences qu'ils nous posent.

Retour d'Afrique et d'Asie, nous estimons — avec le rapport Brundtland et l'État de la planète de Lester Brown — que l'effet de serre représente de loin, pour l'avenir de l'humanité, la plus grave des menaces. L'augmentation du CO₂ et du CH₄, etc... a déjà provoqué le réchauffement global de la planète, ce qui entraîne des dérèglements imprévisibles de nos climats, menaçant ainsi la sécurité alimentaire mondiale. Déjà, nous dit la Banque mondiale dans Le défi de la faim en Afrique, cent millions d'Africains au moins — le cinquième de la population de ce continent — souffrent d'insécurité alimentaire chronique.

Or, c'est du fait de l'effet de serre que les sécheresses sont devenues, autour de la Méditerranée, du Sahel en Éthiopie, puis en Inde et en Chine, de plus en plus redoutables. En 1988, les États-Unis n'ont pas récolté plus de céréales qu'ils n'en ont consommées. Ils avaient encore des stocks, mais si une sécheresse analogue se renouvelait, ils n'en auraient presque plus.

En présence d'une situation aussi grave, il faut bien situer les sources du problème et les responsabilités. On retrouve des émissions de ces gaz nocifs en Europe de l'Est, en Chine et en

Suite à la page 2

Suite de la page 1

URSS, et aussi en Europe de l'Ouest. Le record se situe cependant en Amérique du Nord : les États-Unis émettent, par habitant et par an, cinq tonnes de bioxyde de carbone; et le Canada quatre tonnes. Ce record mondial peut être comparé aux émissions du Japon (2,2 tonnes), pourtant très productif.

Au Québec, le réchauffement ne sera pas forcément positif, si la sécheresse continue à augmenter. Avec la chaleur, les forêts seront toutes menacées. Nos forestiers ne savent plus quoi replanter face à une telle situation.

Nous estimons donc urgent de tout faire pour réduire rapidement cette menace. Cela veut dire économiser l'électricité pour ne pas forcer la réouverture des centrales au fuel. Comme le suggérait le Time dans son édition du 2 janvier 1989, on pourrait s'attaquer à l'effet de serre en accroissant les taxes sur les carburants pour rendre rentables les économies d'énergie et les énergies alternatives (hydraulique, énergie éolienne et solaire, biomasse...).

Il faudra aussi considérer sérieusement une autre hypothèse, avancée par le Time, qui proposait l'interdiction à partir de l'an 2000, au plus tard, de la fabrication des voitures qui consomment plus de cinq litres au 100 km. Elles suffisent amplement aux besoins.

Dorénavant, l'achat de voitures trop puissantes, qui démolissent les climats et compromettent les récoltes du Tiers-Monde, devrait être considéré comme une attitude criminelle.

Chacun doit être mis en face des conséquences de ses actions. Et nos enfants, qui sans doute souffriront terriblement de nos imprévoyances, seront en droit de nous les reprocher. Il faut à tous les niveaux, et pas seulement dans les industries, promouvoir vite toutes les formes d'économies d'énergie, en commençant du côté des carburants.

Les gouvernements n'agiront que s'ils savent que nous sommes prêts à accepter les contraintes qui s'imposent car elles sont la véritable condition de notre survie.

Cahier spécial environnement

Coordination :
Pierrette Gagné

Conception :
Louis-Gilles Francoeur

Urgence environnement

La clé de la nouvelle sécurité internationale

Lester Brown

*Du Worldwatch Institute.
Extrait d'une conférence
faite à la 3^e réunion annuelle
de la Peace Studies Association,
en 1991. Version française
de Jean-Guy Vaillancourt, du
département de sociologie de l'UdeM.*

LORSQUE j'essaie de me tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, j'ai l'impression que les questions environnementales vont dominer notre avenir dans des directions que nous ne pouvons pas imaginer aujourd'hui.

Les problèmes environnementaux, à mon avis, constitueront les principales menaces à notre sécurité à long terme. Chaque année, lorsque le Worldwatch Institute fait son rapport sur l'état de la planète, nous faisons

La viabilité environnementale, principe de base du prochain ordre stratégique international.

subir en effet à la terre un examen physique annuel.

Les résultats ne sont pas particulièrement rassurants. Chaque année, nous constatons que les forêts de la terre diminuent en superficie, que les déserts s'agrandissent, que les sols fertiles sur environ un tiers des terres agricoles sont en voie d'érosion, que la couche d'ozone stratosphérique qui nous protège des rayons ultraviolets est en train de s'amincir, que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente sans cesse.

Nous voyons maintenant les dommages causés par les précipitations acides sur tous les continents. La pollution de l'air a atteint des niveaux dangereux pour la santé humaine dans des centaines de villes autour du monde. Et chaque année, nous partageons la planète avec moins d'espèces de plantes et d'animaux que l'année précédente.

Il n'y a rien en vue actuellement qui nous permette de croire qu'une seule de ces tendances soit en train de s'inverser. Et pourtant, si ça continue ainsi, non seulement l'économie globale sera affectée dangereusement, mais ce sera en plus la fin de la civilisation telle que nous la connaissons maintenant. Nous ne pouvons pas survivre à la dégradation physique continue de la planète, et à la destruction de notre système de support vital.

La dégradation de la planète atteint maintenant un point tel que la santé humaine est sérieusement atteinte. L'Australie, par exemple, est plus proche du trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique que la plupart des autres régions habitées. Il y a deux ans, lorsque j'étais de passage dans ce pays, une

partie de ce trou est restée fixée au-dessus de l'Australie pour quelque temps, et les Australiens ont reçu de très fortes doses de radiations ultraviolettes.

Nous commençons à percevoir les multiples façons variées par lesquelles la dégradation de la planète, dont nous sommes responsables, est en train de nous affecter.

La guerre froide est maintenant terminée. Un nouvel ordre international est en voie d'émergence. Que sera-t-il ? Si le principe organisationnel de l'ancien ordre international était le conflit idéologique, quel sera le principe organisationnel de cet ordre nouveau ?

Nous, membres du Worldwatch Institute, pensons que ce sera la viabilité environnementale. Dans ce nouvel ordre, nous voyons la possibilité pour le monde entier de poursuivre un but commun : la survie environnementale. Aucun pays ne peut faire cela tout seul. Cela nécessitera un effort global.

L'une des clés de cette transformation sera la création d'une force du maintien de la paix des Nations unies que tous devront respecter, et qui aura l'appui des pays les plus importants dans le monde. À ce moment-là, les pays pourront réorienter leurs priorités et centrer leur attention sur des problèmes comme l'érosion des sols, le besoin de la reforestation, de l'efficacité énergétique et de la planification familiale.

Les nouvelles coalitions qui sont en voie de formation sont des coalitions environnementales, et non pas militaires. Un groupe de pays autour de la mer Baltique est présentement en train de former une coalition pour dépolluer celle-ci.

Nous pourrions aussi voir des pays du subcontinent indien se réunir pour appuyer un plan de reforestation des Himalayas, afin de contrôler les inondations si néfastes pour les récoltes, qui sont devenues si fréquentes dans cette région.

Un groupe de plus de trente pays insulaires s'est déjà organisé pour exiger des efforts plus ambitieux pour diminuer l'utilisation des combustibles fossiles, parce qu'un certain nombre de ces pays — si les projections climatiques se réalisent, avec un doublement des gaz à effet de serre d'ici le milieu du siècle prochain — n'existeront plus comme pays à la fin du 21^e siècle : ils seront littéralement engloutis sous l'eau. La stabilisation du climat présuppose un accord ou une convention internationale.

Je conclus en disant que le succès dans l'ordre ancien dépendait de la capacité de changer les valeurs et les priorités de quelqu'un d'autre. Le succès dans la lutte pour sauver aujourd'hui la planète dépend de notre capacité de changer nos propres valeurs et priorités. C'est une tâche autrement plus exigeante.

POUR UNE ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

*La crise actuelle nous oblige à revoir
nos comportements, nos attitudes et
nos valeurs pour mieux replacer
l'homme au sein de la nature.*



Pierre Marc Johnson est avocat et médecin. Membre de l'Assemblée nationale du Québec de 1976 à 1987, il a détenu plusieurs portefeuilles, dont ceux de Travail, des Affaires sociales et de la Justice, et a été Premier ministre en 1985. Aujourd'hui praticien du droit, il est professeur de droit et effectue des recherches en environnement à l'Université McGill (Canada). Il est conseiller spécial du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).



William R. Shea est docteur en philosophie de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) et professeur de philosophie à l'Université McGill (Canada). Membre du Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill, il est président de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences et membre de la Société Royale du Canada. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Galileo's Intellectual Revolution* et *The Magic of Numbers and Motion: The Scientific Career of René Descartes*, paru en 1991.

La question écologique n'est pas seulement une question technique que l'on pourrait résoudre en construisant des usines plus performantes et moins polluantes, ni une simple question politique que l'on pourrait régler une fois pour toutes en se rendant aux urnes. Avant tout, c'est une question d'éthique, une interrogation fondamentale sur la place de l'être humain dans le cosmos et sur ses relations profondes avec la nature.

La crise écologique est le résultat inattendu de l'intervention de l'homme dans la nature. En un sens, c'est l'échec d'une trop grande réussite, le prix à payer pour une transformation trop rapide de notre mode de vie où l'abondance a mené au gaspillage. C'est aussi le résultat d'une foi naïve dans le progrès et d'une confiance excessive en la puissance innovatrice de la technologie.

L'éthique de l'environnement remet en question les *comportements*, les *attitudes* et les *valeurs* qui régissent ou sous-tendent nos relations avec une nature qui, de servante qu'elle

était, se veut maintenant interlocutrice. Par comportements, nous entendons les gestes concrets qui sont posés par la société et ses membres, par attitudes, les tendances à agir de telle ou telle manière, et par valeurs, les principes qui donnent leur sens et leur portée aux attitudes et aux comportements.

Prenons, à titre d'exemple, le cas d'un campeur qui jette ses bouteilles et ses canettes dans la nature vierge. Un nouveau règlement, assorti de fortes amendes et d'une surveillance rigoureuse, l'amène à déposer ses déchets dans des endroits désignés à cet effet. Son comportement a changé, mais son attitude méprisante envers l'environnement et son égoïsme devant les besoins des autres utilisateurs demeurent les mêmes. Si la surveillance est relâchée ou l'amende réduite, il recommencera à polluer. Le campeur peut cependant se convaincre du devoir de respecter l'environnement et de la répréhensibilité de son incurie. Il pourra alors changer son attitude et cesser de jeter ses déchets par acquis de conscience plutôt que par contrainte extérieure.

C'est ce genre d'intégration d'un comportement dans un système de valeurs qui est au cœur de la réflexion éthique. L'exemple du campeur est simpliste parce la situation est claire et son choix relativement facile. Dans la plupart des cas, l'intégration de nos gestes est plus difficile parce que l'information dont nous disposons est insuffisante ou parce que les valeurs auxquelles nous sommes attachés sont contradictoires.

Dans les sociétés traditionnelles, la cohésion sociale était rendue plus aisée par la cohésion culturelle. Les individus voyaient leurs comportements guidés par un code moral largement partagé. Le triomphe de la vie urbaine sur la vie rurale, le développement des communications, l'omniprésence des médias et la perte des symboles collectifs au profit d'une culture qui place l'individu et la réalisation de soi au centre du monde, ont donné naissance à un mode de vie où le pluralisme est de rigueur. Les certitudes se sont effritées et l'homme moderne doit se défendre d'une gnose où l'astral et le mysticisme risquent de supplanter le rationnel.

C'est dans ce climat que la crise écologique éclate. On comprend alors pourquoi l'éthique de l'environnement pourrait devenir l'instrument d'un certain retour de la moralité dans nos sociétés développées, une force de rassemblement susceptible de créer les cohésions nouvelles, indispensables à la survie de notre espèce.

Deux conceptions opposées

L'éthique de l'environnement est déjà aux prises avec des conceptions diamétralement opposées qui se réclament soit du *laisser faire la nature*, soit du *laisser faire l'économie*. Le «laisser faire la nature» dénonce la pollution, les produits chimiques, le technologique et préconise la non-intervention radicale dans la nature. Malheureusement, sous le couvert du retour à la nature, cet ascétisme

Pêcheur sur la Côte d'Arakan, Birmanie. Une éthique qui ne cherche pas à intégrer le développement humain dans la nature ne répond ni aux attentes ni à la situation réelle.

mène souvent à une négation du naturel et se complait dans une vision apocalyptique où les êtres humains sont écrasés par les puissances aveugles du cosmos.

L'antithèse est le «laisser faire l'économie» pour lequel la crise écologique est une simple difficulté de parcours sur la voie royale de la technologie triomphante. Dans cette optique, nous aurions tort de nous alarmer. La technique, selon les tenants de cette hypothèse, réagit d'elle-même pour se donner les antidotes nécessaires et parvient ainsi à s'autoréguler sans médiation humaine.

Ces deux positions extrêmes ont un défaut commun: celui de tableter sur une seule des deux composantes de la relation homme-nature. La première position attribue à la nature des droits qui transcendent ceux des êtres humains. Le respect devient révérence et la révérence devient, en théorie du moins, soumission justifiée par l'ordre «naturel» des choses. L'intervention humaine dans le monde est appréhendée comme une profanation. Or l'homme ne saurait survivre sans transformer la nature. Toute vie humaine, si minime soient ses besoins, ne peut se passer d'énergie sous forme d'alimentation et de chaleur. La consommation zéro et la modification zéro du milieu ne seraient possibles que si les humains étaient des anges ou si l'espèce humaine cessait d'exister. Une éthique qui ne cherche pas à intégrer le développement humain dans la nature ne répond ni aux attentes ni à la situation réelle. Pis encore, elle abandonne le droit que le citoyen a acquis de vivre sa vie, de faire ses choix et de poursuivre sa vision morale sans avoir à subir la tyrannie d'une nature marâtre. Il ne faut pas sacrifier la dignité humaine qui a été affranchie de contraintes sociales qui brimaient son essor.

Le laissez-faire économique, par contre, fait fi des exigences de la nature et applaudit la main invisible du marché dans l'espoir que tout s'arrangera tout seul. L'environnement est considéré comme un simple réservoir de matières premières où l'on puise à volonté. Or, si l'homme s'est lentement affranchi de la servitude que la nature lui avait imposée pendant la très longue évolution de son espèce, il ne saurait nier les liens profonds qui le lient au cosmos. La nature impose de sévères contraintes aux mondes animal et végétal. L'homme ne se soustrait à ces mécanismes de contrôle qu'en leur substituant des formes plus rationnelles de vigilance et de responsabilité, qui viennent tempérer sa liberté de commerce et d'ingérence dans l'environnement. Cette prise en main des mécanismes de contrôle

constitue à la fois une prise de conscience éthique et le premier jalon d'un nouvel humanisme.

La responsabilité à l'égard des démons d'aujourd'hui et des générations futures

Certaines ressources sont renouvelables, d'autres ne le sont pas. L'éthique exige que l'on ne laisse pas dépérir les ressources non renouvelables avant d'avoir trouvé des ressources renouvelables qui puissent les remplacer. Nous n'avons pas à régler les problèmes de nos descendants mais nous devons leur laisser assez de ressources pour qu'ils puissent les affronter avec une chance réelle de succès. Il faut préserver la diversité et la qualité des choix de civilisation qu'ils voudront faire, en particulier dans leur relation avec l'environnement. Comme le dit si bien André Beauchamp dans son livre *Pour une sagesse de l'environnement* (Éd. Novalis, Ottawa, 1991): «Nous ne pouvons leur voler leurs biens ni leur espérance.»

L'éthique de l'environnement nous enjoint de penser aux droits des générations à venir, mais elle prône de façon encore plus immédiate la justice envers nos contemporains que les circonstances ont défavorisés. Le pauvreté et la dégradation de l'environnement sont des fléaux qui se renforcent mutuellement: ainsi on abat la forêt pour survivre, on épuise les sols en pratiquant la monoculture commerciale, on tarit les sources d'eau potable pour acquérir rapidement, avec des procédés polluants, l'argent nécessaire pour repayer des dettes extérieures trop lourdes.

Les choix qui s'imposent pour prévenir une catastrophe éventuelle ne pourront être faits que si l'humanité entière se sent solidaire et partage les ressources naturelles et le fruit de leur exploitation de façon équitable.

La gestion du risque

Nous assistons à une accélération de l'histoire, ou à tout le moins à une contraction de la période de temps jadis requise pour qu'une découverte scientifique ou une innovation culturelle soit répandue et mise à la disposition de tous. Nous nous comportons cependant dans nos relations avec la nature comme si elle aussi avait appris à réagir de plus en plus vite, mais le temps naturel ne connaît rien de la fuite en avant. Nous dévorons notre temps mais la nature se recuse.

Il faut, par exemple, entre vingt et trente ans pour que se révèle le caractère nocif d'une nouvelle substance émise dans la nature. Dans le cas du rôle des chlorofluorocarbones (CFC) sur la couche d'ozone, le délai est encore plus long. Cela

taisons les effets des interventions chimiques et agrochimiques des années soixante. Il faut développer une éthique de l'incertitude pour les décisions prises dans des contextes où l'information scientifique sur les conséquences de nos choix est incomplète, mais où la pression sociale et économique ne nous permet pas de tergiverser. La possibilité d'instaurer des changements irréversibles dans la nature doit nous amener à considérer les approches coûts-bénéfices sous un éclairage nouveau.

Une éthique de l'environnement ne saurait se passer d'une éthique du savoir. Nous devons réintégrer la connaissance scientifique et les autres disciplines intellectuelles dans un processus où nous reconnaissons notre responsabilité face au monde. ▼

RÉSUMÉ

La crise environnementale est le résultat inattendu de l'intervention envahissante de l'homme dans les cycles naturels et d'une foi naïve dans l'omnipotence de la technologie. L'éthique de l'environnement remet en question les comportements, les attitudes et les valeurs qui sous-tendent nos rapports avec la nature.

Deux conceptions s'affrontent: le «laisser faire la nature», en préconisant la non-intervention dans la nature, risque de nous mener à la négation de la présence de l'être humain. Le «laisser faire économique», en nous illusionnant sur la gravité de la crise, nous fait croire que la technologie saura aplanner toutes les difficultés. Ces deux conceptions extrêmes ont un défaut commun, celui de ne considérer qu'une seule des deux composantes de la relation homme-nature.

Afin de poser les jalons d'un nouvel humanisme, nous devons réfléchir à notre responsabilité envers les démons d'aujourd'hui tout comme à celle que nous avons envers les générations futures. Car pauvreté et dégradation se renforcent mutuellement; les choix qui s'imposent exigent de l'humanité qu'elle soit solidaire. Nous devons également considérer l'accélération des techniques: il est illusoire de penser que la nature peut suivre le rythme. Alors que nous subissons aujourd'hui les conséquences de décisions prises il y a vingt ou trente ans, il est impératif d'envisager maintenant nos choix à la lumière des conséquences qu'ils auront à long terme.

SUMMARY

The environmental crisis is the unexpected result of the intrusive intervention of humanity in natural cycles, and of a simple-minded faith in the omnipotence of technology. The ethic of the environment calls into question the behaviour, attitudes and values that underlie our relations with nature.

Two conceptions are diametrically opposed: By advocating non-interference in the natural world, the laissez-faire approach to nature threatens to lead us to the negation of human existence. By deluding us about the seriousness of the crisis, economic laissez-faire makes us believe that technology can overcome all difficulties. These two extreme views share a common flaw in that they consider only one of the two components in the relation of humanity and nature.

To lay the groundwork for a new humanism, we must reflect on our responsibilities to the disadvantaged of today as well as to future generations. Poverty and degradation are mutually reinforcing; the choices we must make require humanity to be united. We must also consider the accelerating pace of technology; it is vain to imagine that nature can match that pace. We are suffering today the from effects of decisions taken 20 or 30 years ago, and must therefore now evaluate our choices according to their long-term consequences.

IL EST TEMPS DE PASSER DU DIALOGUE À LA DÉCISION

Vingt années de recherche et de dialogue séparant les conférences de Stockholm et de Rio ont permis d'éclaircir la crise écologique et économique actuelle. La préoccupation grandissante de l'opinion publique pour l'environnement a poussé les législateurs et les entreprises à apporter des changements. La question pour les décideurs politiques à la réunion de Rio est la suivante: vont-ils mener ou vont-ils suivre? Vont-ils enfin prendre sur eux la responsabilité de l'environnement?

La conférence de Stockholm a permis de constater que l'environnement de notre planète méritait l'attention prioritaire du monde scientifique et politique et a présenté un défi, celui de découvrir de nouvelles façons d'envisager le développement. Celle de Rio signalera-t-elle que nous avons enfin acquis la volonté collective d'agir ensemble pour résoudre les problèmes les plus urgents de la planète?

Il est clair qu'une croissance illimitée, sans égard au rôle important joué par l'écosystème, n'est pas une option viable pour notre planète. Cet écosystème fléchit déjà sous le poids de la croissance démesurée des populations, de la consommation des ressources et du gaspillage. Depuis un bon moment déjà, on a reconnu le besoin urgent de passer d'une éthique de la croissance du XX^e siècle (celle de l'économie de capacité) à une éthique de développement du XXI^e siècle (celle de la valeur ajoutée); pourtant, la volonté politique d'aller au-delà de l'économie industrielle traditionnelle, c'est-à-dire de dévier de l'axe de consommation qui est la base même de la crise mondiale, a jusqu'à présent été relativement faible.

Ce numéro d'ECODECISION examine la relation étroite qui existe entre l'économie et l'environnement dans une série de dossiers, d'articles et d'études de cas qui soulignent l'importance de fusionner ces deux sphères d'activité.

L'époque des débats est révolue; il est maintenant temps que tous les intervenants mondiaux s'engagent mutuellement à opérer une transformation économique qui mettra fin aux dommages irréparables qu'infligent les êtres humains à leur environnement planétaire.

À Rio, nous attendons des politiciens qu'ils s'appuient sur les importants progrès effectués et les connaissances acquises depuis Stockholm pour confirmer qu'il est effectivement temps d'agir et que suffisamment de chemin a été parcouru pour que l'on puisse désormais avancer ensemble d'un pas résolu.

La situation mondiale n'est guère réjouissante; les participants de Rio ont un choix: prendre la responsabilité d'établir les bases de la transition à un avenir viable, ou diriger notre planète, avec tous ses habitants, sur une trajectoire chaotique vers le désastre écologique et le risque de révolutions socio-politiques. C'est à la fois un choix stratégique et une occasion exceptionnelle pour l'humanité.

Les réalités politiques auxquelles font face les délégués de Rio sont dures et complexes. Les nations de l'hémisphère nord sont largement responsables de ce marasme environnemental, alors que les nations de l'hémisphère sud voient l'acquisition de richesses matérielles comme une solution équitable à leurs propres problèmes économiques, sociaux et politiques. Le Sud peut-il obtenir la coopération du Nord pour se procurer la technologie qui transformera ses besoins de consommation et permettra un développement viable? Le Nord peut-il réduire ses attentes et sa consommation et les gérer de façon plus efficace afin de maintenir un équilibre économique avec le Sud et laisser entrevoir un avenir viable pour la planète?

Le succès à Rio exigera une grande part de conviction et de bonne volonté de toutes les parties en cause. Qui mènera? Qui suivra? La décision leur revient. Quant à l'écodécision, elle nous concerne tous.

MAKING THE TRANSITION FROM DIALOGUE TO DECISION

Twenty years of research and dialogue between Stockholm and Rio have served to elucidate the current ecological/economic crisis. As concern for the state of the environment has grown, it has been public opinion that has pushed legislators and business for change. The question facing the political decision-makers meeting at Rio will be this: will they be leaders or followers? Will they finally assume the mantle of environmental leadership?

Stockholm confirmed that the planet's environment merited global scientific and political priority and challenged us to discover new ways of looking at development. Will Rio signify that the collective will to act together to solve the planet's most pressing problems has been achieved?

It is clear that the ability of the planet to sustain limitless growth without due regard for the ecosystem as a partner is not sustainable. Already the ecosystem strains beneath the weight of exponential growth in human population, resource consumption, and waste. Acknowledgement of the urgency of the need to make a transition from the twentieth century growth ethic (through-put economics) to a twenty-first century development ethic (value-added quality outputs) has been widespread for some time; yet the political will to move beyond the traditional industrial economic, i.e. consumptive thinking, which lies at the root of our global crisis, has been thus far relatively weak.

This issue of ECODECISION explores the close relationship between economics and the environment in a variety of features, articles, and case studies that stress the importance of merging the two spheres of economics and the environment.

The time for debate is past; it is now time to forge a commitment amongst all the global players towards making the economic transformation that will halt the irreparable environmental damage that we human beings are causing on this planet.

At Rio we look to the politicians to build upon the important progress and knowledge gained since Stockholm, by confirming that yes it is time to act, and by indicating that they too believe enough has been learned to be confident in acting together now.

The global situation is stark: those meeting at Rio must either assume the responsibility for establishing the basis for the transition to a sustainable future, or consign this planet, and all of its inhabitants, to a chaotic trajectory towards ecological disaster and potential social/political revolutions in the future. It is both a strategic choice and a monumental human opportunity.

The political realities faced by the delegates at Rio are complex and difficult. The nations of the northern hemisphere have largely brought us to this environmental nadir, yet the nations of the southern hemisphere look at the creation of material wealth as an equitable solution to their own pressing economic, social, and political problems. Can the South secure the cooperation of the North in order to avail itself of the technology necessary to transform its consumption requirements and allow sustainable growth? Can Northern expectations and consumption be reduced or managed more effectively to maintain an economic balance with the South and permit a manageable and sustainable future for the planet?

Success at Rio will require a great deal of faith and goodwill on the part of all parties. Who will lead and who will follow? The decision is theirs. The ecodecision is for all of us.

Elizabeth Campbell-Pagé
Rédactrice en chef — Editor-in-Chief

L'INSATIABLE SOIF POUR L'EAU

«L'eau», disait Leonard de Vinci, «est la force conductrice de la nature.» La santé et le bien-être de l'humanité, tout comme la survie des écosystèmes de la planète, reposent sur l'eau. Et pourtant, la rareté et le mauvais emploi des réserves d'eau douce mettent notre avenir en péril.

En d'autres termes, alors que la demande globale en eau augmente — à cause de la croissance démographique, de la déforestation, de l'agriculture intensive à grande échelle et du développement industriel — les réserves non contaminées, disponibles et accessibles d'eau douce diminuent. Au début de cette décennie, plus d'un quart de la population mondiale vivait sans approvisionnement d'eau potable ou de système sanitaire. Ajoutant à la complexité du problème, les sécheresses, les inondations et d'autres désastres environnementaux, dont la fréquence augmente dramatiquement depuis trente ans, sont une conséquence directe de l'activité humaine. De plus, nous ne pouvons que spéculer sur l'impact qu'un réchauffement planétaire prévisible peut avoir sur le cycle hydrologique.

Depuis quelque temps déjà, les spécialistes dans le domaine réclament une gestion et une conservation plus attentives des ressources en eau de la planète; toutefois, la reconnaissance de la gravité du problème au sein des instances décisionnelles a été lente à apparaître. Le rapport Brundtland a ignoré en pratique le sujet, et même le récent Sommet de la Terre à Rio n'a accordé que peu d'attention à la gestion des eaux. Décideurs et leaders internationaux commencent seulement à peine à prendre conscience du sérieux de ce problème. Le temps où les ressources en eau étaient considérées inépuisables et à bon marché est révolu.

En janvier de cette année, 500 spécialistes et représentants gouvernementaux oeuvrant en gestion des ressources en eau se sont réunis à Dublin, en Irlande, lors de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement. Un consensus général a été établi sur la nécessité de gérer l'eau dans une approche holistique qui soit participative, et qui donne une place en particulier aux femmes. Les politiques de gestion doivent s'appuyer sur la valeur économique de l'eau afin d'encourager la conservation et d'éviter le gaspillage et la pollution.

Pour ce numéro d'ECODECISION, nous avons réuni une variété d'opinions sur cette imminente crise environnementale planétaire. Pour plusieurs auteurs, dont Michel E. Lachance du Canada et Jean-François Donzier de France, les questions de gestion de l'eau ne peuvent se résoudre qu'à l'échelle des unités hydrographiques et selon une planification qui preme en considération les objectifs à long terme. L'existence ou même l'abondance de la ressource ne garantit pas son libre accès pour les populations: Animata Traoré du Mali et H. A. Amery et A. A. Kubursi du Liban mettent en relief l'importance de la question politique dans la gestion de l'eau.

Nous avons également plusieurs articles qui traitent de l'eau comme ressource énergétique: alors qu'en théorie, l'hydroélectricité constitue une solution relativement peu nocive pour l'environnement, en pratique, la construction des installations nécessaires a un impact non négligeable sur le milieu. Il est intéressant de comparer les textes de David Cliche et Rémy Kurtzess concernant ces aspects de la problématique de l'eau.

Ensemble, nos auteurs soulignent clairement l'urgent besoin d'un effort concerté pour améliorer tant la gestion que la conservation des ressources en eau. Selon les termes de la Déclaration de Dublin: «Les problèmes soulevés ne sont pas d'ordre spéculatif; ils n'affecteront pas notre planète seulement dans un futur lointain. Ils sont ici et ils affectent l'humanité maintenant. La survie future de plusieurs millions de personnes demande une action efficace et immédiate.»

THE UNSATIABLE THIRST FOR WATER

"Water", said Leonardo da Vinci, "is the driving force of nature." Both human health and welfare and the survival of the planet's ecosystems depend on water. And yet, the scarcity and misuse of freshwater are increasingly jeopardizing our future.

Simply put, global demand for water is increasing, due to population growth, deforestation, large-scale intensive agriculture and industrial development, while the availability of uncontaminated, accessible sources of freshwater is decreasing. At the beginning of this decade, more than a quarter of the world's population lived without a clean water supply and hygienic means of sanitation. Compounding the problem, as a direct result of human activity, is the incidence of drought, flood, and other water-related environmental disasters, which have increased dramatically over the last three decades. Furthermore, we can only speculate what impact predicted global warming will have on the hydrological cycle.

For some time now, experts in the field have been calling for more careful management and conservation of the world's water resources, but recognition of the seriousness of the problem at the decision-making level has been slow to crystallize. The Brundtland Report virtually ignored the subject, and even the recent Earth Summit in Rio accorded water management only a minor role. World leaders and decision-makers are only now beginning to recognize the importance of this global problem. The days when water could be viewed as a cheap resource in endless supply are gone.

In January of this year, 500 experts and government representatives in the field of water-resources management met in Dublin, Ireland, for the International Conference on Water and the Environment. The overall consensus was that we must generate a holistic approach toward water management that is participatory in its development and delivery (in particular, women must be included in the process). Water-management policies must stress the value of water as an economic good in order to encourage its conservation and protect it from misuse and pollution.

For this issue of ECODECISION, we have gathered together a diversity of opinion on this impending global environmental crisis. Malin Falkenmark examines the impact of population pressure on global water supply. Robert H. Clark outlines the intricacies of arriving at international agreements for the management of shared waterways and drainage basins. Jamie Linton discusses the practicalities and political considerations of large-scale water diversion.

Our case studies analyse both the positive and negative impacts of water management. Judith Perera writes on the environmental disaster perpetrated in the Aral Sea. Asit K. Biswas tallies the environmental scorecard for the Aswan High Dam and argues that the key to future large-scale water diversion projects is to maximize their positive environmental impacts and to minimize their negative effects. And Kearon J. Bennett outlines the potential of small-scale hydro development for empowering aboriginal communities in Canada and around the world, while providing much-needed electricity with minimal disturbance to the local environment.

Together, our authors' voices make clear the urgent need for a concerted effort to improve water management and conservation. Time is of the essence and the need for action is critical. In the words of the Dublin Statement: "The problems highlighted are not speculative in nature; nor are they likely to affect our planet only in the distant future. They are here and they affect humanity now. The future survival of many millions of people demands immediate and effective action."



Elizabeth Campbell-Pagé
Rédactrice en chef — Editor-in-Chief

LA FORMIDABLE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE SUR LA BIOSPHERE

▼ FRANÇOIS RAMADE

L'humanité est déjà trop nombreuse.

Elle devrait stabiliser et faire décroître ses effectifs afin de parvenir à un équilibre écologiquement admissible pour la biosphère.

La multiplication anarchique de l'espèce humaine constitue de nos jours un facteur primordial de dégradation de la biosphère. L'accroissement sans cesse accéléré d'une population mondiale déjà trop nombreuse, si l'on prend en considération son impact écologique sur l'environnement global, représente un fait essentiel, spécifique de notre époque. L'explosion démographique du XX^e siècle dépasse par ses effets l'impact de la plupart des technologies polluantes sur une grande partie des écosystèmes terrestres.

Une croissance qui s'accélère

Un constat illustre mieux que tout autre l'explosion démographique contemporaine :



François Ramade, ingénieur agronome, est professeur et directeur du Laboratoire d'écologie et de zoologie à l'Université de Paris-Sud (Orsay) en France. Membre de plusieurs organismes publics et privés, il fait notamment partie de la commission d'écologie du Comité national du CNRS et est président d'honneur de la Fédération française des Sociétés de protection de la nature. Il est membre d'honneur de l'UICN.

notre espèce a mis plus de deux millions d'années pour atteindre au début du XIX^e siècle un effectif d'un milliard d'individus. À peine 130 années supplémentaires lui ont suffi pour arriver au deuxième milliard... mais seulement 11 ans seront nécessaires pour passer du cinquième au sixième milliard.

Autre représentation de cette prolifération suicidaire : alors qu'il avait fallu à l'humanité plus de deux millions d'années pour atteindre cinq milliards d'individus, au taux actuel de croissance de 1,8 % par an, il lui suffira d'un peu moins de 39 ans pour passer de 5 à 10 milliards.

L'explosion démographique actuelle est la plus gigantesque catas-

rophe écologique à laquelle notre espèce est confrontée; elle est la cause de la plupart des autres. Le doublement de l'effectif humain d'ici 40 ans suppose, entre autres, que la production agricole fasse autant de progrès dans ce laps de temps qu'elle n'en a accompli depuis que l'agriculture existe, c'est-à-dire depuis le début du Néolithique, donc au cours des derniers 10 000 ans.

La seule croissance que connaîtront à l'avenir les pays dits en développement sera, comme l'écrivait voici quelques années René Dumont, «la croissance de la famine». Faut-il rappeler que dans plus de cinquante pays du Tiers-Monde, une ressource aussi essentielle que l'eau fait déjà défaut pour assurer les besoins d'irrigation nécessaires à l'accroissement de la production agricole qu'implique leur croissance démographique actuelle (Falkenmark, 1990)?

En réalité, l'augmentation des populations humaines s'effectue à un rythme plus rapide que celui qui suivrait une loi exponentielle. Dans ce dernier cas, le taux de croissance est constant; en réalité, le taux d'accroissement induit une réduction du temps de doublement des effectifs tout au long de l'histoire de l'humanité. Au début du néolithique, le taux de croissance de l'humanité, pourtant accéléré par la première révolution technologique qu'a constitué la découverte de l'agriculture, était de l'ordre de 0,1 % par an. À aucun moment de son histoire, la population européenne n'a présenté des taux d'accroissement supérieurs à 1 % par an, même au cours du XIX^e siècle, lors de la seconde révolution technologique qui a vu l'apparition de la civilisation industrielle moderne. À l'opposé, bien des pays du Tiers-Monde présentent aujourd'hui des taux de croissance excédant 3 % par an. Le déclin des taux d'accroissement des pays développés a été largement compensé par la croissance des taux dans le Tiers-Monde, de sorte que l'arrêt de cette tendance à l'augmentation du taux de croissance démographique de l'humanité ne s'est manifesté que récemment (Kent et Haub, 1985).

L'état actuel de la démographie mondiale

La situation démographique mondiale se caractérise à l'heure actuelle par une extrême hétérogénéité. Les quelque 5,35 milliards d'hommes qui peuplent la biosphère sont

répartis de façon fort irrégulière à la surface des continents, encore qu'il n'y ait plus guère de région «sous-peuplée» (Friedman, 1977). Le taux moyen de croissance démographique de l'humanité recouvre des écarts considérables lorsque l'on examine la réalité propre à chaque continent et à plus forte raison, au niveau régional, celle de telle ou telle nation.

Dans les sociétés industrialisées, la transition démographique, processus au cours duquel une population passe d'une phase de croissance de type «exponentiel» à la phase ultime de stabilisation, est achevée depuis quelques décennies. En réalité, les lois de l'écologie des populations enseignent que toute population présente dans un milieu dont les ressources sont limitées connaîtra dans le temps une croissance de type logistique dont la courbe représentative est une sigmoïde (courbe en S). Dans ce type de croissance, la transition démographique s'installe après le point d'inflexion du «S» et conduit à une phase de stabilisation, dite néomalthusienne, lorsque les effectifs tendent vers leur valeur maximale qui est asymptotique.

À l'opposé, certains pays ont des taux d'accroissement de leurs effectifs plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été dans l'histoire de l'humanité. Le record absolu, 4,1% par an, est détenu par le Kenya en 1989. Cela veut dire qu'il doublerait sa population tous les dix-sept ans. À ce rythme, le Kenya verrait sa population croître de 55,6 fois en un siècle. Le pays compterait 1,12 milliard d'habitants en 2089! De telles extrapolations démontrent par l'absurde la nécessité d'une maîtrise dans les plus brefs délais de l'inflation démographique aux conséquences catastrophiques pour tout pays qui en est affecté.

La surpopulation de la biosphère sans cesse accrue surexploite et épuise les ressources naturelles réputées renouvelables. Dans le Tiers-Monde, la quête incessante de bois de chauffe constitue une cause importante de déforestation souvent suivie de désertification. Une autre cause majeure de déforestation tient à la destruction des forêts tropicales afin de mettre les terres ainsi récupérées en cultures ou en pâturage. La prolifération des masses humaines du Tiers-Monde exerce une pression écologique énorme en épuisant les terres dont beaucoup ne sont pas capables de supporter le défrichement à cause de fortes pentes.

surpopulation sur le couvert végétal se traduit par une désertification croissante : au début de la dernière décennie, on estimait déjà à six millions d'hectares par an les surfaces désertifiées (Holdgate et al., 1982).

Le contrôle des naissances, l'émancipation de la femme et le développement

Il existe une étroite relation entre le niveau d'éducation des femmes, leur degré d'émancipation dans la société et le nombre d'enfants que souhaite avoir une femme au cours de sa vie. L'infériorité du statut social de la femme, moins scolarisée que l'homme, entraîne que son principal mode de reconnaissance est la maternité; la pratique de la polygamie contribue également de façon majeure à la persistance de hauts taux de fertilité. Malgré une opinion fort répandue, l'opposition à la contraception de la majorité des peuples du Tiers-Monde n'est pas, à notre avis, le résultat du sous-développement et donc de faibles niveaux de revenu. Le maintien des hauts taux de natalité dans le Tiers-Monde résulte essentiellement d'attitudes culturelles : tabous religieux, préjugés ancestraux et opinions sur la place de la femme dans la société.

Les effectifs futurs de l'humanité

Bien que tous les démographes considèrent que l'humanité est entrée dans une phase de transition démographique, les avis divergent sur l'effectif final auquel elle se stabilisera. En effet, à cause de l'aspect très déséquilibré de la pyramide démographique des pays en développement, le moment d'inertie de leurs populations est tel que leurs effectifs continueront à croître encore pendant plusieurs décennies après que le taux de fécondité aura commencé à baisser.

Les prévisions démographiques sont donc fondées sur l'hypothèse qu'à partir d'une certaine date, comprise entre 1990 et 2075 selon la région du monde considérée, le taux net de reproduction (TNR) sera égal à un, ou encore que le taux de fertilité totale (TFT), c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants mis au monde par chaque femme, sera égal à 2 (en réalité à 2,1 pour tenir compte des cas d'infertilité). Dans une hypothèse moyenne, les Nations Unies ont ainsi calculé que l'humanité se stabiliserait aux alentours de 10,5 mil-

(Peterson, 1984).

Le milieu du gué

Pour certains démographes, nous serions «au milieu du gué», c'est-à-dire au niveau où l'humanité est en train de dépasser l'effectif correspondant au point d'inflexion de la courbe logistique. En réalité, rien n'est moins sûr. Une donnée suffit pour comprendre quelles différences sont induites par de simples écarts apparemment réduits dans le TFT : si l'on maintenait la valeur moyenne du

milliards d'individus que se stabiliserait l'effectif total de l'humanité.

Une insoutenable pression démographique

Quand on prend en considération le désastre pour l'environnement que constitue dès à présent une population déjà supérieure à plus de cinq milliards d'habitants, l'écologiste est consterné par la légèreté, voire l'inconscience manifestée à l'égard de ce problème par bien des démographes, la plupart des économistes, d'autres spécialistes des sciences humaines et divers experts en développement.

Laisser entendre aux dirigeants et aux décideurs des pays du Tiers-Monde qu'ils pourront nourrir leurs populations dans l'hypothèse d'un futur doublement, voire triplement de la population, relève de la pure hypocrisie. Nous considérons que les contraintes écologiques globales interdisent déjà à la biosphère de supporter sans risque pour sa stabilité l'effectif actuel de 5,3 milliards d'hommes. Qu'en sera-t-il avec 10,5 milliards d'individus? La pression démographique exerce un

tel impact sur les processus écologiques fondamentaux que la pérennité de la biosphère telle que nous la connaissons n'est plus assurée à long terme.

Nous sommes déjà trop nombreux, compte tenu de la relation catastrophique entre la démographie humaine et l'écologie globale. Le nombre de deux milliards d'habitants vivant selon des normes proches des standards de vie des pays industrialisés constituerait selon toute vraisemblance le maximum compatible avec l'homéostasie de la biosphère.

L'humanité devra donc non seulement stabiliser rapidement ses effectifs mais les faire décroître jusqu'au niveau écologiquement admissible par la biosphère. L'autre option consistant à conserver quoiqu'il adienne la stratégie démographique actuelle, conduira l'espèce humaine à mettre en péril à brève échéance sa propre survie. Le mythe de la croissance quantitative indéfinie, fondé sur la destruction de la nature et de ses ressources, est bien mort. Si notre espèce ne veut pas le comprendre alors qu'il est encore temps, elle périra avec lui. ■

ÉTAT DE LA DÉMOGRAPHIE MONDIALE EN 1993

Région	Population	Taux de croissance en %/an	Temps de doublement en années	Effectifs prévus en 2025
Afrique	677,000,000	2,9	24	1,552,000,000
Asie (sauf Chine)	2,079,000,000	2,1	34	3,400,000,000
Chine	1,178,000,000	1,2	60	1,546,000,000
Europe	513,000,000	0,2	382	516,000,000
Ex URSS	285,000,000	0,6	123	320,000,000
Amérique du Nord	287,000,000	0,8	92	371,000,000
Amérique latine	460,000,000	1,9	36	682,000,000
Océanie	28,000,000	1,2	60	39,000,000
Total mondial	5,506,000,000	1,6	42	8,425,000,000

Source : C. Kent et M. Yanagishita, Population Reference Bureau, Washington, 1993

TFT sans changement dans le monde (3,8 enfants par femme qui est le taux actuel) on atteindrait plus de 50 milliards d'habitants en 2100. Si l'on était tombé à un TFT de 2,1 en 1980, la population mondiale se serait stabilisée à un peu plus de 6 milliards. Le seul fait de rester à 3,8 au cours du prochain siècle conduirait à 22 milliards en 2100 (Kent, 1984).

Même si l'on se place dans l'hypothèse pourtant très optimiste d'une stabilisation à 10,5 milliards, cette valeur cache des disparités régionales énormes. Ainsi, alors que les pays développés verraient leurs effectifs plafonner bien avant cette date, ceux des pays en développement croîtront considérablement à cause de ce moment d'inertie des populations pour atteindre 2,5 fois leur valeur actuelle. De la sorte, à la fin du prochain siècle, les 90 % de la population mondiale vivraient dans des pays du Sud. Le cas extrême sera représenté par l'Afrique qui multiplierait par plus de cinq fois sa population d'ici cette date, atteignant plus de 2,5 milliards d'individus!

De telles prévisions ne sont que des prospectives moyennes car dans l'hypothèse haute, c'est-à-dire si le TNR de un était atteint une génération seulement plus tard

The physical and biological properties of the planet have been so extensively altered over our brief history in time that the very difficult decisions that we face today must be rationalized in an intra-generational and planetary context. And yet, it is crucial that we examine the very context in which those decisions are made. It is time to question the cultural assumptions and metaphors such as time and development, which inform our thinking.

Time is the measure by which our culture has gauged humanity's progress; a measure of quantity at the expense of quality. Quality cannot be quantified despite our Teutonic propensity for tools, tenacity and instruction, yet these concepts so deeply ingrained in Western thinking have been imposed on much of the world. The development metaphor is congruent with a value system based on time and is defined as the methodological and mechanical release of latent potential for advancement (implicit in nation states, natural resources, and individuals). Arguably, the planet does not advance towards its potential, but, like its inhabitants has inherent inalienable value regardless of anthropocentric attributes. But development is neither natural nor sustainable.

Just as development was a salve for the social conscience of the "developed" world to ease the guilt of industrial growth, sustainable development is the salve of post-industrial elites; a panacea for the angst of rapid resource depletion. The West however, does not hold a monopoly on resource exploitation as cited by Professor Sam Berry (November 1992) "... over-grazing, deforestation and the like on a scale sufficient to destroy civilizations were committed by Egyptians, Assyrians, Romans, North Africans, Persians, Indians, Aztecs and Buddhists. Japan has pollution problems as bad as anywhere in the world."

Sadly, sustainable development is the extension of the twin notions of progress and development. Rather than being the means to an end, sustainable development has become an end in itself — potentially a dead end as time runs out on incremental solutions to ecological destruction. We must break from intellectual inertia and organizational tradition and challenge the premise of our past decisions. Norway's Arne Noess called this challenge "deep ecology", defined as the redress of systemic ecological imbalance, or "biospheric egalitarianism," in sharp contrast with "shallow ecology" symptomatic of ecological alarms such as pollution, global warming, and biodiversity depletion.

Though knowledge itself does not imply right decisions, it does imply responsible decisions. We cannot afford to be bystanders to ecological intolerance. Perhaps the democratization of access to information, through telecommunications, satellite signals, CNN, personal computers and their auxiliary networks and databases, will guide us toward a more just global community. Citizens of the world are becoming inextricably connected in a global network of information, trade, transportation, economics, and ecology, electronically transcending sovereign territory and redefining hegemony. Consequently, all of us are decision-makers now accountable for our knowledge. We must choose to rise above the noise of development and give a voice to the needs of that enduring reality which speaks in silence — our planet.



Elizabeth Campbell-Pagé

Editor-in-Chief — Rédactrice en chef

Au cours de sa brève histoire, l'humanité a modifié l'équilibre physique et biologique de la planète à tel point que nous devons accepter aujourd'hui des décisions très difficiles à tous les niveaux d'un contexte démographique et biophysique. Il est aussi critique que nous examinions avec soin le contexte précis dans lequel ces décisions sont prises et que nous remettions en question les postulats culturels et les métaphores sur le temps et le développement qui alimentent notre pensée.

Le temps est l'étalon sur lequel notre culture technique mesure le progrès humain, en comptabilisant la quantité au détriment de la qualité. Celle-ci est impossible à quantifier malgré notre culte pour la précision et la ténacité, concepts profondément enracinés dans notre mentalité occidentale et maintenant imposés presque globalement. La métaphore du développement est axée sur le temps et représente le déclenchement méthodique et mécaniste d'une idée de progrès implicite dans les notions d'état, de ressources naturelles et des droits de l'individu. On peut discuter que la planète ne tend pas vers son "potentiel", mais que comme ses habitants humains, elle a une valeur inaliénable indépendamment des attributs anthropocentriques. Mais le développement actuel qui se fait n'est ni naturel, ni viable.

Au même titre que le développement était un exutoire pour la conscience sociale des pays "développés", soucieux de leur culpabilité née de la croissance industrielle, le développement viable est une formulation exonerante des élites post-industrielles; une panacée industrielle pour la réalité insoutenable de la surexploitation des richesses naturelles. L'occident n'a pas le monopole de la surexploitation comme le soulignait le professeur Sam Berry, en novembre 1992 : "... la surexploitation des pâturages, la déforestation et d'autres abus suffisants pour détruire la civilisation, ont été commis par les Égyptiens, les Assyriens, les Romains, les Nord-Africains, les Perses, les Indiens, les Aztèques, et les Bouddhistes.

Il est déplorable que le développement viable ne soit que le prolongement des nations jumelées de progrès et de développement. Plutôt que d'être un moyen en vue d'une fin, le développement dit viable semble être devenu une fin en soi. Une impasse, pendant que le temps fuit en attendant des solutions écologiques "éclair" à une situation d'urgence globale. Nous devons rompre avec l'inertie intellectuelle et institutionnelle pour remettre en question les prémisses de nos décisions passées. Le Norvégien Arne Noess appelle ce défi "l'écologie profonde", qu'il définit comme le redressement du déséquilibre écologique systémique, ou "l'égalitarisme biosphérique", lequel contraste fortement avec "l'écologie de surface" symptomatic de nos alertes écologiques telles que la pollution et le réchauffement global.

Bien que la connaissance ne soit pas garante de décisions sées, elle implique des décisions responsables. Nous ne pouvons pas demeurer des témoins passifs d'une crise écologique intolérable. Peut-être que la démocratisation de l'accès à l'information (par les télécommunications, les signaux par satellite, CNN, les ordinateurs personnels et leurs réseaux et banques de données complémentaires) nous mènera vers une communauté globale plus juste.

Les citoyens de la planète deviennent inextricablement imbriqués dans un réseau global d'informations, d'échanges commerciaux, de transports, d'économies et d'écologie, lequel transcende électroniquement les frontières des territoires souverains, défiant ainsi le concept d'égémonie. Nous sommes tous des décideurs responsabilisés par la connaissance et mobilisables pour nous élever au dessus du tumulte du développement et donner une voix aux besoins de cette réalité souffrante qui parle en silence — notre planète.

Board of Directors / Conseil d'Administration
President / Président Pierre CAMU
Secretary-Treasurer / Secrétaire-Trésorier Yvonne BOISSET
Directors / Membres du Conseil
 Yves BERNARD, Paul VAN DENNEN, Blair NEATBY, Raymond VEZINA
Observer / Observateur Noël CARISSE

International Advisory Board / Conseil consultatif international
CO-CHAIRPERSONS / COPRÉSIDENTS
 Pierre CAMU John MESEL
 Consultant The Royal Society of Canada
 La Société royale du Canada

- Asit K. BISWAS, U.K. / Royaume-Uni
- Philippe F. BOURDEAU, Belgium / Belgique
- Le Thac CAN, Vietnam
- Roger CANS, France
- Kathleen COURRIER, États-Unis/U.S.A.
- Pierre DANSEAU, Canada
- Robert DAUTRAY, France
- Samir I. GHABBOUR, Egypt / Égypte
- Yolanda KAKABADSE, Switzerland / Suisse
- Ashok KHOSLA, India / Inde
- L. MHLANGA, Zimbabwe
- David PEARCE, U.K. / Royaume-Uni
- Jean-Louis ROY, ACCT, France
- Abdoulaye SAWADOGO, Ivory Coast / Côte d'Ivoire
- S. M. TAYLOR, Canada
- U o'd TROTZ, U.K. / Royaume-Uni
- Victor URQUIDI, Mexico / Mexique

- Editorial Board / Conseil de rédaction**
 Ferdinand BONN, Université de Sherbrooke
 James P. BRUCE, Chair, Canadian Climate Program Board
 Hélène CONNOR-LAJAMBE, OECD / OCDE
 Rita DIONNE-MARSOLAIS, Price Waterhouse
 Arthur HANSON, International Institute for Sustainable Development
 Peter JACOBS, Université de Montréal
 Michael KEATING, Consultant
 Digby J. McLAREN, The Royal Society of Canada
 Luc MICHAUD, Consultant
 Jean PIETTE, Ogilvy-Renoud
 Fred ROOTS, Environment Canada / Environnement Canada
 David ROUNNALLS, The Institute for Research on Public Policy
Contributing Editor (English): Katha UEBER,
 Wendy DAYTON, Harriet GORHAM
Édition (français): Charles ALLAIN,
 Jean-Maurice DIRREN
Translations / Traductions: Jean ROY, Stephen JONES
Chronicles / Rubriques: Hélène LABRECQUE
Photo-engraving / Photogravures: CHROMASCAN inc.

Subscription department / Service des abonnements:
 276, rue Saint-Jacques ouest, bureau 924
 Montréal (Québec) H2Y 1N3
 Tél.: (514) 284-3043

ECODECISION is listed in "Environment Bibliography" of "Dialog" network and in "Point de repère" of Services documentaires multimédia and Bibliothèque nationale du Québec...
 ECODECISION est indexé dans «Environmental Bibliography» du réseau «Dialog» et dans «Point de repère» des Services documentaires multimédia et de la Bibliothèque nationale du Québec.
Legal Deposit / Dépôt légal
 National Library of Canada/Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada - First Quarter 1991/Trimestre 1er trimestre 1991
 ISSN 1183-2353 © Copyright 1991
 Environment and Policy Society (The Royal Society of Canada)
 Société Environnement et Politiques (La Société royale du Canada)
 Publications mail - Registration no. 10152/Poste-publications - Enregistrement N° 10152

Pollueur-payeur, un enjeu international ?

Plusieurs considèrent que les années 1990 seront la décennie de l'environnement, et ce, non seulement au Canada, mais aussi au plan international. C'est d'ailleurs pour souligner le début de cette « décennie internationale de l'environnement » que FRANC-NORD a décidé de consacrer son premier numéro régulier des années 1990 à des problèmes environnementaux des continents étrangers et plus particulièrement aux zones équatoriales, couvertes par les forêts tropicales dans la plupart des cas.

Face au réchauffement du climat dû à l'effet de serre, une question cruciale est de savoir si ces forêts tropicales et les autres écosystèmes forestiers pourront s'adapter aux changements climatiques. Des chercheurs américains répondent que la plupart des espèces d'arbres en seront incapables (Science, 10 février 1989). Après la dernière grande glaciation, les diverses espèces forestières se sont adaptées au réchauffement du climat en changeant graduellement leur territoire. Pendant cette période, la vitesse de propagation du hêtre a été de 20 km par siècle, alors que celle de l'épinette détient le record avec 200 km par siècle.

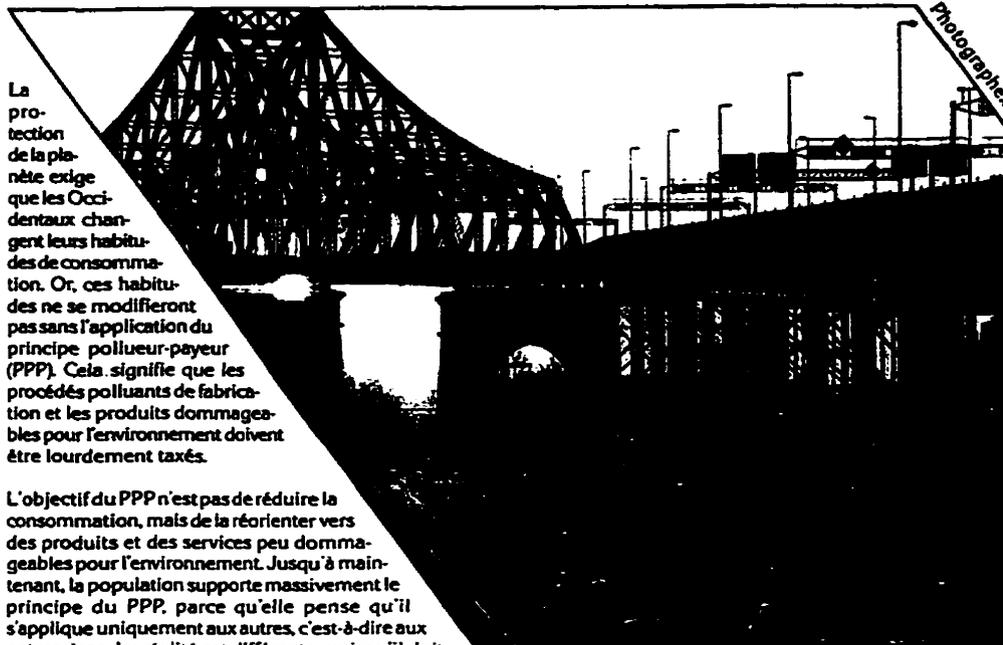
Mais si se maintiennent les tendances actuelles concernant les émissions de bioxyde de carbone et de méthane, le réchauffement sera tel que le territoire du hêtre devra se déplacer de 700 à 900 km pendant le prochain siècle (soit 40 fois plus)! Si on tient compte également des pluies acides et du fait que les semences devraient s'établir dans des sols différents, l'effet de serre ne produira pas seulement un déplacement des écosystèmes, mais entraînera un dépérissement généralisé de la plupart des espèces d'arbres, sinon la mortalité de forêts entières.

La conservation des écosystèmes les plus intéressants risque donc d'être futile à long terme. Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner le travail de protection des sites naturels, mais simplement que les écologistes doivent accorder beaucoup d'importance aux pollutions globales.

L'effet de serre est surtout dû à la coupe des forêts et à la combustion du pétrole, du charbon et du gaz naturel (les études récentes confirment que ce dernier est probablement le pire combustible face à l'effet de serre; voir FRANC-NORD, no septembre-octobre 1989). Sur le plan de la consommation, les causes profondes sont la surconsommation d'énergie et de viande. N'oublions pas que la production de bœuf pour l'Occident est une des principales causes de désertification et de destruction des forêts du Tiers monde.

Sur le plan économique, ces surconsommations sont faciles à expliquer: les gouvernements des pays occidentaux n'incluent pas les dommages environnementaux dans le prix des produits, ils subventionnent massivement les productions énergétiques et agricoles et ils entretiennent des structures économiques qui permettent d'exploiter les ressources du Tiers monde à des prix ridiculement bas.

Ce comportement collectif des pays occidentaux permet de cacher aux citoyens le vrai prix de leur consommation, engendrant ainsi des habitudes de consommation insoutenables pour la planète.



La protection de la planète exige que les Occidentaux changent leurs habitudes de consommation. Or, ces habitudes ne se modifieront pas sans l'application du principe pollueur-payeur (PPP). Cela signifie que les procédés polluants de fabrication et les produits dommageables pour l'environnement doivent être lourdement taxés.

L'objectif du PPP n'est pas de réduire la consommation, mais de la réorienter vers des produits et des services peu dommageables pour l'environnement. Jusqu'à maintenant, la population supporte massivement le principe du PPP, parce qu'elle pense qu'il s'applique uniquement aux autres, c'est-à-dire aux entreprises. La réalité est différente, puisqu'il doit s'appliquer aussi aux consommateurs.

On doit cependant conclure que le PPP est beaucoup plus difficile à appliquer au niveau des grands producteurs qu'au niveau des consommateurs. Les grandes entreprises sont généralement en concurrence avec les producteurs d'autres pays et il est difficile de faire payer une entreprise pour une pollution si ses concurrents en sont exemptés. Au niveau des producteurs, le PPP est essentiellement un enjeu international et pour être appliqué sérieusement, il devra l'être par des institutions internationales. Il sera alors possible de l'appliquer à tous les producteurs d'un produit donné, peu importe le pays.

À l'opposé, l'application du PPP au niveau du consommateur est un enjeu national, donc relativement facile à appliquer par les gouvernements actuels. Le principal problème à l'application du PPP au niveau du consommateur concerne les régions-frontières où les consommateurs pourraient régulièrement acheter des produits dans le pays voisin. Ce problème peut cependant être surmonté par diverses modalités. À moyen terme, si chaque pays, de sa propre initiative, applique le PPP au niveau de ses consommateurs, les bénéfices environnementaux seront aussi importants que si les producteurs y étaient soumis: il y aurait réorientation massive des habitudes de consommation vers des produits et des services moins polluants.

Plusieurs problèmes du Tiers monde sont liés au fait que les consommateurs occidentaux ne paient pas le vrai prix pour leurs produits importés. Le Tiers monde et les écologistes ont donc besoin des mêmes réformes: premièrement, l'application immédiate du PPP au niveau des consommateurs; deuxièmement, un renforcement spectaculaire des pouvoirs des institutions internationales; troisièmement, l'application du PPP au niveau des producteurs.

Le principe pollueur-payeur signifie que ce qui est dommageable pour l'environnement devra être lourdement taxé. Tous les consommateurs utilisant l'automobile, dont les gaz d'échappement contribuent aux pluies acides et à l'effet de serre, seront donc touchés.

Malheureusement, dans le passé, la stratégie des écologistes n'a pas tenu compte de ce constat tristement réaliste. On a essayé de faire appliquer le PPP uniquement au niveau des producteurs. De plus, au lieu de demander un renforcement des institutions internationales, on a demandé la décentralisation politique, c'est-à-dire le renforcement des instances régionales ou locales. Ce n'est pourtant pas en renforçant les pouvoirs locaux qu'on réussira à contrôler les entreprises multinationales, à appliquer le PPP, à surmonter les égoïsmes nationaux et à aider le Tiers monde.

On a oublié que les institutions internationales n'ont virtuellement aucun pouvoir et que le seul pouvoir international bien structuré est celui des entreprises multinationales. En somme, à l'échelle mondiale, nous sommes déjà dans une situation de décentralisation extrême, une décentralisation qui a permis aux pays riches d'exploiter abusivement les ressources naturelles des pays pauvres.

Sans l'application du principe pollueur-payeur et sans un renforcement spectaculaire des institutions internationales, l'environnement mondial et le Tiers monde n'ont aucune chance de s'en sortir. Et ils entraîneront les pays occidentaux dans leur perte.

Luc Gagnon

Luc Gagnon est vice-président de l'UQCN à l'éducation.

La campagne électorale fédérale d'octobre dernier a été marquée, selon de nombreux observateurs, par une absence presque totale de référence aux questions environnementales. Avec l'approche des élections provinciales au Québec, il nous paraît opportun de voir où les gens préoccupés par ces questions devraient se situer par rapport au choix qui se présente.

POUR QUI VOTER?

Il est évident que, comme individus, comme citoyens et citoyennes, l'environnement est loin d'être notre seule préoccupation. Il est de plus en plus reconnu, dans les milieux écologiques, qu'aborder les questions environnementales séparément de leurs contextes social et économique s'avère inapproprié et inefficace. Mais nous ne pouvons, et les politiciens ne le peuvent pas non plus, oublier le fait que nous vivons une crise de l'environnement dont nous allons léguer les conséquences, définitivement, à nos enfants. En même temps, nous vivons des crises sociales et économiques d'importance, même si celles-ci ne se font pas sentir de la même façon et ne pèsent pas également sur tout le monde. Alors que la dégradation environnementale est souvent ressentie par toute une population, le chômage, la pauvreté, le travail précaire et les problèmes familiaux frappent certains plus que d'autres.

Nous croyons que la meilleure façon de répondre à la crise environnementale dans les années à venir sera par une intégration de ses composantes dans les autres crises, qui semblent s'installer de façon aussi permanente. Dans l'éditorial du numéro marquant le dixième anniversaire de *Franc-Vert*, nous avons fait référence à la crise des pêches pour illustrer cette intégration. La disparition des stocks de poissons signifie en même temps la disparition de milliers d'emplois et la dégradation sociale de toute une région.

L'exemple forestier

Au Québec, la forêt se présente comme un cas analogue. Un emploi sur dix dépend directement ou indirectement des activités forestières. Nous avons découvert, dans les années 80, que notre façon traditionnelle de faire cette exploitation ne permettait pas d'assurer des assises permanentes pour ces milliers d'emplois. Plus récemment, nous avons réalisé que ces emplois dépendaient aussi de la façon dont nos dirigeants géraient les industries «secondaires», les usines de pâtes et papiers, les scieries, etc. Choisir d'exporter les profits plutôt que de moderniser les usines a entraîné, dans plusieurs cas, de sérieuses difficultés économiques et même, des fermetures. Cette mauvaise gestion a aussi rendu plus difficile l'application de la réglementation environnementale, ce qui se traduit souvent en coûts supplémentaires.

L'émergence de projets de cogénération (projets critiqués par les environnementalistes) n'est pas non plus étrangère aux difficultés qu'a connues l'industrie des pâtes et papiers. Les projets actuels ne servent malheureusement pas à mieux utiliser l'énergie consommée par l'industrie en produisant de l'électricité avec l'énergie qui serait autrement perdue. Cette façon de faire, ce que nous appelons la véritable «co-génération», est plus efficace et combine les avantages financiers et les avantages environnementaux. Par contre, les projets présentés visent plutôt la construction de véritables centrales thermiques

au gaz naturel, et malgré leur lien avec l'industrie des pâtes et papiers, ils n'ont que très peu à voir avec une utilisation optimale de l'énergie consommée par les usines. L'aventure amène donc une aggravation des problèmes environnementaux et ne constitue en fait qu'une planche de salut économique pour certaines entreprises. Si ces projets se réalisaient, le Québec serait dans une situation où il augmenterait ses émissions de CO₂, un gaz à effet de serre; ce geste irait à

l'encontre du traité international de Rio, signé en 1992 par le Canada et endossé par le Québec.

Tout le débat entourant les choix associés à la production et à la conservation de l'énergie constitue pour l'UQCN une priorité, de pair avec le débat sur la forêt. Nous y voyons «l'environnement» —l'exploitation du milieu forestier, la pollution industrielle, les enjeux du domaine de l'énergie— inévitablement intégré à des décisions économiques et politiques, qui, elles, comportent d'importantes conséquences sociales.

Pour une vision globale

La réponse à la crise environnementale n'est pas avant tout une question de recyclage des déchets domestiques, qui touche une part minime des ressources, ou de meilleure utilisation de la bicyclette, qui ne peut combler qu'une part minime de nos besoins de transport. La réponse viendra d'une gestion de notre économie et de nos besoins sociaux permettant d'éviter la dégradation continue de notre environnement social et naturel.

On ne devra donc pas se contenter d'insister auprès des leaders des partis politiques, pour qu'ils prennent des engagements environnementaux particuliers. Il faut plutôt exiger d'eux une vision d'ensemble qui ne fasse pas de l'environnement et de la société des victimes de décisions économiques (et politiques) visant le court terme. Dans le passé, trop souvent, les décideurs n'ont pas

tenu compte des multiples conséquences de leurs actes à long terme. Il reste que des problèmes d'ordre local, environnemental et social peuvent vous amener à questionner les candidats et candidates de votre comté.

La vision esquissée ici est celle du développement durable. Tout le monde risque d'en parler au cours de la campagne électorale. C'est à vous que revient la responsabilité de décoder le vrai et le faux dans les discours à venir.

Harvey Mead

Nous croyons que la meilleure façon de répondre à la crise environnementale dans les années à venir sera par une intégration de ses composantes dans les autres crises.

Le magazine *Franc-Vert* consacre ce numéro au «nouveau» grand thème de préoccupation planétaire : la biodiversité. On se rappellera que le Canada et de nombreux pays ont signé à Rio de Janeiro, lors du Sommet de la Terre de 1992, deux importantes conventions dont l'une portait sur les changements climatiques et l'autre sur la diversité biologique.

problèmes associés à une perte de biodiversité. Le fleuve Saint-Laurent, par exemple, a connu une décroissance dramatique de ses populations de poissons. Depuis la fin des années 1960, l'esturgeon noir, le grand corégone et l'éperlan arc-en-ciel, pour ne nommer que ces espèces, ont pratiquement disparu des prises commerciales dans les

gements en investissant dans des projets qui se déroulent dans le Sud. En termes de «coûts/bénéfices», cette approche semble très avantageuse : il coûte moins cher à protéger des forêts tropicales qui captent les gaz carboniques des pays du Nord, que de changer la structure économique et sociale de ces mêmes pays. Voilà pour la théorie.

La biodiversité, «nouvelle» préoccupation

Cette dernière nous engage à maintenir un capital naturel et des processus écologiques nécessaires à la pérennité de notre qualité de vie et de celle de nos concitoyens dans le Sud. Le mal développement du Nord provoque dans l'autre hémisphère une perte de biodiversité, actuelle ou potentielle, qui se chiffre en centaines de milliers, sinon en millions d'espèces. Ce développement ne peut donc absolument pas servir de modèle à tous les pays qui cherchent à améliorer la qualité de vie de leurs populations, et ce, même si le Nord semble offrir le seul exemple dans le monde d'une qualité de vie acceptable.

En 1984, dans la première chronique «Penser globalement» de *Franc-Vert* (alors *Franc-Nord*), nous avions soulevé la question du «printemps silencieux», en faisant allusion au déclin des oiseaux migrateurs, un des premiers cris d'alarme du mouvement environnemental. La question centrale était la biodiversité, problème pas si nouveau à bien y penser.

Plus de dix ans plus tard, l'UQCN se trouve active dans le Sud, où elle appuie les efforts d'une autre «union», celle de cinq ONG qui se sont donné le mandat de défendre l'intégrité d'une dizaine d'aires protégées superbes sur la côte nord du Honduras, au bord de la mer des Caraïbes. Ces aires comprennent des forêts tropicales, des lagunes côtières et des terres humides ainsi qu'un récif qui compte parmi les plus importants du monde. Y trouvent refuge et habitat des lamantins et des tortues de mer, entre autres. À titre d'exemple de sa valeur en termes de biodiversité, le petit Honduras recèle plus de 800 espèces d'oiseaux, alors que toute l'Amérique du Nord en compte à peine autant.

Même ici dans le Nord, nous vivons, tout comme dans les forêts tropicales, des

eaux intérieures, tandis que le bar rayé s'éteignait définitivement. Et les préoccupations pour les oiseaux migrateurs s'accroissent, 12 ans après notre premier numéro.

Les changements climatiques

L'été dernier ne s'est pas passé sans nous faire réfléchir sur la question des changements climatiques, sujet de l'autre grande convention signée à Rio. Depuis plusieurs générations, les pays riches du Nord utilisent l'atmosphère comme lieu d'enfouissement pour leurs émissions toujours grandissantes de gaz à effet de serre. À l'échelle mondiale, les dix années les plus chaudes jamais enregistrées l'ont été depuis 1976, signe convaincant d'une réalité qui ressemble de moins en moins à une simple théorie scientifique. Même les gaz ne se cachent plus...

Si la perte de biodiversité est un effet, un symptôme grave de notre mal développement, ce développement des derniers siècles, dans le Nord, induit aujourd'hui des changements climatiques qui, à leur tour, auront des effets foudroyants sur la diversité biologique. La Convention cadre sur les changements climatiques de 1992 engageait les pays signataires à réduire substantiellement leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Québec s'y est engagé également.

Lors de la première conférence des pays signataires de la Convention, en mars dernier, les modalités de collaboration Nord-Sud ont été discutées. Il s'agissait, entre autres, de ce qui est connu comme la «joint implementation» ou la mise en oeuvre conjointe, une approche selon laquelle les pays du Nord chercheraient à répondre à leurs enga-

Celle-ci comporte des problèmes sérieux. Cette manière de travailler dans le Sud est semée d'embûches, liées entre autres aux pressions sociales et économiques qui pèsent actuellement sur ces pays. Ces mêmes pays «en développement» ont aussi montré des difficultés quant à leur capacité de recevoir l'aide proposée par mise en oeuvre conjointe.

Cette approche est d'autant plus problématique que le Nord est en grande partie responsable de la situation actuelle, ayant émis et continuant à émettre des quantités énormes de gaz à effet de serre. De toute évidence, son «développement» actuel n'est pas soutenable. Il dépasse déjà la capacité de la planète à en absorber les impacts. Bref, le Nord – le Canada, le Québec et les autres – doit changer. Et il doit commencer en opérant dans son propre mode de développement des changements structurels majeurs, laissant à la mise en oeuvre conjointe un rôle de complément.

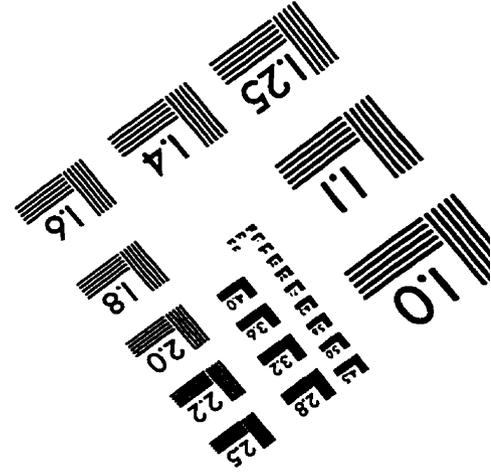
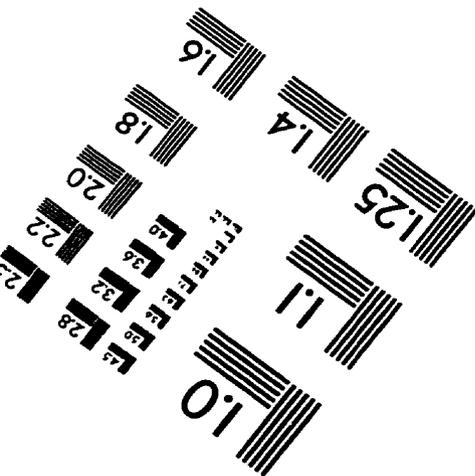
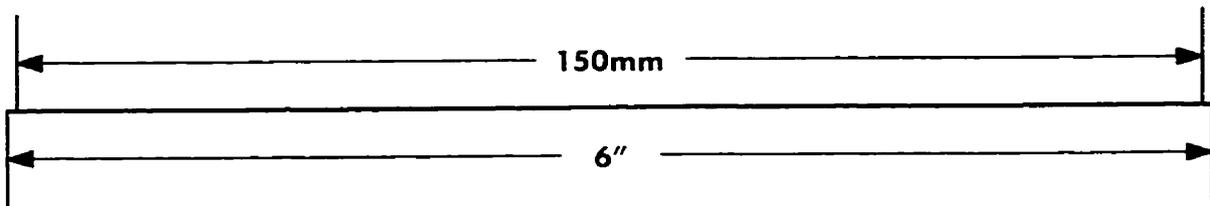
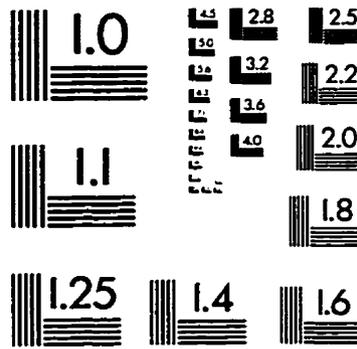
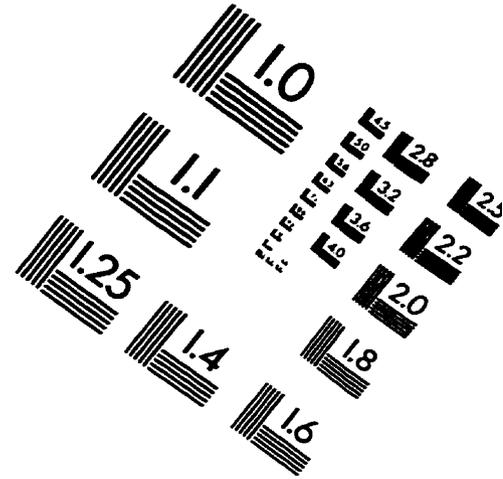
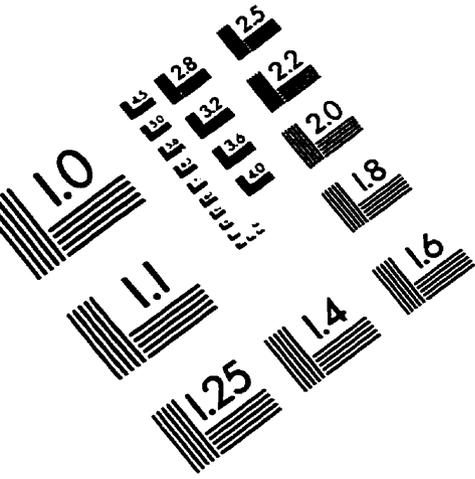
Les gaz ne se cachent plus, on l'a vu. Et il en va de même pour certains secrets du passé qu'on pensait bien enfouis et qui sont devenus des symboles du présent. Le cas du Irving Whale, en plus d'être un exemple de mauvaise gestion, constitue un autre symptôme apparent de notre mal développement. Cette barge pétrolière, coulée au large des Îles-de-la-Madeleine il y a 25 ans, a été tout simplement laissée en héritage aux générations futures, la nôtre en l'occurrence.

Le cas du Irving Whale, tout comme nombre d'autres à travers le monde, ne constitue que la partie la plus visible des déchets générés par notre usage de combustibles fossiles. Comme les centaines de lieux d'entreposage de déchets toxiques, les mines abandonnées, les sédiments contaminés, l'exemple du Irving Whale symbolise tout cet héritage de comportements insoutenables dans le Nord. Des changements s'imposent.

Harvey Mead

Les changements climatiques auront, à leur tour, des effets foudroyants sur la biodiversité.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/298-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved